



# MILLE-FEUILLE

DU

# CHABBATH

*Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster*

N°256

BÉ'HOUKOTAI

31 Mai & 1<sup>er</sup> Juin 2024

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les  
feuilles de Chabbath suivants :

|   | Page |
|---|------|
| Le feuillet de la Communauté Sarcelles... | 3    |
| La Torah chez vous .....                  | 5    |
| Shalshet News .....                       | 7    |
| Devinettes sur la Paracha .....           | 11   |
| Boi Kala.....                             | 12   |
| Baït Neeman.....                          | 14   |
| Mayan Haim.....                           | 21   |
| Koidinov .....                            | 25   |
| La Daf de Chabat .....                    | 26   |
| Autour de la table du Shabbat.....        | 30   |
| Bnei Shimshon .....                       | 32   |
| Bnei Or Ahaim.....                        | 34   |
| Les perles de la Paracha .....            | 36   |



Torah-Box

# Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Bé'hokotai  
24 Iyar 5784  
1 Juin  
2024  
267

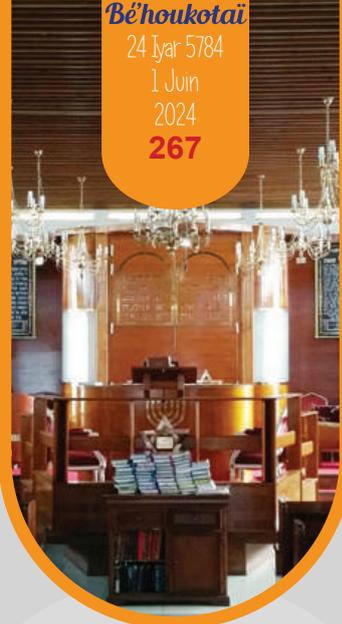
## Dvar Torah

## BÉ'HOUKOTAI

Parmi les Malédiction mentionnées dans la Paracha de Bé'hokotai figure le texte suivant: «Pour ceux qui survivront d'entre vous (ceux dont l'impiété persistera malgré les punitions évoquées jusque-là, selon l'interprétation du Or Ha'Haïm), Je leur mettrai la défaillance au cœur dans les pays de leurs ennemis: poursuivis par le bruit d'une feuille qui tombe ils fuiront comme on fuit devant l'épée, ils tomberont sans qu'on les poursuive...» (Vayikra 26, 36). Quel est le sens de la phrase: «Poursuivi par le bruit d'une feuille qui tombe»? Rachi explique: «Celle [la feuille] que le vent pousse et applique bruyamment sur une autre feuille. C'est ainsi que le rend le Targoum Onkelos: 'le bruit d'une feuille qui frappe'». Pourquoi la Thora mentionne-t-elle particulièrement la «feuille»? N'y-a-t-il pas de meilleur exemple pour exprimer la violence du bruit? Une première réponse est de dire que lorsque le vent est très fort, le claquement d'une feuille peut-être très violent. Aussi, quand Hachem décide de faire retentir une forte clameur qui effraie, peut-Il le faire uniquement à partir d'une simple «feuille». C'est dans ce sens que le Midrache (Sifra) relate: «Rabbi Yéhouda Ben Kor'ha a dit: Une fois, nous étions assis sous des arbres lorsque le vent a fait bruire les feuilles. Nous nous sommes levés et avons pris la fuite en disant: "Malheur à nous si la cavalerie [romaine] nous attrape!" Peu après, nous nous sommes retournés et n'avons vu personne. Nous nous sommes rassis en disant: "Malheur à nous car le verset: '... Poursuivis par le bruit d'une feuille qui tombe, ils fuiront comme on fuit devant l'épée' s'est réalisé pour nous".» Une autre interprétation – plus allégorique – est celle suggérée par le Targoum Yonathan Ben Ouziel. En effet, celui-ci traduit notre verset en précisant qu'il s'agit «d'une feuille tombée de l'arbre». Qu'évoque cette image décrite par le Targoum?

Rapportons tout d'abord les propos du Baal Chem Tov: «Si un homme étudie la Thora dans un but intéressé pour s'en vanter, son étude est une faute et il aurait mieux valu qu'il ne naisse pas. Ainsi, 'le bruit d'une feuille qui tombe (Nidaf)' - le bruit d'une feuille de Guémara (Daf) étudiée de façon impropre vous poursuivra.» Une autre évocation est la suivante: Bien que les fruits soient l'essentiel de l'arbre, les feuilles les protègent de la chaleur du soleil pour éviter qu'ils ne se dessèchent. Ainsi, les fruits représentent les Talmidé 'Hakamim (les érudits) qui étudient jour et nuit, et les feuilles, les Baalé Batim (les propriétaires de biens immobiliers) qui les soutiennent financièrement. Notre verset prend alors le sens suivant: Viendra un jour, durant l'Exil, où une partie des «feuilles» tombera – ce qui signifie, que le soutien des Talmidé 'Hakamim non seulement cessera, mais aussi se transformera en opposition farouche aux gardiens de la Loi. Cette Malédiction de notre Paracha exprime aussi la dispersion qui prévaudra, au cours du terrible Exil, au sein du Peuple Juif. Celle-ci sera plus troublante que celle rencontrée au sein des autres Nations; aussi est-il dit: «Et vous, Je vous disperserai parmi les Nations» (Vayikra 26, 33), «comme au travers d'un tamis, de la manière dont on disperse l'orge à l'aide d'un crible et où aucun grain ne reste attaché à un autre» explique Rachi. Cette dispersion aggravée engendrera une vive désunion entre les Juifs, au point que l'un «brutalisera» l'autre (plutôt que de rechercher la consolation mutuelle), à l'instar des roseaux du bord des mers qui claquent l'un sur l'autre sous l'effet du vent. Aussi, le Juif est-il comparé en Exil à «la feuille frappée» par le vent des Nations, mais qui matraque aussi avec plaisir son prochain par des paroles de futilité et de médisance, capables à elles seules de justifier la longueur de la Galout (voir le commentaire du Kli Yakar).

«Que signifie se conduire avec D-ieu «BéKéri»?»



## Horaires de Chabbat

Hadlakat Nérot: 21h27

Motsaé Chabbat: 22h50

1) On doit attacher le Téfilines sur son bras de manière à ce que le petit nœud (en forme de "Youd") soit situé sous le boîtier, proche du cœur. Il est bon aussi de veiller à cela même lorsque les Téfilines sont rangés dans leur sac. C'est la raison pour laquelle on a coutume de lier ce nœud au boîtier à l'aide du fil utilisé pour coudre le boîtier, ou avec un élastique. (De plus, en attachant le Téfilines sur le bras, il faut enrouler la lanière autour du boîtier, il doit être disposé tel que la Ma'abarta (orifice où est insérée la lanière) soit du côté de l'épaule, et le boîtier lui-même du côté du bras.

2) Un gaucher qui n'a provisoirement à sa disposition que des Téfilines de droitier, ou inversement un droitier qui utilise les Téfilines d'un gaucher, devront enfiler le Téfilines à l'envers dans le bras. La Ma'abarta sera alors du côté du bras, et le boîtier du côté de l'épaule. De cette façon le "Youd" sera maintenu toujours du côté cœur.

3) L'emplacement adéquat pour les Téfilines de la tête commence à partir de la racine des cheveux jusqu'à l'extrémité de la fontanelle. Le boîtier du Téfilines doit entièrement reposer à cet endroit, et s'il dépasse – ne serait-ce que très peu – sur le front, on n'a pas accompli la Mitsva. L'erreur est répandue de penser qu'il suffise que l'extrémité du boîtier repose sur le cuir chevelu, même si la majeure partie du boîtier repose sur le front. De cette façon, n'a pas accompli du tout la Mitsva des Téfilines, car tout le boîtier, y compris la base (Titara), doit reposer sur l'endroit convenable. Celui qui a des cheveux longs qui lui tombent sur le front devra bien localiser la racine de ses cheveux, afin que son Téfilines repose sur le cuir chevelu seulement. Il est préférable de poser le Téfilines un peu plus haut que l'extrémité de la racine des cheveux, pour qu'il reste toujours posé à un endroit convenable, même s'il venait à glisser. Le nœud arrière du Téfilines de la tête doit être posé sur le haut de la nuque, là où les cheveux poussent. Il ne doit pas dépasser, même partiellement, sur le bas de la nuque. L'idée au-dessus de la nuque, sur l'extrémité de l'os crânien, au-dessus du trou occipital.

(D'après le Kitsour Choul'han Aroukh du Rav Ich Maslia'h)

לעילוי נשמות

à Malka Soultana Gold Bat Florence Myriam à Hanina Bat Myriam Lumbroso à Michaël Ben Léa Layani à Matslia'h Ben Hanna Touitou  
à Fradji Haï Ben Zouiza Guedj à Meikha Bat Myriam



## La perle du Chabbath

Nous trouvons en conclusion des «Malédiction» de Bé'hokotai, l'évocation du souvenir des Patriarches: «*Et Je me souviendrai de Mon alliance avec Yaacov; Mon alliance aussi avec Its'hak, Mon alliance aussi avec Abraham, Je M'en souviendrai, et la Terre aussi, Je M'en souviendrai*» (Vayikra 26, 42). Ces «Malédiction» font référence aux malheurs qu'ont occasionnés les quatre Exils du Peuple Juif: Babylone, Perse, Grèce et Rome (voir **Méguila 11a** et **Targoum Yonathan Ben Ouziel** sur le verset 44). Ainsi, le souvenir des Patriarches est-il nécessaire, pour accéder à la Délivrance (promise par Hachem – verset 44, lorsqu'Israël confesse ses fautes – verset 40), car c'est en se souvenant de l'alliance des Pères (*Brith Avoth*) qu'Hachem se souvient du Peuple Juif et leur manifeste Sa Miséricorde [**Or Ha'haïm**]. Nos Sages enseignent [**Chabbath 55a**] (contrairement au **Midrache Vayikra Rabba 36**) que le **mérite** des Patriarches (*Zekhout Avot*) a pris fin au cours de l'histoire mais non pas l'**alliance** des Patriarches (*Brith Avot*), comme le suggère notre verset [voir **Tossafot - Rabbénou Tam**]. **Rachi** s'interroge sur notre verset: «*Pourquoi les Patriarches sont-ils énumérés dans l'ordre chronologique inversé? Pour nous dire que le souvenir de Yaacov, le plus jeune, devrait suffire, ou à défaut s'ajoutera celui d'Its'hak, ou à défaut celui d'Abraham.*» Si nous étendons la réflexion du commentaire de **Rachi**, nous comprenons: «*Et si tous réunis ne sont pas suffisants*», alors - dit l'Éternel – «*Et la Terre aussi, Je M'en souviendrai*» [voir **Em Habanim Sémé'ha**]. Ainsi, le mérite d'*Erets Israël* saura nous délivrer de la détresse de l'Exil, lorsque les Patriarches ne seront plus en mesure de nous venir en aide car, d'une part, le mérite de la Terre est éternel (contrairement au *Zekhout Avot* selon le *Talmud*), et d'autre part, il transcende celui de nos Patriarches – selon notre réflexion [voir **Em Habanim Sémé'ha**]. Nous comprenons alors pourquoi *Erets Israël* est appelée la «Mère» du Peuple Juif [voir **Talmud Yérouchalmi Bérakhot 2, 8**] - vantant ainsi l'amour inconditionnel d'une mère pour ses enfants. Nous comprenons également le commentaire de la **Mékhlita** à propos du verset (relatif à la traversée de la Mer, lors de la Sortie d'Égypte): «*L'Éternel dit à Moché: 'Pourquoi M'implores-tu? Ordonne aux Enfants d'Israël de se mettre en marche*» (Chémot 14, 15). La **Mékhlita** enseigne: «*Grâce au mérite de Jérusalem, Je m'en vais fendre la mer*». L'exégèse est, à priori, surprenante! Quel lien peut-il y avoir entre Jérusalem et l'ouverture de la Mer? Cependant, selon notre réflexion, la chose devient claire. Le mérite de la Terre d'Israël nous assiste en permanence pour nous affranchir, si besoin, des souffrances de l'Exil. Or, nos Sages affirment qu'*Erets Israël* est occasionnellement désignée par «Jérusalem», car Jérusalem en est le «cœur» [voir **Esther Rabbah 1,9**]. De façon analogue, le **Zohar [I, 114a]** remarque que la totalité d'*Erets Israël* est intégrée dans Jérusalem.

### Collel

## Le Récit du Chabbat

Dans le «*Massé Hamelekh*» il est rapporté que chaque soir, après que tous les membres de la famille se soient endormis, le *Hafets Haïm* s'enfermait seul dans une chambre, il demeurait assis dans l'obscurité et toute la famille savait qu'il était interdit d'y pénétrer. Il arriva toutefois que certains membres se tiennent derrière la porte en tendant l'oreille et l'entendant parler ainsi: Au début, il remerciait et louait longuement et inlassablement Hachem pour tous les bienfaits qu'Il lui avait prodigués. Il revenait sur ces nombreux détails de sa vie, il n'avait rien oublié et sa reconnaissance était infinie. Après cela il évoquait les mérites du Peuple Juif, sa voix et le ton qu'il employait commençait alors à changer, il devenait plus exigeant et revendicateur! Enfin il en arrivait à exiger d'Hachem Qu'Il nous envoie la récompense tant attendue: «*Que nous as-Tu donné? La Thora grande et infinie, sainte et éternelle! Lorsque Tu nous l'as transmise elle était encore scellée et fermée. Qu'avons-nous fait? Nous l'avons ouverte! Tu nous as donné les Prophètes et les Sages du Talmud, tous les grands Rabbanim... Nous avons ainsi couronné la Thora Orale. Mais qu'avons-nous reçu en contrepartie? Des souffrances et des persécutions! Nous ne nous sommes pourtant jamais arrêtés à cela, et nous avons continué courageusement. Dans les contrées et les pays dans lesquels nous avons été exilés nous avons emmené la Thora avec nous. Nous l'avons sauvée des mains de nos ennemis sans laisser qui que ce soit la déformer ni l'anéantir. Et jusqu'à aujourd'hui nous la tenons fermement dans nos bras, comme notre joyau le plus précieux! Encore combien de temps allons-nous attendre? Nous sommes tous déjà brisés en mille morceaux! Regarde! Si Tu trouves encore un Juif avec "le cœur entier"...» Pour finir, il s'adressait aux *Tsadikim* et aux *Hakhamim* qui avaient quitté ce Monde en invoquant leurs mérites: «*Où êtes-vous? Pourquoi vous taisez-vous?!*» Chaque soir il avait ainsi l'habitude de demander la *Guéoula*. Lorsque le jour se levait, il retournait à son étude avec l'espoir de la venue du *Machia'h*. Son cœur était assuré que la «dette» était réglée. À chaque moment de sa vie, il avait une foi inébranlable que la rédemption allait arriver, comme nous dit le Prophète: «*Voici je vais vous envoyer mon mandataire, pour qu'il déblaye la route devant moi. Soudain, il entrera dans son sanctuaire, le maître dont vous souhaitez la venue, le messenger de l'alliance que vous appelez de vos vœux; le voici qui vient dit Hachem - Tsévakot!*» (Malachie 3,1)*

## Réponses

Il est écrit: «**Si vous agissez hostilement à Mon égard** וְאִם-תִּלְבְּוּ עִמִּי קְרִי (Vélm Télékhov Imi **Kéri** – littéralement, «*Et si vous marchez avec Moi de manière inopinée*») si vous persistez à ne point M'obéir, Je vous frapperai de nouvelles plaies, septuples comme vos fautes...**Moi aussi Je me conduirai à votre égard avec hostilité**, et Je vous frapperai, à mon tour, sept fois pour vos péchés.» (Vayikra 26, 21-24). «*Agir hostilement (Kéri) à l'égard de D-ieu*», est expliqué de différentes manières par nos Sages, parmi lesquelles: **1) Rachi** commente: «*Nos Maîtres ont enseigné que le mot Kéri désigne ce qui est occasionnel, fortuit, ce qui se produit inopinément... Quant à Mena'hem, il l'explique dans le sens de retenue.*» **2) Le Rambam** enseigne (**Lois des Jeûnes 1, 1-3**): «*Il est un Commandement positif d'implorer [D-ieu] et de sonner des trompettes pour chaque malheur afin qu'il n'atteigne pas la Communauté... Ceci fait partie des chemins du repentir...et c'est cela qui permettra d'écartier le malheur. Par contre, s'ils n'implorent pas [D-ieu], ni ne sonnent [des trompettes], mais disent: Cette chose nous est arrivée naturellement, ce malheur est un hasard, c'est une forme de cruauté qui les conduit à poursuivre leurs mauvaises actions; ce malheur donnera naissance à d'autres malheurs. C'est ce qui est écrit dans la Thora: 'Vous agissez hostilement à Mon égard, Je vous témoignerai Moi aussi une hostilité à votre égard', ce qui signifie que lorsque Je vous enverrai un malheur pour que vous reveniez [à Moi], si vous dites que c'est un accident, Je vous ajouterai le courroux de ce malheur.*» **3) Kéri** (Kéri) veut dire aussi **hasard**. Donc on peut expliquer aussi: «*Si vous agissez en disant que ces malheurs c'est du hasard.*» Le fondement et la racine des péchés consistent à dire que tout est «fruit du hasard» et de renier la notion de Providence divine, comme s'il n'y avait pas de raison aux événements qui nous surviennent, et que nous n'aurons pas à rendre compte de nos faits et gestes. Le principe essentiel de notre foi, c'est de croire qu'aucun fait n'est fortuit, mais que seul l'Éternel est derrière tout ce qui nous arrive. Et que tout événement, grand ou petit, provient de Lui. C'est la signification du verset: «*Si vous dites – que tout est le fruit du hasard – si vous agissez hostilement à mon égard (et vous renierez Ma présence dans chaque événement), Moi aussi, je me conduirai à votre égard avec hostilité – Je voilerai Ma Présence, de sorte que vous ne saurez Me percevoir comme étant la cause de ce qui vous arrive, et ainsi, vous n'aurez pas vers qui vous tourner en temps d'épreuve*» [**Rabbi Tsadok HaCohen de Lublin**].

# LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUKNIN

## PARACHA BEHOUKOTAI 5784 SUR LES TRACES D'ABRAHAM

La paracha *Be'houkotai* définit les termes de l'Alliance entre Dieu et Israël. Ces termes consistent, d'une part, en bénédictions et en récompense à l'obéissance aux lois de la Torah qui débouchent sur le plan morale et matériel pour le peuple, et d'autre part, en avertissements solennels que Dieu adresse au peuple, en le mettant en garde contre toute infidélité à l'alliance. Si le peuple n'obéit pas aux lois de la Torah, le déclenchement du châtiment conduirait le peuple en exil, parmi les nations du monde où, privé de la protection divine, le peuple subira les pires exactions, jusqu'au jour où il reprendrait conscience de sa raison d'être, à savoir, la fidélité à Dieu selon les termes de l'alliance.

### SUR LES TRACES D'AVRAHAM

Je me suis toujours demandé pourquoi la première bénédiction de la Amida, s'achève sur la mention « Dieu *protecteur d' Avraham (Maguène Avraham)* » au lieu de *Maguen Yaakov*, le père des Enfants d'Israël. La première phrase de la paracha Behoukothaï constitue l'une des réponses à notre préoccupation, et du même coup, elle révèle la raison de l'élection d'Abraham. Abraham a été élu par l'Eternel pour avoir été le père de tous les croyants, par la manière dont il obéissait aux ordres divins, quels qu'ils soient, même les ordres les plus irrationnels qui dépassent l'entendement humain.

La Torah comprend deux sortes de lois : les Mitsvot de nature rationnelle que le croyant accomplit scrupuleusement, parce qu'il en comprend la valeur morale et la portée, et les Mitsvot de nature irrationnelle dont la motivation n'a pas été dévoilée explicitement par la sagesse divine. Abraham a accompli inconditionnellement ces Houkim, ces lois irrationnelles qui semblent être dépourvues de sens ou même parfois opposées à l'entendement humain, avec la même ferveur et le même enthousiasme que les lois rationnelles (Michpatim), celles dont on pense connaître le bien-fondé. C'est pourquoi la Providence agit à son égard au-delà de la norme c'est-à-dire qu'au besoin, Dieu perturbe les phénomènes naturels, en sa faveur : c'est le sens du premier verset de la paracha « ***Im behoukotai telekhou, si vous marchez selon mes lois...*** » le mot employé pour lois étant justement ***Houkim, les lois irrationnelles***, échappant à toute logique humaine ....alors je vous donnerai les pluies en leur saison et la terre donnera son fruit, pas selon l'ordre naturel, des fruits qui atteindront une taille prodigieuse et même les arbres stériles en produiront. Rachi explique que les pluies qui tombent en leur temps signifie « qu'en fait ces pluies tombent pendant la nuit, afin de ne pas constituer une gêne pour les travailleurs ».

### MESURE POUR MESURE.

« ***Midda kenégued Midda. mesure pour mesure*** » est une expression qui traduit la réciprocité. De même que l'homme fait un effort au-delà de la norme, de même l'Eternel agit envers lui en conséquence. Le début de la Paracha en est l'illustration.

« ***Im behoukotai télékhou*** » : ***si vous obéissez à mes décrets***, vous mériterez des bénédictions. Or le texte emploie trois verbes : télékhou, tichmérou, va'assistem, il ne s'agit donc pas d'une répétition, mais l'insistance sur l'effort que l'homme doit déployer, non seulement pour avoir la connaissance, mais également pour agir : Il faut donc lire ainsi le texte : ***Si vous obéissez à mes décrets*** en vous consacrant à l'étude intensive de la Torah, vous arriverez par ce biais à ***observer mes commandements scrupuleusement*** selon la volonté divine et ***vous les accomplirez*** effectivement même si elles heurtent vos conceptions de la vie, avec la même ardeur que s'il s'agissait d'un désir profond, et alors vous mériterez les bénédictions énoncées dans les versets suivants (Rachi).

## L'EMBRYON DANS LE SEIN DE SA MERE.

Le midrash nous apprend que dans le sein de sa mère, l'embryon connaît toute la Torah et lorsqu'il vient au monde, un ange lui donne un coup sur la lèvre supérieure et lui fait oublier ce qu'il a appris. Pour quelle raison lui fait-on tout oublier ce qu'il a le devoir de connaître ? La réponse est que dans le sein de sa mère, l'embryon n'a aucune possibilité de la mettre la Torah en application : En l'effaçant de sa mémoire, on l'oblige à faire l'effort de la réapprendre pour la mettre en pratique, car dans ce monde, l'étude n'a d'autre but que d'amener l'homme à agir selon la volonté de Dieu en vue de son bien-être et celui des autres hommes. En fait la pensée humaine n'a de valeur que si elle débouche sur une réalisation, quel qu'en soit le domaine.

Pourtant dans la michna Péa, il est écrit « **vetalmoud Torah kenéged koulam.** *L'étude de la Torah équivaut à toutes les Mitsvot* » c'est-à-dire que l'étude l'emporte sur tout et qu'à la limite elle se suffit à elle-même. C'est pourquoi il est écrit « Im behoukotai télékhou, si vous peinez dans l'étude de la Torah, la récompense sera que vous serez préservé du péché et que vous accomplirez les Mitsvot. Quant à savoir ce qui est primordial, de l'étude ou de l'action ? C'est l'étude car, non seulement elle mène à l'accomplissement, en nous enseignant les lois et les modalités de l'action, mais également et surtout, parce que l'étude de la Torah a cela d'extraordinaire qu'elle élève l'homme et le rapproche de Dieu. Maïmonide explique que les bénédictions matérielles promises ne sont pas des récompenses car pour l'étude de la Torah et pour les Mitsvot, les récompenses ne sont pas de ce monde. Ces bénédictions ne nous sont données que pour nous décharger de tout souci et nous permettre d'observer la Torah dans des conditions optimales. Le 'Amal haTorah, la peine et la constance dans l'étude de la Torah sont donc une source du bonheur dans ce monde-ci et dans le monde futur.

« *Si vous gardez mes préceptes* » : le Ramban (Nahmananide) se demande à quelle catégorie d'individus, s'adressent les promesses ? S'agit-il de ceux qui exécutent les Mitsvot avec l'intention d'en tirer une récompense ? Pour ces personnes, de nombreux bienfaits sont prévus en ce monde. Pour les personnes qui accomplissent les Mitsvot en vue d'une récompense dans le monde futur, leur âme trouvera la paix et le repos dans le monde futur. Mais pour celles qui exécutent les commandements « leShèm Shamyim, en vue du ciel, sans attendre la moindre récompense, non seulement elles seront rétribuées dans ce monde mais elles se verront ressusciter à une nouvelle existence, tels Hanoch et le Prophète Elie.

## UNE VIELLE RECOLTE

Parmi les bénédictions il est dit vous pourrez vivre longtemps sur une vieille récolte. Sur le plan symbolique, la récolte ici, c'est la Tradition. Bien que cet attachement à l'ancienne tradition, nous a valu pendant 20 siècles des persécutions, des massacres, des autodafés, des expulsions et toutes autres sortes de persécutions nous sommes toujours vivants et fidèles à Dieu, l'évolution de la vie n'a pas réussi à nous détourner de la Tradition, même si elle prend les formes de nouvelle récolte.

Les anciens miracles de l'Eternel, ceux du passé et même ceux de la sortie d'Égypte se trouveront un jour atténués, voire effacés par les nouveaux miracles que l'Eternel accomplira en faveur de son peuple, comme le prédit le prophète Jérémie : « Des jours viendront où l'on ne dira plus « vive l'Eternel qui a fait monter les enfants d'Israël du pays d'Égypte mais plutôt vive l'Eternel qui a fait monter les enfants d'Israël du pays du Nord et de toutes les contrées où Il les avait exilés, car je les ramènerai sur leur terre que j'avais donnée à leurs ancêtres, paroles de l'Eternel ». Cette époque bénie, notre génération en est le témoin heureux et reconnaissant. Malgré les temps difficiles que nous traversons en ce moment, c'est justement à nous de refaire de notre terre un Gan Eden, grâce à notre volonté d'unité entre tous les habitants et à notre aspiration de vivre dans la paix et la sérénité, dans le respect des convictions et de la dignité de chacun, sans oublier le sens de notre vie en terre d'Israël et le lien avec toute notre histoire inscrite dans le livre saint, malgré la tendance des nations à vouloir la nier en ces derniers temps. Nous avons l'assurance que l'Eternel ne le permettra aujourd'hui comme hier.



## La Parole du Rav Brand

A la fin de la Tokha'ha, de la réprimande, Moché dit au nom de D.ieu : « Je les mènerai dans le pays de leurs ennemis. Et alors leur cœur incirconcis s'humiliera, et ils paieront la dette de leurs iniquités. Je Me souviendrai de Mon alliance avec Yaacov, Je me souviendrai de Mon alliance avec Its'hak et de Mon alliance avec Avraham, et Je me souviendrai du pays <sup>1</sup>. »

Pourquoi le verset précise-t-il que c'est D.ieu qui les conduira en exil, vers le pays de leurs ennemis ? Car «c'est une faveur de D.ieu. Lui-même nous y mènera et Il ne nous y laissera pas s'y assimiler. Il nous enverra Ses prophètes qui nous feront nous repentir de nos fautes, et Il se rappellera alors l'alliance contractée avec les Patriarches<sup>2</sup>». Concernant la délivrance de l'exil de Babel, cela est compréhensible : en effet, des prophètes œuvrèrent pour nous faire nous repentir, comme Ye'hezkel, Mordékhaï, Ezra, etc. Mais où se trouve le prophète qui viendra à la fin du dernier exil et qui nous fera nous repentir ? Il s'agit du prophète Eliyahou, comme l'annonce le dernier prophète, Malakhi, dans son ultime message : « Voici, Je vous enverrai Elie, le prophète, avant que le jour de D.ieu arrive, ce jour grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères à leurs enfants, et le cœur des enfants à leurs pères. »

Le prophète est appelé ici Elie, sans la lettre Vav qui figure habituellement à la fin de son nom. Or dans le verset de Behoukotai cité plus haut, un Vav est curieusement ajouté au prénom Yaacov ! En fait, celui-ci confisqua le Vav qui se trouvait dans le nom du prophète Eliyahou, et il ne le lui rendra que lorsqu'il annoncera au peuple juif la délivrance de cet exil <sup>3</sup> ! Et pour récupérer son vav, il a tout intérêt à réussir le plus vite possible à nous faire nous repentir... Sans qu'on s'aperçoive de sa présence, il souffle aux « oreilles intérieures » des juifs de se repentir. C'est sans doute la raison pour laquelle de nos jours un si grand nombre de juifs éloignés de la Torah se repentent. Après être monté au ciel, il se transforma en ange, et il descend parfois sur terre où il rencontre des justes du peuple juif, comme cela est raconté dans le Talmud et d'autres sources. Ceux qui le méritent le voient tout en étant éveillés ; à d'autres, il apparaît en rêve ; certains

l'entendent clairement leur parler. Quant aux simples juifs, il pourrait leur parler sans qu'ils se rendent compte de rien du tout. Et il se conduit ainsi lors de son apparition au cours des circoncisions.

En fait, le prophète Eliyahou est originaire de Guilad <sup>4</sup>, un territoire attribué à la tribu de Gad, et le prophète appartient à cette tribu <sup>5</sup>. Lorsque Zilpa donna naissance à son premier fils, Léa nomma le fils de sa servante : Gad. Ce mot signifie « couper <sup>6</sup> » ; elle l'appela de cette manière, car il était né coupé, circoncis <sup>7</sup>, comme une allusion à Eliyahou, né circoncis, et qui assista à toutes les circoncisions. Quant à Yaacov, il bénit Gad en répétant plusieurs fois son prénom : « Gad guedoud yegoudenou vehou yagoud akev – Gad mobilisera une grande armée [pour la conquête du pays de Canaan] pour tailler en pièce ses ennemis <sup>8</sup>. » Le Midrach <sup>9</sup> interprète ainsi la fin du verset : « vehou yagoud akev » : yagoud signifie « entraîner » ; akev est le « talon » ; Eliyahou, de la tribu de Gad, entraînera le Machia'h avec lui, comme l'annonce le prophète : « Voici, Je vous enverrai Elie, le prophète, avant que le jour de D.ieu arrive, ce jour grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères à leurs enfants, et le cœur des enfants à leurs pères, de peur que Je ne vienne frapper le pays de bannissement <sup>10</sup>. »

Et Moché bénit ainsi la tribu de Gad : « Béni soit Gad [...] car là est caché l'héritage du législateur [Moché] ; Il marche en tête du peuple, se rend pieux pour D.ieu et enseigne Ses lois à Israël », dont voilà un sens : Eliyahou divulguera les secrets de l'héritage de Moché, la Torah, aux sages juifs ; et il se comportera pieusement avec D.ieu, et enseignera les lois divines à Israël.

[1] Vayikra 26,41. [2] Torat Cohanim 26,48 ; Rachi. [3] Rachi.

[4] Mélakhim I 17,1. [5] Tan'houma Vayéhi.

[6] Berécht Rabba 71,9. [7] Rachi. [8] Berécht 49,19.

[9] Berécht Rabba 99,11. [10] Fin Malakhi.

**Rav Yehiel Brand**

### La Question

Dans la paracha de la semaine, Hachem promet de combler de brakhot ceux qui marcheront dans Ses lois et garderont Ses commandements et les appliqueront.

Le verset nous donne la première d'entre elles : et Je donnerai vos pluies en leur temps...

Comment se fait-il que le texte nous parle de nos pluies ? Nous nous serions attendus à ce que le verset nous parle des pluies de manière générale sans nous en attribuer la possession !

Le 'Hida explique que le jour de Rosh Hachana sont assignés à tout a chacun les outils matériels qui lui seront attribués (et pour les pluies le jugement se fait à

Souccot).

Dès lors, puisque la quantité de pluie annuelle est déjà préétablie depuis le mois de tichri, comment comprendre que celle-ci soit dépendante du bon comportement d'Israël alors que celui-ci peut évoluer durant le courant de l'année ?

A cela le verset répond : les pluies décidées en tichri sont déjà considérées comme les vôtres et ne peuvent vous être retirées ou augmentées. Cependant, il reste malgré tout un vecteur sur lequel notre comportement peut toujours influencer, à savoir si celles-ci tomberont en leur temps engendrant ainsi toute la prospérité inhérente, ou alors si celle-ci tombera de manière non-productive voire dévastatrice.

G.N.

| Ville      | Entrée * | Sortie  |
|------------|----------|---------|
| Jérusalem  | 18 : 59  | 20 : 22 |
| Paris      | 21 : 27  | 22 : 51 |
| Marseille  | 20 : 53  | 22 : 06 |
| Lyon       | 21 : 04  | 22 : 21 |
| Strasbourg | 21 : 04  | 22 : 27 |

\* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

**N° 389**

### Pour aller plus loin...

**1)** À quel enseignement du traité Soucca fait allusion l'expression : «Ime bé'houkotai télékhou » (26-3) ?

**2)** Selon une opinion de nos Sages, que nous enseigne la juxtaposition de l'expression : « Ime bé'houkotai télékhou », à celle de : « Véète mitsvotai tichmorou, vaassitème otame » (26-3) ?

**3)** Il est écrit (26-19) : « Véchavarti ète guéone ouzékhem, vénatati ète chémékhem kabarzel véète artssékhem hané'houcha ». Qui entraînent malheureusement que les pluies ne tombent pas en leur temps ?

**4)** Il est écrit (26-22) : « Véchil'hti lakhem ète hayate hassadé ». Quel animal sauvage fait savoir (préviend) aux membres de son espèce, qu'une horde de lions s'apprête à les attaquer pour les dévorer ?

**5)** Pour quelle raison, selon une opinion de nos Sages, lisons-nous à voix basse le passage des " Kélatote " (des malédictions) figurant dans notre Sidra ?

**6)** Rachi rapporte à propos des termes : « Vézakharti ète bérity Yaacov » (26-42) : "Le nom de Yaacov est écrit 5 fois avec la lettre "vav", et le nom de Eliahou Hanavi est aussi écrit 5 fois sans cette lettre. Yaacov a en effet reçu en gage de Eliahou Hanavi, une des lettres (le vav) du nom de ce dernier comme garantie qu'il viendra annoncer la guéoula. Pour quelle raison Eliahou Hanavi porte-t-il la qualification de « Hatichbi » (voir Mélakhim 1, 17-1) ?

**Yaacov Guetta**

[shalsheletnews.com](http://shalsheletnews.com)

**Ce feuillet est offert pour la Refoua chéléma de tous les malades**

**Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël**

Le soir de Chavouot,doit-on attendre la nuit pour réciter le kidouch ?

Plusieurs A'haronim écrivent qu'il faut attendre la sortie des étoiles pour réciter le Kiddouch ainsi qu'il est marqué dans la Torah "Témimot" (à savoir qu'il faut 49 jours complets entre Pessa'h et Chavouot) [Emek Brakha p.69,3, Maquen Avraham 494,1].

Cependant, il en ressort clairement des propos des Richonim (Tossefot/Roch Pessa'him 99b) qu'on peut réciter le Kidouch dès le Plag comme chaque veille de Chabbat/Yom Tov (excepté Pessa'h) [Yossef Omets (Youzfa) 850; Degel Ma'hané Efrayime 3; Hitoreroute Techouva 2,56 ; Melamed Lehoil 108 qui rapporte au nom du Yaabets que cette mesure de rigueur d'attendre la nuit n'a pas de fondement]. **C'est pourquoi, dans les pays où la nuit tombe tard et qu'il n'est pas évident pour la famille d'attendre la nuit, on pourra se contenter de commencer le kidouch à la Chekia, ou même au Plag si cela reste difficile** [Halikhhot Olam 2,2/Ye'have' Daat 6,30 ; Or Létsion 18,4].

**Aussi, concernant la Tefila de Arvit, il ne sera pas nécessaire d'attendre la nuit** (ou la Chekia) [Sidour Yaabets p.563]. En effet, la mesure de rigueur de Temimot ne s'appliquerait que pour le Kidouch [Yehavé Daat 6,30 ; Piské Tchouvot 494,1].

Malgré tout, la coutume dans plusieurs communautés est de se montrer rigoureux en attendant la nuit [Piské Tchouvot note 2 ; Ateret Avote 24,2]. Il est à noter que dans les pays où la nuit tombe tard, il ne sera pas forcément recommandé d'appliquer cette mesure de rigueur, car elle porte souvent atteinte à la Sim'ha de la fête (qui est une Mitsva Deoraïta).

David Cohen

## Réponses n°387 Emor



**Enigme 1 :** Quel est le point commun entre Yossef Hatsadik et Yéhocoua Bin Noun ?

Les 2 ont vécu 110 ans

**Rébus :** Véa / Avare / Tas / Chaud / Phare / T / Roi

**Enigme 2 :** Dans un village, le tiers des habitants travaille dans les champs, la moitié du reste travaille à la mine, et les 600 autres habitants travaillent en ville. Combien le village a-t-il d'habitants ?

On va utiliser l'équation suivante pour résoudre ce problème :

$x$  = nombre total d'habitants du village

On sait que :

Le tiers des habitants travaille dans les champs =  $x/3$

La moitié du reste travaille à la mine =  $(x/3) / 2 = x/6$

Les 600 autres habitants travaillent en ville.

Donc  $x$  = nombre d'habitants travaillant dans les champs + nombre d'habitants travaillant à la mine + nombre d'habitants travaillant en ville  $x = (x/3) + (x/6) + 600$

On peut résoudre cette équation pour trouver la valeur de  $x$  :

$3x + 6x + 1800 = 6x + 1800 = x = 1800$

Donc, il y a 1800 habitants dans ce village.

## De La Torah Aux Prophètes

La paracha Behoukotiï comporte des réprimandes: L'Eternel fait connaître à Son peuple les malheurs qui s'abattraient sur lui au cas où il n'écouterait plus Sa parole et ne suivrait plus Ses instructions.

Parallèlement, la haftara tirée des chapitres 16 et 17 de Jérémie, annonce aussi toutes les misères qui seront le lot des habitants du royaume de Juda pour leur infidélité à D-ieu.

Yirmiya se heurtait souvent à l'hostilité du peuple lorsqu'il le blâmait pour son idolâtrie. Il ne se décourageait pas et affirmait dans le premier verset

que Hachem l'assistait et le protégeait de ses ennemis « Hachem est ma force et ma puissance au jour de détresse ». Il prédit qu'un jour (à l'époque du Machiah), les goyim reconnaîtront la vanité et l'impuissance de leurs idoles. Cependant, pour ce qui est de son peuple, c'est dès maintenant qu'il doit prendre conscience de la futilité de la avoda zara. Hachem lui annonce que ceux qui ne voudront pas Le reconnaître seront contraints de découvrir combien grande est Sa puissance. Aussi, la confiance qu'ils accordent aux idoles les a détournés de la mitsva de chémitta ; c'est pourquoi le prophète annonce leur exil qui permettra à la terre de se reposer. Yirmiya dénonce également, une confiance mal placée en

Jeu de mots :

Difficile de travailler la terre avec une migraine.

Devinettes

Qu'est-ce que cela signifie ? (Rachi, 26-14)

- « Vous vous fructifierez et Je vous multiplierai ». La 2ème expression est en trop ! Que signifie-t-elle ? (Rachi, 25-9)
- En dehors du Michkan, qu'est-ce qui est appelé « Michkan » ? (Rachi, 26-11)
- « Si vous n'écoutez pas, alors ... ».
- Comment est appelé le Beth Hamikdash dans la paracha ? (Rachi, 26-19)
- Le roi Ménaché n'a pas été impie toute sa vie. Combien de temps l'a-t-il été et combien de temps a-t-il fait téchouva ? (Rachi, 26-35)

## Réponses aux questions

**1)** Nos Sages enseignent (Soucca 28) : Raban Yo'hanan Ben Zakaï ne s'est jamais déplacé, ne serait-ce que sur une distance de 4 coudées, sans porter sur lui les Tefiline, et sans qu'il ait des paroles de Torah en bouche.

Remez Ladavar : Raban Yo'hanan Ben Zakaï a eu le mérite d'accomplir (et donc de s'inscrire dans) le verset déclarant : Ime bé'hokotaï télékhou, autrement dit : « Ce sage a été "zokhé" de "marcher, de se déplacer" ("lalékhète", verbe apparenté au terme "télékhou" : "vous marcherez") toute la journée avec " 'houkotiï " (c'est-à-dire : Bé'hokotaï : Avec les Tefiline. En effet, ces derniers sont appelés « 'hok », comme la Torah le rapporte dans la Sidra de Bo (13-10) : « Véchamarta ète "ha'houka" hazote »). (Or Ha'haïm Hakadoch)

**2)** Le traité Yoma (38b) enseigne : Si un homme a vécu la majeure partie des années de sa vie en évitant au maximum de fauter, Hachem garantit à ce dernier qu'il ne fautera pas (de sitôt) jusqu'à la fin de ses jours (Hachem l'aidant en effet à déployer encore plus de forces pour contrer les attaques du Yetser Hara cherchant à l'amener au péché).

Or, il est écrit (Téhilim 90-10) que la moyenne de vie d'un homme est d'environ 70 ans, et si ce dernier a de la vigueur, il atteindra l'âge de 80 ans (voir plus encore). Ceci dit, c'est pour cela que : « Ime bé'hokotaï télékhou », autrement dit : " Si 41

années sont passées (le nombre 41 correspond à la guématria du mot « ime », mais aussi à la majorité de la moyenne des années de vie d'un homme vigoureux, c'est-à-dire, d'un individu ayant eu le mérite "bé'hasdei Hachem" d'atteindre l'âge de 80 ans) et que vous avez jusqu'alors marché dans les voies de D... , vous serez alors assurés, Bzham, que "vous garderez jusqu'à la fin de vos jours les mitsvot de l'Eternel", et serez résistants à la faute ("véète mitsvotaï tichmorou..."). (Sfate Émet)

**3)** Ceux qui s'abstiennent malheureusement de donner les dîmes que la Torah exhorte à donner ! (Ménorate Hamaor, Ner 3, Klal 7, Hélek 2, 4ème chapitre)

**4)** L'ours ! (Even Ezra, Sefer Eikha, 3-10)

**5)** Du fait que « al pi sod » ("selon les secrets profonds de la kabala"), les "Kélalote" ne sont en vérité que des bérahkhot. Or, on sait bien qu'un secret (un "sod") ne se dit (par excellence) qu'à voix basse. (Ahavate Torah, Sidra de Ki Tavo)

**6)** Car tous les êtres vivants ne sont que "guérim" ("des étrangers", c'est-à-dire : "Des êtres de passages dans ce monde"), alors que Eliahou Hanavi est resté vivant (il a eu l'immense privilège et mérite de monter vivant au ciel dans un char de feu), c'est la raison pour laquelle il est appelé : « Hatichbi » (terme apparenté au mot « tochav », signifiant : un résident, expression traduisant l'idée de permanence). (Sefer Haminhaguim, ote 422)

L'Homme, être de chair. A l'inverse, « Béni soit l'homme qui place sa confiance en Hachem ». Seule, une confiance absolue au Maître du Monde et une soumission totale à Sa volonté permettront de ramener les enfants d'Israël à l'obéissance des lois divines.

A la fin de notre haftara, Yirmiya proclame « Hachem mikvé d'Israël » : mikvé ayant une double signification : Hachem source d'espérance et comme un mikvé, Hachem purifie les fautes de ceux qui font téchouva.

Le dernier passouk « guéris-moi Hachem et je serai guéri, viens à mon secours et je serai sauvé car Tu es Ma louange » a été inséré dans le texte de la amida, bien que formulé au pluriel.

**Rabbi Yaacov ben Méïr :  
Rabbénou Tam**

Né en 1100 à Ramerupt, en France, Rabbi Yaacov ben Méïr, dit Rabbénou Tam était un tossafiste et le petit-fils maternel de Rachi. Il fut surnommé Rabbénou Tam, en référence au patriarche Yaacov qui était tam, c'est-à-dire parfait, intègre. Ce Tossafiste français fut l'un des plus importants de son temps, et on lui doit la matière principale des Tossafot du Talmud de Babylone.

Il fut éduqué par son père, Rabbi Méïr, et par son frère aîné, Chmouël ben Méïr (le Rashbam). Avec sa femme Myriam, ils eurent 4 fils.

Établi à Ramerupt, Rabbénou Tam possédait maisons et terres qu'il administrait en même temps qu'il menait l'étude dans sa yeshiva qui fut fréquentée par plus de 80 tossafistes. Comme il était d'usage, il subvenait aux besoins de ses étudiants. Il possédait de nombreux manuscrits en provenance d'Allemagne, du Nord de la France mais aussi d'Afrique du Nord et d'Espagne, qu'il corrigait et annotait. Il possédait également des manuscrits de Rachi.

Un grave incident marqua la vie de Rabbénou Tam: il fut violemment molesté dans son village par des croisés lors de la Deuxième Croisade. Il n'eut la vie sauve que par l'intervention d'un noble auquel il promit le versement d'une somme importante et qui jura de le convertir. Il semble qu'il se réfugia alors à Troyes.

En mai 1171, à Blois, un valet-servant chrétien prétendit avoir vu un Juif jeter le corps d'un enfant dans la Loire. Aucun cadavre ne fut retrouvé, mais la quarantaine de Juifs résidant dans la ville furent jetés en prison. La plupart des Juifs préférèrent mourir. Le 26 mai 1171 (20 sivan 4931), 38 Juifs, dont 17 femmes, périrent sur le bûcher. C'était là le parfait canevas de la première accusation de crime rituel en Europe occidentale. Le martyr de Blois fit une impression considérable sur les contemporains. Outre deux récits en prose des événements, des Seli'hot furent composées. Apprenant les tragiques évènements de Blois, Rabbénou Tam déclara le 20 sivan jour de jeûne pour les Juifs de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne. Très affecté par les événements de Blois, Rabbénou Tam décéda deux semaines plus tard, le 9 juin de la même année, au cours d'une visite à Ramerupt.

Il fut l'un des plus éminents continuateurs de son

grand-père Rachi, commentant son commentaire du Talmud, dans ce qu'on nomme les Tossefot. Le nom de Rabbénou Tam apparaît dans pratiquement chaque page du Talmud, en vis-à-vis de celui de Rachi. Son enseignement eut une profonde influence dans le domaine de la Halakha, et notamment au sujet des Mitzvot des Téfiline et de la Mézouza. Il arriva à Rabbénou Tam d'être en désaccord avec son grand-père Rachi, notamment concernant la position de la Mézouza sur les montants de porte, Rachi soutenait qu'elle devait être positionnée à la verticale, et Rabbénou Tam à l'horizontale, ce qui valut à la tradition d'adopter la position inclinée afin de se conformer à l'enseignement des deux maîtres. Il est aussi souvent cité au sujet de son opinion sur l'heure de passage du jour à la nuit.

Outre les Tossefot qui lui sont attribuées, Rabbénou Tam écrivit des piyyoutim (poèmes liturgiques) et des Responsa, réunies dans le Sefer haYachar (le Livre du Juste, 1149) sans rapport avec le midrash homonyme du même nom. On ne dispose que d'un seul manuscrit du Sefer haYachar. Celui-ci est conservé à la bibliothèque nationale et universitaire de Jérusalem.

David Lasry

**Birkat Mordekhaï**

**L'Étude de la Torah :  
clé pour une promenade paisible au  
Jardin d'Éden**

Il est rapporté dans le Sefer Melakhim (1, 13, 33) : « Après cet événement, Yerovam ne s'écarta point de sa mauvaise voie ». La Guemara de Sanhédrin (102a) s'interroge sur la signification de "après" dans ce verset. Rabbi Aba explique : après que le Saint Béni soit-Il saisit Yerovam par son vêtement et lui dit : "Reviens, et toi, Moi et le fils d'Ichaï, nous nous promènerons dans le Jardin d'Éden." Yerovam répondit : "Qui sera à la tête ?" Le Saint Béni soit-Il dit : "Le fils d'Ichaï." Alors Yerovam déclara : "Si c'est ainsi, je n'en veux pas".

A première vue, cette interprétation est très étonnante. Comment Yerovam a-t-il osé répondre de la sorte et comment a-t-il pu renoncer à une proximité divine exceptionnelle pour une question d'honneur ? Dans la proposition divine, il existe également une promesse d'unité, c'est-à-dire la réunification avec la maison de David, et en disant "je n'en veux pas", Yerovam exprimait, en réalité, son désir de poursuivre sa séparation, car même s'ils sont réunis, si David est à la tête, cela signifie probablement que la royauté lui serait retirée, et cela, Yerovam ne pouvait le supporter.

Cette capacité de s'opposer avec une telle effronterie vis-à-vis d'Hachem nous force

à constater que, face à la vérité divine, il est inutile de dissimuler ses traits de caractère. Dans ce monde, où vérité et mensonge se mêlent, l'homme peut cacher ses défauts, mais face au Maître du Monde, il n'y a ni ruse ni tromperie qui tiennent : Les traits de caractère s'expriment sans contrôle.

Pour Yerovam, si David est à la tête, cette promenade serait un enfer. Ainsi, même lorsque le Saint Béni soit-Il propose à Yerovam de "revenir", ce dernier répond qu'il n'est toujours pas pur. Il n'y a donc pas de jardin d'Éden pour Yerovam, et il en est de même pour toutes les personnes ayant de mauvais traits de caractère. Le fait d'être en compagnie d'Hachem devient alors un supplice.

À présent, nous pouvons comprendre les propos de Rachi sur le verset (Vayikra 26, 12) : « mais je me complairai au milieu de vous, et je serai votre Divinité, et vous serez mon peuple ». Rachi explique : « Je cheminerai avec vous dans le Jardin d'Éden comme l'un d'entre vous, et vous n'aurez pas à trembler devant moi ».

Quel serait alors le meilleur moyen d'obtenir de bons traits de caractère pour que cette promenade ne devienne pas un supplice ? La réponse se trouve dans le premier Rachi de la paracha : « Si vous marchez dans mes préceptes – si vous étudiez avec effort la Torah ». L'étude de la Torah purifie l'homme de ses mauvais traits de caractère.

Yonathan Haik

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

**Enigmes**

**Enigme 1 :**

Où dans la Meguilat Rout trouve-t-on un lien avec un passage que nous lisons tous les vendredis soir ?



**Enigme 2 :**

Qu'est-ce qu'on peut écraser avec le pied droit mais pas avec le pied gauche ?

**La Paracha  
en Résumé**

- La Paracha de Bé'hokotaï commence par délivrer des Bérakhot pour ceux qui respectent la Torah et les Mitsvot.
- Elle cite ensuite 49 malédictions, (qui iront sur nos ennemis).

- On peut ensuite apprendre les lois des dons qu'un homme peut faire en offrant la valeur d'un humain, d'un terrain ou d'un animal.
- La Paracha poursuit avec des lois concernant les terrains.
- Le livre de Vayikra conclut ses dernières lignes en citant l'interdit de celui qui aimerait échanger un animal au sujet d'un Korban.

**Rébus**



## La Force d'une parabole

A la fin de l'énoncé des malédictions, Hachem dit : " Je ne permettrai pas aux juifs de s'assimiler totalement en exil. " Malgré la galout et les difficultés entraînées par celle-ci, le peuple est toujours resté attaché à son créateur.

Le Maguid de Douvna nous rapporte l'histoire d'un artisan qui était réputé pour la qualité de son travail. Fort de cette renommée, il est contacté par le roi en personne qui lui propose un poste au palais. En plus de son salaire, il lui offre le gîte et le couvert. Un beau jour, il tombe malade et ne peut plus assurer ses tâches quotidiennes. N'ayant plus de revenus, il puise dans ses réserves pour faire vivre sa famille. Une fois ses derniers sous épuisés, ses proches commencent à vendre quelques

meubles pour tenir le coup. Plus tard, ils envisagent également de mettre en vente tout son matériel de travail. Cela peut leur rapporter une somme intéressante et leur père semble ne plus en avoir une réelle utilité. Mais notre homme n'est pas du tout de cet avis. Il leur permet de mettre en vente ce qu'ils veulent à la maison, mais surtout pas son matériel. La raison est simple, tant qu'il possède ses outils, il reste l'artisan du roi. Il est ponctuellement malade mais il espère rapidement retrouver son poste. Ainsi, par pitié pour son employé, le roi peut accepter qu'il garde le droit d'être logé et nourri. Mais dès l'instant où il mettrait en vente ses outils, il perdrait toute légitimité sur ses privilèges n'étant plus amené à revenir au service du roi.

... " Il y a des choses dont on ne peut pas se séparer

mes enfants" leur dit-il.

Ainsi, avec la galout nous avons perdu le Temple et sa splendeur, nous avons été exilés de notre terre et avons erré de région en région au gré de peuples parfois accueillants et parfois menaçants. Mais tant que le peuple reste attaché à Sa Torah, la séparation reste provisoire, car nous avons toujours ce qui nous relie au roi.

Et même si parfois, il nous arrive de nous égarer, il y a une chose "dont on ne peut se séparer". Cet attachement à la Torah et à ses valeurs est l'assurance de ne pas finir par ressembler aux peuples parmi lesquels nous sommes amenés à séjourner, en attendant la délivrance finale que l'on espère imminente.

Jérémy Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léonouf Nîchmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aviel est un Bahour Yechiva qui étudie à merveille mais aime tout aussi bien chanter des louanges à Hachem, matière dans laquelle il excelle d'ailleurs. C'est pourquoi, chaque Chabat passé à la Yechiva, on le place en tête de table et c'est lui qui choisit les morceaux, partage les solos et organise même des canons. Même l'homme de ménage semble prendre beaucoup de plaisir à les écouter puisque chaque Chabat il s'assoit dans un coin et les regarde avec émerveillement. Les Bahourim remarquent tout de même qu'il semble connaître les chansons et même leurs paroles puisqu'ils le voient murmurer avec eux. Un des garçons décide donc de lui poser franchement la question et l'homme en question lui répond qu'effectivement il connaît bien tous ces chants car il a travaillé durant 10 ans chez un chanteur marocain connu dont la table était chaque Chabat remplie d'invités. C'est au tour des garçons d'être ébahis et de lui demander des anecdotes à son sujet. L'homme de ménage ne se fait pas prier longtemps et vient s'asseoir près d'eux et ils finissent même par chanter avec lui des Zmirot de Chabat. Les semaines passent et les Bahourim découvrent que ce jeune homme est doté de grands talents ainsi que d'une voix merveilleuse. Ils ne tardent pas à le placer même au centre de la table à la place d'Aviel pour qu'il soit lui leur nouveau chef d'orchestre. Mais voilà qu'un jour, le Roch Yechiva mange un repas avec ses chers élèves et s'étonne grandement lorsqu'il découvre cela. Il se pose la question de comment il doit réagir et s'il doit les laisser faire ? Qu'en dites-vous ?

La Guemara Sanhedrin 90b nous raconte que Nébouhadnetsar, le racha, voulut chanter à Hachem des louanges mais l'ange Gabriel vint et lui mit une claue pour le faire taire. Rabbi Itshak nous apprend que si le Malakh n'était pas venu, il y aurait en cela une grande honte envers le roi David car Nébouhadnetsar les aurait encore mieux chantés que lui. Le Rav Zilberstein veut apprendre de là que c'est à nous de louer Hachem et non pas aux non-juifs qui ne le servent pas. Il prend comme appui ce que l'on dit dans la Tefila « Avraham Yaguèl Itshak Yéranène », c'est-à-dire c'est aux Avot, aux serviteurs de Hachem de Le chanter et Le louer et pas aux autres. Et comme on le dit dans la suite de la Tefila « Il n'a pas fait hériter de notre repos (le Chabat) les non-circoncis ».

En conclusion, le Rav explique que louer et glorifier Hachem avec des chansons n'est pas une simple chose et que seuls les serviteurs de Hachem ont le droit et surtout le mérite de pouvoir le faire.

(Tiré du livre Oupiryu Matok, Béréchit, page 59)

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

### « 5 d'entre vous poursuivront 100 et 100 d'entre vous poursuivront 10000... » (26/8)

**Rachi écrit** : « Est-ce le bon compte ? Le passouk aurait dû dire que 100 poursuivront 2000 ? Seulement, la puissance d'un petit nombre observant la Torah n'est pas comparable à celle d'un grand nombre observant la Torah. »

**Le Mizra'hi demande** : Voilà qu'il est écrit dans la paracha Haazinou : « ...1 (parmi les nations) poursuit 1000 (Bné Israël) et 2 (parmi les nations) poursuit 10000 (Bné Israël)... » (32/30). Et Rachi ne pose pas la question : mais on aurait dû dire que 2 poursuivent 2000 ! ? De plus, la réponse citée par Rachi ici ne peut évidemment pas s'appliquer dans la paracha Haazinou ! ?

**Le Imré Noam, au nom de Rabbenou Tam, répond** : Ici, il est écrit de poursuivre et tuer, là cela doit être proportionnel, c'est pour cela que Rachi pose la question, alors que dans paracha Haazinou, on parle juste de poursuivre, là on peut concevoir que ce ne soit pas proportionnel.

**Le Sifté 'HaKhamim répond** : Dans la paracha Haazinou, il est écrit 1 Rodéf 1000 et 2 yanissou 10000, "Rodéf" peut se comprendre "tuer" et là c'est proportionnel et effectivement, 2 ne tueront que 2000, et quand le passouk parle de 10000, il s'agit de yanissou, c'est-à-dire juste de mettre en fuite. Ainsi, dans paracha Haazinou, Rachi ne pose pas la question car il est compréhensible que 1 tue 1000 et que 2 mettent en fuite 10000.

**Le Tsadé Ladérekh ramène la réponse suivante** : "Rodéf" c'est de poursuivre grâce à la force des combattants alors que "yanissou" c'est de désertir le champ de bataille par peur, même sans être poursuivi. Ainsi, dans paracha Haazinou, Rachi ne pose pas de question car 1 poursuit 1000 et effectivement 2 poursuivent 2000 mais en voyant ces 2000 se faire poursuivre, cela entraînera que 8000 autres désertiront le champ de bataille par peur, d'où les 10000.

**Le Béer Bessadé répond** : Le principe étant que plus la gravité de la transgression est grave, plus Hachem livre les Bné Israël facilement dans les mains ennemies. Rachi ne pose donc pas la question dans paracha Haazinou car la réponse citée ici s'applique dans paracha Haazinou juste dans l'autre sens, c'est-à-dire la puissance d'un petit nombre transgressant la Torah n'est pas comparable à celle d'un grand nombre transgressant la Torah. Ainsi, si 1000 transgressent la Torah, la faute est tellement grave que Hachem les livre dans les mains de 1 mais si 10000 transgressent la Torah, Hachem ne va pas les livrer dans les mains de 10 car vu le nombre de transgresseurs, la gravité est extrêmement importante et donc ils seront transmis juste dans les mains de 2.

**On pourrait proposer la réponse suivante** :

Commençons par ajouter d'autres questions :

**1.** Tossefot (Sota 11) demande : comment est-ce possible que dans Bé'houkotai, le passouk dit que 5 Bné Israël poursuivent 100 ennemis et dans paracha Haazinou 1 ennemi poursuit 1000 Bné Israël, pourtant il y a un principe selon lequel la midda (mesure) du bien est supérieure à la midda de punition ?!

**2.** Dans la Guémara (Moed Katan 16), David HaMélékh en tirant une seule flèche, tuait 800 ennemis et David

HaMélékh soupierait en disant qu'il en manque 200, puisque dans Haazinou il est écrit 1 poursuit 1000, jusqu'à qu'une bat kol (voix) lui répondit : c'est à cause de Ouria ha'Hiti.

Pourquoi David HaMélékh soupierait-il ? Voilà que ce qui est dit 1 poursuit 1000, c'est 1 ennemi et non 1 Bné Israël donc ce passouk ne concerne pas David HaMélékh ! ?

La Chita Lélatmid de Rabbenou Y'hiel de Paris répond à la deuxième question en disant que ce que le passouk dans Haazinou dit, à savoir que 1 ennemi poursuit 1000 Bné Israël, c'est seulement dans la situation où les Bné Israël ne font pas la volonté de Hachem, mais lorsque les Bné Israël font la volonté de Hachem, cela s'inverse et c'est 1 Bné Israël qui poursuit 1000 ennemis, c'est pour cela que David HaMélékh se plaignait de n'en tuer que 800.

**Mais cela provoque une apparente contradiction** :

Dans paracha Bé'houkotai, dans la configuration où on étudie la Torah, c'est 5 Bné Israël qui poursuivent 100 ennemis et dans paracha Haazinou, c'est 1 qui poursuit 1000 ! ?

**À cela, on peut ramener la réponse du Or 'haHaim haKadoch (concernant une autre question)** :

Dans paracha Bé'houkotai, on parle de gens faibles alors que dans paracha Haazinou, on parle de gens forts.

**À présent, on pourrait dire** : De base, le passouk dans paracha Haazinou où 1 poursuit 1000 ne dit pas clairement qui poursuit qui, afin de laisser ouvert et donner la possibilité de lire ce passouk de deux manières : soit 1 Bné Israël poursuit 1000 ennemis, soit 1 ennemi poursuit 1000 Bné Israël. Cela pour nous enseigner : Si vous étudiez la Torah et observez les mitsvot, 1 fort des Bné Israël poursuivra 1000 ennemis et 2 forts Bné Israël poursuivront 10000 mais sinon, ce sera le contraire. Car de base les Bné Israël sont censés étudier la Torah et donc le verset doit se lire : 1 Bné Israël poursuit 1000 ennemis et 2 Bné Israël 10000 ennemis. C'est pour cela que Rachi ne pose pas la question dans Haazinou car la réponse est la même qu'ici, c'est le même principe, à savoir chez les Bné Israël, la puissance d'un petit nombre observant la Torah n'est pas comparable à celle d'un grand nombre observant la Torah, c'est décuplé et non proportionnel, mais si vous n'étudiez pas la Torah et n'observez pas les mitsvot, cette force qui n'est pas proportionnelle et qui est logiquement spécifique aux Bné Israël sera transmise à votre ennemi bien que concernant les ennemis, il n'y a pas de logique au fait que ce ne soit pas proportionnel. Ainsi, si 1 ennemi poursuit 1000 Bné Israël, ce n'est pas parce que la midda de punition est plus grande que la midda tova, et si 2 ennemis poursuivent 10000, ce n'est pas que les ennemis par leur nombre ont une force décuplée et non proportionnelle, c'est seulement parce que la force des Bné Israël leur a été transmise à cause de nos fautes. La Torah nous enseigne que la force des ennemis provient de notre faiblesse dans l'étude de la Torah, c'est cela que les parachiyot Bé'houkotai et Haazinou nous enseignent, la réussite dans une guerre provient de l'étude de la Torah. Ainsi, la Torah dit : Si vous étudiez la Torah pour éradiquer par exemple 40000 ennemis, il suffirait au maximum (car c'est décuplé et non proportionnel) soit de 400 faibles soldats (paracha Bé'houkotai), soit de 8 forts soldats (paracha Haazinou). La sécurité totale ne peut avoir lieu que par l'étude de la Torah.

« L'étude de la Torah protège et sauve » (Sota 21)

Mordekhai Zerbib

## Règle du jeu :

Dans ce jeu, des questions correspondent aux lettres de l'alphabet. La première réponse commence par un A, la deuxième par un B, etc. Les participants doivent trouver le mot exact en français. Le point est attribué à celui qui donne la bonne réponse en premier. Il y a des devinettes pour tous les âges. Le mot surligné dans la devinette indique ce qu'il faut chercher.

**A** Les *Tsadikim* peuvent bénéficier d'une proximité avec Hachem plus grande que celles de **ces créatures**.

des Anges

**B** Les commentateurs se demandent pourquoi la Torah n'évoque que des ... d'ordre matériel et non pas les récompenses spirituelles.

Bénédictions

**C** Ce petit nombre de Juifs poursuivra cent ennemis.

Cinq

**D** Ce **pourcentage** des animaux du gros ou petit bétail doit être consacré comme offrande.

un Dixième

**E** Il existe une sorte de vœu "Erekh", qui se traduit par ...

Evaluation

**F** Une des malédictions est que le bruit de **cette chose** si légère nous fera fuir !

Feuille

**G** "Cela ne traversera pas votre pays", cela signifie que les armées ne tenteront même pas de traverser Israël pour faire la guerre ailleurs.

Le Glaive

**H** Dans beaucoup de communautés, on dit **ces mots** à la fin de notre *Paracha*, qui marquent la fin du livre de *Vayikra*.

"Hazak, 'Hazak, vénit'hazek !"

**J** Le *Ma'asser Chéni*, la seconde dîme, doit être consommée dans **cet endroit**.

Jérusalem

**L** **Qualité morale**, fidélité à tenir ses engagements.

Loyauté

**M** Cent d'entre vous poursuivront **ce grand nombre** d'ennemis.

Myriade

**N** Lorsque la pluie tombe à **ce moment**, c'est une bénédiction car ça ne dérange personne.

les Nuits de Chabbath

**O** Si les enfants d'Israël n'... pas à la parole d'Hachem, ils s'attireront l'inverse de la Bénédiction.

Obéissent

**P** C'est le **point culminant** des bénédictions, car sans ça, il n'y a rien !

la Paix

**R** Si un animal est consacré, il est interdit de le ... par un autre, même si le second est mieux.

Remplacer

**S** **Opération de guerre**, qui consiste à entourer l'ennemi (surtout une ville ou des fortifications) pour le priver des secours venus de l'extérieur.

faire le Siège

**T** Se consacrer à **son étude** intensive fera mériter toutes les bénédictions.

la Torah

**V** **Ces récoltes** resteront fraîches et il faudra faire de la place

les Vieilles récoltes



## Behoukotai (316)

וְנָתַתִּי גֶשְׁמֵיכֶם בְּעֵתָם וְנִתְּנָה הָאָרֶץ יְבוּלָה וְצִץ הַשָּׂדֶה וְכוּ'..(כו.ד.)  
 « **Je vous donnerai les pluies en leur saison, et la terre livrera son produit, et l'arbre du champ...**»(26.4)

La Paracha Behoukotaï débute par les récompenses qu'Hashem promet à celui qui étudie et se donne corps et âme à la Thora : « **Je vous donnerai les pluies en leur saison, et la terre livrera sa récolte, et l'arbre du champ donnera son fruit ... vous aurez du pain à manger en abondance, et vous vivrez en sécurité ... Je ferai régner la paix dans ce pays...Vous poursuivrez vos ennemis, et ils succomberont sous votre glaive...Je vous ferai croître et multiplier, et Je maintiendrai mon alliance avec vous...Je fixerai ma résidence au milieu de vous** ». La Thora nous décrit donc uniquement des bienfaits dans ce Monde ici-bas et ne fait aucunement allusion au Monde Futur, qui est pourtant le but ultime de notre présence dans ce Monde ! Le **Hafets Haïm** explique cela par la parabole suivante. Un homme devait se rendre à une foire annuelle pour vendre ses tissus onéreux et ainsi assurer sa parnassa pour toute l'année. Il loua donc les services d'un cocher et y chargea tous ses tissus. Le commerçant remarqua une énorme casserole dans la charrette et interrogea le cocher qui lui expliqua qu'il s'agissait de la soupe qu'il avait prise pour avoir de quoi manger pendant ce long chemin. Il lui demanda de l'enlever afin de ne pas prendre le risque d'abimer sa marchandise. Il lui promit en échange de lui offrir les repas sur la route. Mais il vit une seconde casserole. Le cocher lui expliqua qu'au retour, le commerçant ne serait pas là pour lui payer les repas. Il devait donc prendre aussi de la soupe. Il lui promit donc de payer double à chaque restaurant afin qu'il puisse recevoir un repas sur la route du retour. Le **Hafets Haïm** explique qu'il était évident que ces repas ne constituent pas une quelconque rémunération pour le cocher ! Ainsi, le salaire pour l'étude de la Thora est incommensurable. Les récompenses énumérées dans notre Paracha ne sont qu'une mise en condition destinée à nous aider et ne pas être dérangé.

וְנָתַתִּי גֶשְׁמֵיכֶם בְּעֵתָם וְנִתְּנָה הָאָרֶץ יְבוּלָה וְצִץ הַשָּׂדֶה וְכוּ'..(כו.ד.)  
 « **Je donnerai vos pluies en leurs temps et la terre donnera son fruit** » ( 26,4)

Puisque la production des fruits n'est qu'une conséquence naturelle de la tombée de la pluie, s'il y a de la pluie, il y a des fruits, pourquoi donc en faire une bénédiction à part entière? On le

comprendra à travers cette anecdote. Une fois, un élève de **Rav Yéhezkel Levinstein** vient le voir pour lui dire avec étonnement que ses poules ont dernièrement produit beaucoup plus d'œufs qu'à l'accoutumée. Le Rav lui dit : Cela est tout à fait normal! Ces derniers temps il a plu bien plus que d'habitude. Ne comprenant pas cette réponse, le disciple en parla à un autre Rav qui lui expliqua : Ce que le Rav voulait te dire c'est que la pluie qui tombe n'est que le signe d'une abondance de bénédiction envoyée par Hachem. S'il a beaucoup plu, c'est qu'Hachem a envoyé Sa Bénédiction avec abondance dans le monde. De même que de cette bénédiction, la terre produit des fruits, de même ce flux de bénédictions Divine t'a permis d'obtenir beaucoup d'œufs.

וְשִׁבַרְתִּי אֶת גְּאוֹן עֲצֻכֶם (כו. ט.)

« **Je briserai votre puissance orgueilleuse** » (26,19)  
 Selon Rachi, il s'agit de la destruction du Temple. Cette malédiction qu'Hachem brisera la puissance du peuple d'Israël comporte, comme toutes les autres malédictions, un point positif. En effet, quand une personne faute, l'impact et les conséquences de cette faute, dans ce monde matériel ainsi que dans tous les mondes spirituels, sont tellement graves et terribles, que si ce pêcheur en avait conscience, il ne pourra plus continuer à vivre comme avant, car il en serait détruit. Cependant, Hachem, dans Sa bonté, annonce qu'Il brisera la force des Juifs. Ainsi, leur intelligence et leur niveau de perception une fois réduits, le pêcheur ne saura plus mesurer l'impact de sa faute qui lui en sera complètement caché. Cela lui donnera la possibilité de continuer à vivre de façon sereine et équilibrée, même après sa faute. Il pourra la supporter.

*Bné*

*Yissahah*

וְזָכַרְתִּי אֶת בְּרִיתִי יַעֲקֹב (כו.מב.)

« **Et Je Me souviendrai de Mon alliance avec Yaakov** »(26,42)

Le nom de Yaakov est écrit ici avec un Vav supplémentaire. Rachi commente : Cinq fois, le nom Yaakov est écrit plein (avec un Vav) et cinq fois, le nom Eliahou est écrit sans Vav : Yaakov a reçu une des lettres du nom d'Eliahou comme gage et promesse qu'il annoncerait la délivrance de ses enfants. Sur le mode allusif, le **Avné haChohen** fait remarquer que le nom Yaakov correspond aux initiales de l'expression : *OuméEliyahou kibel Yaakov arvon béhamicha*, Yaakov reçut par cinq

fois un gage d'Eliyahou). Pourquoi le patriarche prit-il cinq fois un gage du prophète? Le chiffre cinq renvoie aux cinq livres de la Torah; en l'observant et en l'étudiant, on rapproche la venue du prophète Eliahou. Cela étant, pourquoi lui prit-il précisément la lettre Vav? Car sa valeur numérique complète équivaut à treize (ווא), allusion à notre devoir de nous attacher aux treize attributs de Miséricorde du Créateur. De même qu'Il est clément et miséricordieux, nous nous devons de l'être.

וְכָל מַעֲשֵׂר בְּקָר וְצֹאֵן פֶּלֶא אֲשֶׁר יַעֲבֹר תַּחַת הַשֶּׁבֶט הָעֲשִׂירִי יִהְיֶה קָדָשׁ לַיהוָה (כו. לב)

« **Tout ce qui passera sous le bâton, le 10e sera Saint pour Hachem** » (27,32)

Quand un homme a du bétail, il doit prélever le dixième de ses animaux pour Hachem. On laisse passer les neufs premiers animaux sous le bâton et le dixième est réservé en dîme pour Hachem s'il n'a pas de défaut il sera porté en offrande et ensuite consommé par le propriétaire et ses proches. Ce verset fait allusion aux dix grands Justes d'Israël tués en martyrs par les romains. Nos Maîtres nous enseignent que ce décret fut prononcé par le Tribunal Celeste, pour réparer la faute de la vente de Yossef. Or, seulement 9 tribus participèrent à la vente. Yossef n'était pas compté, Réouven n'était pas présent et Binyamin était aux côtés de son père. Pourquoi fallait-il donc dix martyrs pour réparer cette faute? Nos Maîtres disent que les neuf frères ont associé la Chékina avec eux, pour constituer un Tribunal de dix, et décider ainsi de vendre Yossef. Ainsi, il fallait un martyr qui vienne en contrepartie de la Chékina. Le Juste qui joua ce rôle était Rabbi Akiva, mort en disant '**Hachem est Un**'. Notre verset : « **Tout ce qui passera sous le bâton** » *Chavét* - שבט - traduit aussi par tribu (chève, fait allusion aux neuf Justes passés sous (c'est-à-dire à la place de) chaque tribu. Mais le dixième sera Saint pour Hachem, allusion à Rabbi Akiva qui sera le représentant de la Chékina.

*Rabbi Chimchon d'Ostropoli*

וְכָשְׁלוּ אִישׁ בְּאָחִיו (לו. כו)

« **Ils trébucheront, un homme par son frère** » (26,37)

Selon la Guémara (Chavouot 39a) cela signifie : Une personne [trébuchera] sur les fautes de son frère. Cela nous apprend que tous les juifs sont responsables les uns des autres. **Le Maharcha** (Guémara Sanhédrin 27b) précise: Il est écrit : « **Ils trébucheront** », un langage au pluriel, et non pas la nation juive [comme une unité]. Plutôt, [cela fait référence] uniquement à ceux qui ont l'opportunité de protester. A propos d'eux, il est écrit qu'une personne va trébucher sur les fautes de son frère, si elle ne proteste pas. Selon **le Maharal**: Tous les

juifs sont responsables les uns des autres, puisqu'ils sont une seule nation. C'est semblable à une personne qui est blessée à l'un de ses membres, tous les autres vont le ressentir, puisqu'ils font partie d'un même corps. De même, lorsqu'une personne fautive, toute la nation juive le ressent. Cette règle, les juifs sont garants les uns des autres est fondée sur le fait que, contrairement aux autres Nations, les juifs sont unis les uns aux autres par un lien 'Organique' ; de même que le dérèglement d'un organe vital a des répercussions sur l'ensemble du corps, tous les Bné Israël sont affectés par la transgression de l'un des leurs.

**Halakha : Lois du Lachon Harah : Lachon Harah sous la contrainte**

Qu'importe si les propos médisants sont proférés volontairement ou sous l'influence ou les menaces d'un père, d'un maître ou de toute personne à qui l'on doit respect et crainte. En toute situation, il est strictement interdit de dire du lachon Harah

*Tiré du livre « Hafets Haim abrégé »*

**Dicton : Ne vous contenter pas de traverser la vie, grandissez à travers elle.**

*Rabbi Zipper Chelita*

### Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה, ברוך יואל שמעון ישראל בן פנינה, אברהם בן חנה רחל שרה, ליליאן רוזה בת אוטה נזימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, מאיר חיים בן גבי זויריה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון : נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר ולינותן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ויזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מוזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, נסים חי הורבט בן ג'ולי.





Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sortie de Chabbat Parachat Emor, 11 Iyar - 5784

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN CHALITA

# בית נאמן

## Sujets du cours :

1. Rabbi Meïr Ba'al Hanneh
2. Rabbi Haï Taïeb
3. Il est permis d'écouter de la musique avec instruments le Vendredi après Hatsot, pendant le Omer
4. Les lois et coutumes de Pessah Chéni
5. Cette année à Méron

### La Hiloula de Rabbi Meïr pour la Torah

À l'étranger, on organisait une "grande fête" pour Rabbi Meïr Ba'al HaNess le 29e jour du Omer, dans la synagogue la plus ancienne – 'El Ghriba'<sup>12</sup> [jusqu'au

1. Hazzak Oubaroukh (à Rav Kfir Partoush), la semaine prochaine [samedi soir], la veille de Lag Ba'omer, on peut aussi amener des danses, des réjouissances, des tambours, etc. Maintenant, il n'y a que la voix sans orchestre. Et la semaine prochaine, l'orchestre sera également autorisé.

2. Certains disent aujourd'hui que c'est le Rambam (Maïmonide) qui l'a fondé. C'est ce qui est écrit dans le livre "Malkhei Tarshish" (vol. 3, p. 24 et suivantes) du Rav Binyamin Réfaël Cohen (le Rav du moshav Berakhya), et il a quelques preuves à ce sujet. Il y a aussi une preuve supplémentaire tirée du fait que l'on récite les Dix Commandements en étant assis et non debout. C'est l'opinion du Rambam ; tout le monde [à l'époque] se levait pour les Dix Commandements, aussi bien les Séfarades que les Ashkénazes. Et certains sages se sont demandé quelle était la différence entre ce qui est dit dans la Guémara Berakhot (12a), qui interdit de réciter les Dix Commandements en public à cause des hérétiques, et le fait de se lever pour les Dix Commandements, et ils ont trouvé une réponse. Le Rav Shmouel Abohab (siman 276) a également répondu, de même que le Rav Hida (dans son livre "Tov Ayin" siman 11). Mais en 1934, une réponse manuscrite du Rambam a été découverte à Jérusalem, affirmant qu'il est interdit de faire une différence entre une partie de la Torah et une autre, tous les versets de la Torah ayant la même sainteté. Il écrit : "Il n'y a pas de différence entre le verset 'Et la sœur de Lotan était Timna' (Béréchit 36:22) et 'Écoute, Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est un' (Dévarim 6:4), et il est donc interdit de se lever." Les interlocuteurs du Rambam lui ont dit que c'était ainsi que l'on faisait en Babylonie, et il leur a répondu : "Et alors si c'est ainsi que l'on fait en Babylonie ? Babylonie est malade, et si un petit groupe de malades - dix malades - et cent personnes en bonne santé sont présents, est-ce que je devrais donner des maladies et des virus aux personnes en bonne santé pour qu'elles s'adaptent aux malades ? Non, je vais essayer de guérir les malades." Le Rambam s'exprime clairement. Depuis lors, le Rav Ovadia a dit (Shu"t Yéh'avé Da'at 1:29) "un pieu qui ne vacille pas" (Gittin 17a), point final. Il faut écouter la voix du Rambam. Et dans de nombreuses communautés, il est d'usage de ne pas se lever pour les Dix Commandements. Tandis qu'à Djerba, dans le grand quartier, on se lève pour les Dix Commandements, et dans le petit quartier, on ne se lève pas. Le Rav Kadir Sabban, de mémoire bénie, a dit (dans le livre "Nefesh Haya",

jour de Lag BaOmer où l'on célèbre Rabbi Shimon Bar Yochai]. En fait, nous n'avons aucune source indiquant que Rabbi Meïr Ba'al HaNess est décédé le 29 du Omer - le 14 Iyar. Et quelle en est la raison pour laquelle nous célébrons cet événement ce jour-là ? Parce qu'ils ont observé (il y a moins de deux cents ans) que les gens dépensaient énormément d'argent lorsqu'ils viennent à Lag BaOmer<sup>3</sup>. Ils arrivent à Méron et y brûlent des vêtements très précieux, alors que certaines personnes n'ont rien à se mettre. N'est-ce pas dommage ? Il y a ici un acte de "bal tashchit" (interdiction de détruire inutilement). Et ils ont dit qu'il n'y avait pas d'interdiction, car il est écrit (Sanhédrin 52b) qu'on brûle des vêtements pour les rois. Lorsqu'un roi décède, on brûle pour lui des vêtements, c'est l'honneur du roi, et Rabbi Shimon est considéré comme un roi. Mais même si Rabbi Shimon est considéré comme un roi, cela ne concerne que le moment de sa mort, pas deux mille ans après... Et il y a toutes sortes de justifications apportées dans le livre des fêtes dans la Halakha (page 302). Mais elles n'ont pas été acceptées par les générations, et d'un autre côté, on ne pouvait pas annuler la coutume. Alors les sages de Tibériade ont dit : qu'est-ce qu'on fait chez Rabbi Shimon ? Rien. On chante "Bar Yohai", on prend

Ma'arékheth Ayin, lettre 15) que c'était pour une autre raison, car dans le petit quartier, on lit chaque verset avec la traduction de Rav Sa'adia, ce qui prend beaucoup de temps, et c'est pourquoi on a pris l'habitude de s'asseoir pendant la lecture des Dix Commandements. Il a écrit une distinction. Mais l'argument du Rav "Malkhei Tarshish" semble plus raisonnable [que c'est selon le Rambam, car] le Rambam était là-bas et a fondé la synagogue El Ghriba. Nous disons qu'elle a plus de deux mille ans, et selon lui, non, elle n'a pas deux mille ans, c'est le Rambam qui l'a fondée.

3. Les Ashkénazes disent "Lag Ba'omer", et nous disons "Lag La'omer". Et il est plus correct de dire "La'omer". J'ai déjà expliqué la raison une fois, car dire "Lag Ba'omer" implique que tout le Omer dure cinquante jours, ce qui n'est pas vrai, car le jour de la moisson du Omer est le 16 Nissan, et à partir de là, on compte le Omer jusqu'à la fin. C'est ainsi qu'il est rapporté par les derniers décisionnaires au nom du Rav Ari qu'il faut dire "La'omer". (Voir Kaf HaH'aïm, siman 489, se'if katan 32).

All. des bougies | Sortie | R.Tam  
Paris 21:19 | 22:40 | 00:00  
Marseille 20:47 | 21:58 | 22:57  
Lyon 20:57 | 22:12 | 23:18  
Nice 20:40 | 21:52 | 22:52

תלמוד תורה  
bait.nehemao@gmail.com



תורה וקבלה  
בית נאמן

תורה וקבלה  
בית נאמן

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

des vêtements précieux et on les brûle, et il n'y a pas de Torah là-bas (ils n'ont pas encore ouvert de kollel au nom de Rabbi Shimon), alors ils ont dit : faisons quelque chose nous-mêmes, après tout Tibériade est proche de Méron, et à Tibériade, il y a des érudits, et il y a beaucoup de manuscrits très anciens<sup>4</sup>. Et des sages y sont assis et étudient sans avoir un morceau de pain, pourquoi faites-vous cela ? Ils ont dit : que faire ? Si nous faisons une autre fête, qui nous croira ? Ils demanderont, pourquoi à Lag BaOmer vous ne dites pas Tahanoun et à cette fête, vous dites Tahanoun ? Alors ils ont trouvé une idée merveilleuse. "Il a vu l'occasion et l'a saisie" (Baba Metzia 10a)... Ils ont dit : fixons la fête de Rabbi Meïr le jour de Pessah Sheni, après tout on ne dit pas Tahanoun, et cela ne sera pas remarqué. Et deuxièmement, c'est proche de Lag BaOmer, et ainsi tous ceux qui viennent à Méron, en chemin passent par Tibériade, donnent leur don et reçoivent des bénédictions, puis continuent vers Méron. Ce qui leur reste, ils le distribueront à Méron. Et malgré tout, la fête de Méron est bien plus grande en qualité et en quantité que celle de Rabbi Meïr.

### De l'or dans une boîte de cigarettes

Quand j'étais enfant à Tunis, j'étais "jaloux" que l'on fasse tant de bruit autour de la fête de Rabbi Shimon, alors que la fête de Rabbi Meïr ne suscitait pas autant d'attention. Mon nom est Meïr, pourquoi ne fait-on pas autant de bruit pour Rabbi Meïr ? C'était une pensée d'enfant... Pourquoi ne fait-on pas ça pour « moi » ? Plus tard, j'ai appris que la fête en l'honneur de Rabbi Meïr a été établie tardivement, suite à une histoire.

Il y avait un Juif à qui on avait volé un bijou très précieux. Il a dit : "Grâce à Rabbi Meïr Ba'al HaNess, je serai sauvé." Ce jour-là, il est allé à la fête de Rabbi Meïr et il y avait là un non-juif avec qui il faisait des affaires. Il lui a demandé : "As-tu volé mon bijou ?" Le non-juif a répondu : "Moi ? Je n'ai rien volé, pourquoi dis-tu que j'ai volé ?" Le Juif a insisté : "Je pense que tu as volé." Ils ont fouillé le non-juif mais n'ont rien trouvé. Alors le Juif a dit : "Cherchez dans sa boîte de cigarettes." Ils ont cherché dans la boîte de cigarettes et y ont trouvé le bijou ! Le Juif a dit : "Tu vois ?!" Ils ont demandé au non-juif : "Comment t'est-il venu à l'esprit de mettre le bijou dans une boîte de cigarettes ?" Il a répondu : "Je ne sais rien, ce matin, quand je suis parti de ma ville pour venir ici, j'ai pris aussi ma boîte de cigarettes et j'y ai caché le bijou, je ne savais pas que Rabbi Meïr Ba'al HaNess découvrirait mes pensées..." Alors ils ont humilié ce non-juif en lui disant : "Comment oses-tu voler, et en plus chez Rabbi Meïr Ba'al HaNess ?!" Et depuis, ils ont fixé ce jour comme jour de fête.

### "Les piliers sur lesquels la maison repose"

4. On raconte qu'il y a là-bas un manuscrit du Rashash estimé à un milliard de dollars ! (Vous savez ce que c'est qu'un milliard de dollars ?! Les gens sont prêts à payer une telle somme). Il y était gardé, et je ne sais pas s'il y est encore gardé. C'est dans la synagogue de Tibériade appelée "HaSenior", du nom d'un riche dont le nom était "Senior".

Mais ce n'est pas seulement à cause de cette histoire, il y a eu autre chose. Ils voulaient déplacer les piliers près de la tombe de Rabbi Meïr, mais cela n'a pas réussi. C'était difficile pour eux de les déplacer, et le 29 du Omer, ils ont réussi à les déplacer. Ils ont vu que le mur était sur le point de tomber sur les gens, mais grâce à l'aide divine, ils ont pu le déplacer. Quand ils ont réussi, ils ont dit : "C'est un grand miracle, qui a fait cela ? C'est venu du ciel." L'histoire est décrite dans les livres, expliquant comment ils ont déplacé le pilier de manière non naturelle. Ils ont alors dit que Rabbi Meïr avait réalisé cela, et ils ont décidé de faire de ce jour, le 29 du Omer, un jour de fête en son honneur<sup>5</sup>.

5. Mais il y avait un rabbin ashkénaze qui était en colère à ce sujet, il a dit : "Vous inventez des fêtes de votre propre chef, 'Ils passent tous leurs jours comme des fêtes' (Shabbat 151b)", il s'y est opposé. (Cela est mentionné dans le livre "Ta'amei HaMinhagim OuMekorei HaDinim" dans la première édition, page 262). Il est écrit que "le Rav Mordékhai Salonim, un homme de vérité" a dit : "Nous ne faisons pas cela, c'est une 'cérémonie' des Séfarades. Nous ne sommes pas responsables de cela." Comme s'il n'y avait pas de 'cérémonies' chez les Ashkénazes, ils en ont beaucoup... un jour de libération de prison, un jour de célébration de ceci et un jour de célébration de cela. Ils en ont beaucoup. Mais les 'cérémonies' des Séfarades ne doivent pas être faites. Plus tard, ils ont vu que cela ne servait à rien, et les Séfarades venaient en masse et faisaient de généreuses donations. Ils ont dit : "Nous sommes fous, il y a de l'argent ici..." Qu'ont-ils fait ? Ils ont pris la pierre tombale de Rabbi Meïr, qui était très longue (ils disaient qu'il avait été enterré debout, comme le dit le Rav HaAri (Shaar HaGilgoulim, introduction 37) que Rabbi Meïr Ba'al HaNess a été enterré debout. Pourquoi a-t-il été enterré debout ? Je ne sais pas. [Certains disent que c'était pour attendre le Machia'h]. Selon d'autres opinions, celui qui est enterré debout, c'est, Has Wéchalom, une "sépulture d'âne" (Baba Batra 101b), mais c'est ce que dit le Rav HaAri). Ils ont dit : "Nous prendrons la moitié pour les Ashkénazes et la moitié pour les Séfarades." Les Ashkénazes ont leur part du côté gauche, et les Séfarades du côté droit. C'est ainsi qu'ils ont fait. Et peu à peu, il n'y a plus eu de dispute entre les Ashkénazes et les Séfarades, mais tous participent à la Hiloula de Rabbi Meïr, et la Hiloula de Rabbi Meïr a été établie. Une fois, j'ai dit cela à la Yeshiva, un homme s'est levé - son nom est Rabbi Avinoam Solimani - et m'a dit : "D'où sais-tu cela ? Qui te l'a dit ? Nous tous en Perse avons toujours célébré avec joie le jour de la Hiloula de Rabbi Meïr Ba'al HaNess." Je lui ai dit : "La première preuve est que Ben Ish Hai a écrit (première année, Parashat Vayeshev, lois de Hanouka, loi 28) qu'aux jours de Hanouka, on allume une bougie à la mémoire de Rabbi Meïr Ba'al HaNess. Pourquoi ? Parce que Hanouka est la fête des lumières, et Rabbi Meïr aussi, dans son nom, il y a de la lumière. [Et pourquoi aurait-il fallu faire mémoire de lui à Hanouka, si le 14 Iyar n'était pas la vraie date]. Deuxièmement, tu ne connais rien à l'histoire. Quand ce jour de Rabbi Meïr Ba'al HaNess a-t-il été établi ? En l'an 5627 – (cette année, cela fait cent cinquante-sept ans pour cette Hiloula...) Alors, que veux-tu de moi ?! Vous pensez que je dis des choses de mon propre chef ?! Je ne dis pas de mon propre chef, mais tout ce que je dis a une source.

Cette semaine, on m'a montré des choses que j'avais écrites dans le livre Assaf HaMazkir, où parfois "Lékhatehila" (à priori) ne signifie pas en opposition à "Bediavad" en cas de force majeure), mais "Lékhatehila" signifie que dès le départ on fait ainsi, cela ne signifie pas Lékhatehila et Bediavad. Et là, j'ai mentionné que j'avais écrit cela dans les annotations du livre Ani H'oma sur Shabbat (21a). On m'a demandé à ce sujet, car il n'y a pas du tout de Hiddouchim sur Shabbat là-bas. J'étais étonné de moi-même, où ai-je écrit cela ?! Les élèves, qu'ils soient en bonne santé, ont cherché et ont trouvé que j'avais écrit cela dans Or Torah (Eloul 5741, Siman 124), ils me l'ont montré et je dois corriger les choses. Mais pourquoi me suis-je trompé ? Parce que dans Or Torah, j'avais apporté des compléments pour le livre Ani H'oma. Et l'esprit dérive que c'est le livre Ani H'oma... l'esprit dérive et se trompe. Chaque personne peut faire une erreur, il n'arrive rien

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

### "Car c'est une génération perverse"

Rabbi Meïr Ba'al HaNess était une personne spéciale, perspicace, et comprenait les intrigues des gens. Le Talmud raconte (Yoma 83b) qu'une fois, il se rendit avec ses amis - Rabbi Yehouda et Rabbi Yossi - dans un endroit pour trouver une auberge. Ils demandèrent : "Où y a-t-il une auberge de Juifs ?" On leur répondit : "Il y a ici un Juif." Ils demandèrent : "Quel est son nom ?" On leur répondit : "Kidor." Rabbi Meïr pensa en lui-même : "Kidor n'est pas un bon nom - 'car c'est une génération perverse, des enfants en qui il n'y a pas de fidélité' (Deutéronome 32:20)." Il demanda : "N'y a-t-il pas une autre auberge ?" On lui répondit : "Il n'y a pas d'autre auberge." Il n'avait pas d'autre choix, alors il prit l'argent et alla à la tombe du père de Kidor. Il dit : "Écoute, père de Kidor, je laisse l'argent avec toi. D'accord ?..." Et le père de Kidor, qui était un voleur dans ce monde, était aussi un voleur dans l'autre monde... Il vint en rêve à son fils le soir du Shabbat et lui dit : "Écoute, il y a beaucoup d'argent près de ma tombe. Viens à la tombe et prends tout l'argent." Le matin, Kidor pensa : "Rabbi Meïr a l'air perspicace, je vais lui demander à ce sujet." Il lui dit : "Dis-moi, Rabbi Meïr, j'ai rêvé ainsi et ainsi, que penses-tu de ce rêve ?" Rabbi Meïr répondit : "Les rêves sont trompeurs" (Zacharie 10:2). Cela t'est venu parce que tu as beaucoup mangé le soir du Shabbat, t'énervant et te remplissant... C'est pourquoi 'tes pensées te sont montées sur ton lit' (Daniel 2:29), et tu as vu cela en rêve. Doit-on croire à ces absurdités ? Ton père au paradis est un 'juste parfait' et il te dirait de voler ? Impossible... Rabbi Meïr pensa : "Bien que je lui ai dit cela, qui sait ? Peut-être écouterait-il un autre avis et me contredira ?!" Alors il pria seul (de toute façon, il n'y avait pas de minyan là-bas), [mangea rapidement le deuxième repas] et resta près de la tombe du père de Kidor tout le jour du Shabbat, du matin au soir. Au moment du troisième repas, il courut chez lui, mangea quelque chose, puis revint jusqu'à la fin du Shabbat.

à celui qui s'est trompé. Une fois, un Dayan est venu chez le Rambam, "le Dayan Hassid", et lui a dit : "C'est une loi que tu as écrite dans les lois du meurtrier." (Il est écrit là-bas (chapitre 5, loi 2) que le meurtrier n'est passible de mort que si la victime meurt immédiatement après avoir été frappée, mais si elle survit quelques minutes après, il n'est pas exécuté). Le Rambam lui a demandé : "Qu'y a-t-il à ce sujet ?" Le Dayan lui a dit : "Où cette loi est-elle écrite ?" Le Rambam lui a dit : "C'est écrit soit dans Sanhedrin, soit dans Makkot." Le dayan lui a dit : "Ni ici ni là-bas." Le Rambam a dit : "J'ai cherché partout et je n'ai pas trouvé. Je lui ai dit : laisse-moi jusqu'à ce que je cherche." Après que le Dayan soit parti, je me suis souvenu, alors je l'ai appelé rapidement, je lui ai montré les choses écrites dans Yevamot (120b) en passant. "Étonné, il est parti". (Recueil de réponses du Rambam, première partie, page 26). Pourquoi le Rambam a-t-il écrit cela ? Il a dit, vois, j'ai peiné toute ma vie sur cet ouvrage et je n'ai pas écrit de sources, et aujourd'hui, regarde ce qui est arrivé. Peut-être que Dieu me permettra d'écrire des sources. Bien que Dieu ne lui ait pas permis, Il a permis à des centaines et des milliers, de chercher des sources pour ses paroles. Ceci est prouvé d'ici, et cela est prouvé de là, et cela est appris de là. Le Rambam était une personne spéciale. Alors, moi, le petit, j'ai oublié une source, que peut-il se passer ?! Et tout le respect aux étudiants qui ont cherché et trouvé cela, il faut immédiatement à la maison noter cela.

Après le Shabbat, il prit son argent.

### Leurs bénédictions se réalisent dans les cieux

Et voici que ses compagnons, Rabbi Yehouda et Rabbi Yossi, n'ont rien obtenu. Ils allèrent voir le propriétaire, Kidor, et lui demandèrent : "Où est notre argent ?" Il leur répondit : "Quel argent ? Dites merci que je vous ai accueillis gratuitement, et maintenant vous voulez encore de l'argent ?!... Comment osez-vous faire ça ? Vous êtes des insolents." Ils lui dirent : "Comment oses-tu dire ça ?! Nous sommes prêts à tout te payer. Mais rends-nous l'argent que nous t'avons confié." Il leur répondit : "Il n'y a pas d'argent."

Ils allèrent voir Rabbi Meïr et lui demandèrent : "Pourquoi n'as-tu pas laissé ton argent chez lui ?" Il leur répondit : "Je savais depuis le début qu'il n'était pas honnête." Ils lui demandèrent : "Comment le savais-tu ?" Il leur répondit : "Son nom, 'Kidor', a résonné à mes oreilles le verset - 'car c'est une génération perverse'."<sup>6</sup> Rabbi Meïr était perspicace, il comprenait ce qu'on lui disait et en tirait beaucoup de conclusions<sup>7</sup>. Grâce à sa sagesse, Rabbi Meïr a réussi à sauver son argent. Ensuite, Rabbi Yehouda et Rabbi Yossi demandèrent : "Que devons-nous faire maintenant pour notre argent ?" Ils virent Kidor en chemin, avec des lentilles sur sa moustache. Ils allèrent voir sa femme et lui dirent : "Ton mari a demandé que tu nous donnes notre argent, et le signe est que vous avez mangé des lentilles aujourd'hui." Elle se dit : "Comment peuvent-ils savoir que nous avons mangé des lentilles ? Il a dû leur donner un signe." Elle leur donna l'argent et ils s'en allèrent. Quand son mari rentra à la maison, elle lui dit : "Qu'est-ce qui t'est arrivé ? Que leur as-tu dit ?" Il répondit : "Moi, je leur ai dit quelque chose ?!" Il la tua ! Le Talmud dit là-bas : "La non réalisation de Maim Aharonim a causé la mort d'une personne." Si ce méchant Kidor avait fait les ablutions finales, il n'aurait pas fait une telle chose, ils n'auraient pas pu le repérer. Mais il y eut un miracle, il n'avait pas essuyé ses lèvres<sup>8</sup>.

6. Une fois, nous avons créé un mouvement 'Hén', alors le rabbin Ovadia est venu et a dit : « ויאמר לבן הן לו יהיה דברך » - "Et Lavan dit : 'Voici, que cela soit selon ta parole' (Béréchit 30:34), c'est un mouvement de Lavan. Pourquoi l'avez-vous appelé ainsi ? Nous n'y avons pas pensé. Et il s'est avéré ensuite que l'un d'entre eux était Lavan l'Araméen... Cela tourne et tourne, jusqu'à ce que notre mouvement n'ait rien reçu. Ne crois pas en l'humain !

7. Il y a une question sur le Hatam Sofer (partie Even HaEzer 2, Siman 22) qui a écrit pourquoi Rabbi Meïr a dit "Car c'est une génération perverse". En effet, il y a un autre verset - "Car une génération droite sera bénie". Mais avec tout le respect pour lui, il n'y a pas de tel verset, il pensait que s'il y avait "Car une génération perverse", il y aurait sûrement en opposition "Car une génération en sainteté". J'étais étonné de lui, il n'y a pas de verset "Car une génération droite sera bénie", il y a "Une génération droite sera bénie" (Téhilim 112:2). Ensuite, on m'a dit que cela avait déjà été remarqué (voir le livre Likoutei H'ever Ben H'ayim du disciple du Hatam Sofer, quatrième partie, page 43b). Chaque personne peut oublier quelque chose, alors ne compte pas sur la mémoire, notre mémoire nous trahit. Elle peut te tromper.

8. Par conséquent, les Hassidim de 'Habad disent qu'il est une mitsva (commandement) de se laver les lèvres avec de l'eau pour Mayim

Alors, qu'a gagné Kidor ? Il a tué sa femme et a perdu l'argent. Celui qui s'attaque aux érudits en Torah pour leur nuire, doit savoir qu'il n'en tirera aucun bénéfice. Faites du bien aux érudits en Torah, aidez-les, éclairez leurs yeux, et ils vous béniront, et leurs bénédictions se réaliseront dans les cieux. Mais si vous ne leur faites pas de bien - un jour ou l'autre, cela se retournera contre vous. J'ai vu cela plusieurs fois, des gens qui ne se comportent pas bien, et ensuite, la roue tourne contre eux. "C'est une roue qui tourne dans le monde" (Shabbat 151b).

### "Ajoutez de l'eau et ajoutez de la farine"

Il est écrit dans le Midrash (Bereishit Rabbah 70:6) que Rabbi Meïr avait une discussion avec des koutim (peut-être que cela désigne des non-Juifs, je ne sais pas. Dans le Midrash, il est écrit "koutim", mais il se pourrait que ce soit une censure, et qu'à l'origine il était écrit "non-Juifs"). L'un d'eux lui dit : "À propos de votre ancêtre Yaakov, vous dites 'Tu donneras la vérité à Yaakov' (Mikha 7:20). Mais il n'est ni droit ni honnête." Rabbi Meïr lui demanda : "Pourquoi ?" Il répondit : "Yaakov a dit 'Tout ce que tu me donneras, je te donnerai le dixième' (Genèse 28:22). Et il a douze fils, quel est leur dixième ? Un point deux. Et il n'a donné comme dîme que la tribu de Lévi. Il devait prendre une autre tribu, en couper une partie et ajouter zero point deux..." Rabbi Meïr lui répondit : "Attends, tu as oublié qu'il a aussi Éphraïm et Menaché - 'Éphraïm et Menaché seront pour moi comme Repuven et Chimon' (Berechit 48:5), ce qui fait quatorze fils." L'autre lui dit : "Alors, la question devient encore plus forte. 'Ajoutez de l'eau et ajoutez de la farine' - si vous ajoutez de l'eau dans la pâte, vous devez ajouter de la farine, sinon la pâte sera toute liquide." Rabbi Meïr lui répondit : "Mais n'oublie pas de retirer quatre premiers-nés, car les premiers-nés devaient servir dans le Temple si ce n'était le veau d'or. Enlève quatre des quatorze, il t'en restera dix, dont un pour Lévi." L'homme s'étonna : "D'où tires-tu cela ?!"

### Yaakov a quatorze fils de quatre mères

Mais j'ai une question sur la réponse de Rabbi Meïr. En effet, ces deux-là, Éphraïm et Menaché, ont aussi une mère, et c'est Asnath. Il y a donc cinq mères. Pourquoi dis-tu qu'il y a quatre mères et que tu en retires quatre premiers-nés ? Il y en a cinq, donc en enlevant cinq premiers-nés, il te restera neuf ? Ainsi, j'ai dit que cela prouve ce que les kabbalistes ont écrit (voir Sefer Homat Anah, Parashat Vaye'hi, note 2) que

Ah'aronim. Mon père, que son souvenir soit une bénédiction, a vu cela et a dit que cela ne pouvait pas être, car dans l'eau de Mayim Ah'aronim il y a de l'impureté, il y a en eux une force contraire. Vous allez laver vos lèvres avec ça ?! D'où les 'Habad ont-ils inventé cela ?! Mais voici ce que l'on peut tirer de cette histoire, puisque Kidor n'a pas lavé sa bouche, on voit ce qu'il s'est passé. Cependant, il n'est pas prouvé qu'il s'agit de Mayim Ah'aronim, il est possible que cela ait simplement été nécessaire de se laver la bouche, mais ils ont appris de cela que Mayim Ah'aronim ont tué l'âme, donc on ne peut pas tuer l'âme. [cf. le livre 'Assaf Hamazkir sur Mayim Ah'aronim].

la nuit où Reouven a perturbé la couche de son père, la Sitra Ahra (l'autre côté, le mal) est venue perturber Yaakov, et lui a pris deux âmes, Éphraïm et Menaché, qui sont ensuite nées par un autre moyen. Ainsi, en réalité, Yaakov a quatorze fils de quatre mères, pas de cinq. Car Bilha aurait dû avoir les deux autres enfants, et comme cela s'est passé ainsi, le compte est correct.

### Rabbi Meïr et son ami Ki Tov

Il est également raconté (Bereishit Rabbah 92:6) au sujet de l'esprit vif de Rabbi Meïr qu'une fois, il alla dans un hôtel. On lui dit que cet hôtel était rempli de voleurs, mais qu'il n'avait pas d'autre choix, c'était le seul endroit tenu par des Juifs. Si tu vas ailleurs, ce sera encore pire. Qu'y a-t-il là-bas ? À trois heures du matin, le propriétaire de l'hôtel chasse les clients, leur disant : "Nous autorisons l'entrée de trois heures du matin à trois heures du matin." De nos jours, c'est jusqu'à quatre heures de l'après-midi, mais autrefois, chacun faisait comme il voulait. "Qui pourrait lui dire ce qu'il doit faire ?" À trois heures, il prend un balai et balaye les clients endormis... Il leur dit : "Maintenant, d'autres clients arrivent." Ils s'en vont, et en chemin, il envoie des brigands qui les attaquent sur la route, leur volent leur argent, puis il partage le butin avec le propriétaire de l'hôtel. Rabbi Meïr entendit cela et se dit : "Bien, je vais m'en sortir." Il dort dans cet hôtel, et à trois heures du matin, le propriétaire lui dit : "Monsieur, il est temps de partir, j'ai d'autres clients." Rabbi Meïr lui répondit : "Mais j'ai un ami qui dort à la synagogue [je vais partir avec lui]." Le propriétaire lui demanda : "Quel est son nom ?" Il lui répondit : "Ki Tov." Le propriétaire s'étonna : "Ki Tov ? Quel drôle de nom !" (Dans notre yeshiva, il y a quelqu'un nommé "Ki Tov", mais autrefois, un tel nom n'existait pas). Rabbi Meïr lui dit : "C'est son nom, Ki Tov." Le propriétaire lui demanda : "Où est-il ?" Rabbi Meïr lui répondit : "À la synagogue."

Le propriétaire stupide alla et commença à crier avec un haut-parleur : "Ki Tov, Ki Tov, où es-tu ? Nous t'attendons." "Mais il n'y eut ni voix, ni réponse, ni écoute" (I Rois 18:29). Le propriétaire revint vers Rabbi Meïr et lui dit : "Il ne se lève pas." Rabbi Meïr lui dit : "Que pouvons-nous faire ? Il dort profondément, il a un sommeil doux et ne veut pas se réveiller." À six heures du matin, l'aube arriva, et Rabbi Meïr prit sa valise et s'en alla. Le propriétaire de l'hôtel lui demanda : "Où est ton ami Ki Tov ?" Rabbi Meïr lui répondit : "Ki Tov est arrivé." Le propriétaire demanda : "Où ? Je ne le vois pas." Rabbi Meïr lui répondit : "Il est écrit dans la Torah (Berechit 1:4) 'Dieu vit que la lumière était bonne'. Ki Tov, c'est la lumière. Tu penses pouvoir me tromper ? Ne trompe pas Rabbi Meïr. Sois honnête."

### "Ses compagnons ne pouvaient comprendre sa pensée jusqu'au bout"

C'est pourquoi les sages ont dit (Erouvin 13b) que, en raison de l'acuité de Rabbi Meïr, chaque loi qu'il énonçait pouvait être interprétée de plusieurs façons.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

"Ses compagnons ne pouvaient comprendre sa pensée jusqu'au bout", et donc ils n'ont pas statué selon son avis. Dans toutes les lois, la halakha n'est pas selon Rabbi Meïr. Mais il y a quelque chose de surprenant, la Mishna dit deux fois (Baba Kama 46a, Baba Metzia 97b) "l'argent en doute est partagé". Et le Talmud précise que ce sont les paroles de Soumkous, et la halakha n'est pas comme lui. Alors pourquoi la Mishna suit-elle l'avis de Soumkous ? Il est dit que la halakha suit une Mishna anonyme (Shabbat 46a, etc.). Pourquoi la Mishna suivrait-elle l'avis d'un individu - Soumkous ? J'ai donc trouvé une belle explication, Soumkous était l'élève de Rabbi Meïr, et une Mishna anonyme est de Rabbi Meïr. Donc, comme il l'a appris de son maître Rabbi Meïr, ainsi la Mishna anonyme suit l'avis que "l'argent en doute est partagé".<sup>9</sup>

### "Mes amis ! J'ai oublié le sermon"

Cette semaine, nous avons, le 16 Iyar, la hiloula de Rabbi Hai Tayeb, l'un des grands sages de Tunis qui, malheureusement, n'a laissé derrière lui que très peu de manuscrits. Ce qu'il a laissé a été brûlé. Certains disent que c'est sa mère qui les a brûlés, voyant des écrits mélangés pendant la semaine de Pessah, elle a dit : "Que fait mon fils avec cela ?" et les a brûlés. D'autres disent qu'il en était attristé et qu'il buvait de l'arak tout le temps. Mais à partir du peu qui reste, on apprend qu'il était un grand sage. On raconte qu'une fois, son cousin Rabbi Yitzhak Tayeb, auteur du livre Erekh HaShulhan<sup>10</sup>, donnait un sermon à la synagogue.

9. Et avec cela, j'ai expliqué l'histoire du roi Salomon - "Alors deux femmes prostituées vinrent devant le roi... et l'une des femmes dit, écoute, moi et cette femme habitons ensemble dans une même maison - apparemment elles parlaient d'une même chambre, pas vraiment dans une chambre mais une chambre divisée en deux - et j'ai donné naissance avec elle dans la maison" (Mélakhim1 3:16-17), elle a eu un fils, et aussi elle a eu un fils après cela. Et voici que son fils est mort, que fait-elle ? Elle se lève au milieu de la nuit "et elle prit mon fils d'auprès de moi - elle le prit à côté d'elle - et elle coucha son fils mort dans mon sein" (ibid. verset 20). "et l'autre femme dit, non, mais mon fils est vivant et ton fils est mort, et celle-ci dit non, mais ton fils est mort et mon fils est vivant, et elles parlèrent devant le roi." (ibid. verset 22). "Le roi dit : Divisez l'enfant vivant en deux, et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre. Alors la femme dont le fils était vivant dit au roi... mon seigneur, donnez-lui l'enfant vivant et ne le tuez pas. Mais celle-ci dit, que ni moi ni toi ne devrions le prendre, donc divisez-le." (ibid. versets 25-26). Quelle beauté, si c'était son fils, elle dirait de le diviser ? Tu vas le couper en deux ? Tu es fou ?! Mais l'autre femme préfère l'abandonner, juste pour que l'enfant reste en vie, celle qui a dit "donnez-lui l'enfant vivant, et ne le tuez pas" - "elle est sa mère". D'où Salomon a-t-il appris cette sagesse ? D'abord il a voulu [suivre le raisonnement, mais il a vu que cela n'éluciderait pas la vérité, donc il a dit "prenez-moi une épée" c'est-à-dire qu'il a voulu] pour trancher selon l'opinion de Som'khos que l'argent placé dans un doute est divisé, ce bébé est comme de l'argent, il est placé dans un doute et ils le divisent en deux. Ensuite, il a dit est-ce que cela aiderait à tuer une âme d'Israël et nous ne saurons rien ? Non, mais "donnez-lui l'enfant vivant". Il a fait une ruse où il serait su qui ment et qui dit la vérité.

10. C'est un livre très important que le Rav Ovadia, que son souvenir soit une bénédiction, s'est exprimé à ce sujet d'une manière excessive, en disant que dix pages du Aroukh HaShoulh'an ne suffisent pas pour une page dans le livre de Erekh HaShoulh'an ! Car il est écrit de manière très profonde.

Et voilà que le rabbin sermonnaire s'est arrêté, disant : "Mes amis ! J'ai oublié le discours ." Que faire ? Et pourquoi s'est-il arrêté ? Car cette semaine-là, Rabbi Hai Tayeb était allé boire de l'arak, mais après avoir bu de l'arak, il était parfois embarrassé dans la rue. Et son cousin Rabbi Yitzhak Tayeb dit : "Un érudit de la Torah se comporte ainsi ?!" Il ordonna alors à tous les vendeurs d'arak de ne pas lui vendre d'arak. Rabbi Hai Tayeb alla voir un vendeur et lui dit : "Donne-moi de l'arak." Le vendeur répondit : "Rabbi, je n'ai plus d'arak, crois-moi, j'ai tout vendu." Il alla voir un deuxième, même réponse. Un troisième, idem. Il dit : "Qu'est-ce que c'est ? C'est un complot - 'un complot des pécheurs' (Onkelos sur Lévitique 18:17), c'est sûrement le rabbin de la ville, mon cousin, qui a fait cela." Et voilà que, pendant le sermon, le rabbin s'arrêta, ne trouvant plus ses mots. Il dit : "Le sujet est venu" - mais aucun sujet n'est venu. Il dit : "Il est écrit dans le Midrash" - mais il n'y avait rien. Il dit : "Il est connu et bien établi" - mais il était clair qu'il ne savait rien. Tout le monde était étonné. Que se passe-t-il ? Il demanda : "Rabbi Hai Tayeb est-il ici ?" On lui répondit : "Oui, il est ici." Il l'appela : "Viens, Rabbi Hai Tayeb, dis-moi pourquoi tu me fais cela ? Pourquoi as-tu fermé toute ma mémoire ? Qu'ai-je fait ?!" Rabbi Chai Tayeb répondit : "Ouvre-moi en bas, et je t'ouvrirai en haut." Le rabbin demanda : "Que veux-tu dire ?" Il répondit : "Tu as interdit à tout le monde de me vendre de l'arak, et le Saint Béni soit-Il est en colère contre toi. Car je ne peux pas vivre sans arak, j'ai des souffrances, des problèmes. Ressens-tu mes douleurs ? Non. C'est pourquoi tu as reçu cette punition. Ouvre en bas !" Le rabbin dit : "Mes amis ! Que tous les vendeurs d'arak viennent immédiatement apporter de l'arak à Rabbi Hai Tayeb." Plusieurs vendeurs d'arak à Tunis se levèrent et lui apportèrent de l'arak. Ils lui dirent : "Rabbi, bois pour ta santé." Il but, et immédiatement, la source de la mémoire du Rav se libéra. "Il est écrit dans le Midrash" ... Où étais-tu jusqu'à maintenant ?! En fait, il avait fermé à Rabbi Hai Tayeb, et sa propre mémoire s'était fermée.

### "La graisse du blé te rassasiera"

Rabbi Hai Tayeb a écrit un livre intitulé "Halev Hitim" (La graisse du blé), qui est l'un des rares écrits restants de lui, publié près de soixante ans après sa mort. (Il est décédé en 1837 et le livre a été publié en 1896). De nos jours, un certain Raphaël Sadin (Sadin signifie-t-il quelque chose ? Il existe une famille Saadon, et peut-être que l'ayin a été omis, je ne sais pas) l'a réédité avec des annotations, des explications, des questions et des réponses. Cependant, il a fait de chaque traité un volume distinct, ce qui le rend plus clairsemé. Il faudrait en faire un livre complet, avec des annotations en bas de page et des références, en faire un travail important. [En fait, il a ensuite publié un livre complet]. Et grâce à Dieu, nous avons la chance d'avoir à la yeshiva des étudiants qui font un excellent travail.<sup>11</sup>

11. Ils ont publié des livres de Rabbi Zaken Mazouz [de manière

## Je témoigne que l'on peut écouter de la musique le vendredi après-midi

Cette semaine, j'ai rencontré une question. Chaque année, je dis que pendant les jours de l'Omer, il est permis d'écouter de la musique le vendredi après-midi, car la sainteté du Shabbat commence à se manifester à ce moment-là<sup>12</sup>. On ne trouvait pas de source pour cela. On me demandait : D'où tiens-tu cela ? Ils ont commencé à écrire au nom du Rav Ovadia qu'il n'est pas permis d'écouter de la musique même le vendredi après-midi. Et voici que mes chers étudiants ont trouvé trois sources pour cela. La première, Rabbi Nissim Cohen, de mémoire bénie, petit-fils de notre maître Rabbi Khalfon Cohen, de mémoire bénie, dans son livre de responsa "Maaseh Nissim" (vol. 3, chap. 221, sec. 19), a également dit qu'il est permis d'alléger cette règle le vendredi après-midi. La deuxième, Rabbi Yossef Bar Shalom, rabbin de Bat Yam, dans son livre "Vayitzbor Yosef" (non pas "Vayitzbor Yosef" du Rav Tzuberi, mais son propre livre, vol. 4, chap. 36), écrit qu'il est permis pour la raison que j'ai mentionnée, qu'il y a une illumination du Shabbat, et il l'a prouvé à partir de plusieurs décisionnaires. La troisième, Rabbi Yehuda Moalem, directeur de la yeshiva Porat Yosef, dans le responsa "Ein Avraham" de son élève Rabbi Avraham Cohen, dans la section Ora'h Hayim (chap. 175), où il écrit qu'il a entendu de lui qu'il est permis d'écouter de la musique le vendredi. J'ai moi-même rapporté une fois (voir responsa "Makor Neeman", vol. 2, p. 210) une histoire de Rabbi Moshe Habusha, que Dieu lui accorde la santé, qui a entendu du Rav Ovadia qu'il est permis. Mais ils disent que cela pourrait être parce qu'il donnait des cours à la radio, et que les gens à la radio étaient fatigués et épuisés, surtout à cause des guerres et des multiples épreuves. Il leur permettait donc afin qu'ils ne se tournent pas vers de mauvaises distractions. Mais ici, c'est très important, ils ont permis cela de manière générale, pas seulement à la radio, car le vendredi, la sainteté du Shabbat commence à briller. C'est seulement le vendredi, je n'ai pas permis cela le samedi soir, car le samedi soir, tout le monde ne fait pas la quatrième séouda (repas) avec

organisée], et je ne m'en souvenais pas. Ils m'ont montré la semaine dernière. Certains publient un livre et embrouillent l'esprit du lecteur. Regardez tel endroit et regardez tel endroit et regardez... Quel est le contenu ? Il n'y a pas de contenu, juste regarder et regarder et regarder. Sur le Rogatchover ils ont dit qu'il est "plein d'yeux" (une expression en rapport à ce qu'ils ont du sur l'ange de la mort...) Non ! Ne fais pas ainsi, écris ce qui est écrit et ce que nous apprenons d'ici. Quand nous avons commencé ces leçons sur la sortie du chabbat, un jeune est venu et m'a montré qu'il savait organiser, il a pris les leçons et leur a écrit en bas : "Mais dans le livre untel contredit", "Mais le rabbin untel contredit". Pourquoi as-tu dit qu'il contredit ? Je t'ai demandé qui contredit ? J'ai dit mon avis, et celui qui contredit contredira. Si la chose entrave vraiment, réveille-moi : dans une source il est écrit différemment, et je te remercierai. Mais si tu viens montrer qu'il y a quelqu'un qui me contredit - je sais qu'ils me contredisent...

12. C'est pourquoi ceux qui mettent les tefilin à min'ha, le vendredi, ne mettent pas les tefilin, car le chabbat est déjà entré. Il y a une ambiance de chabbat et tu mets les tefilin ?! On ne met pas les tefilin. (C'est écrit dans le livre Beit Menou'ha page 4b au nom du Rav Hida dans Mah'azik Bérahka chapitre 256).

joie et chants, seuls quelques-uns comme Rabbi David Abuhatzira et d'autres le font ainsi pour la Séouda Melave Malka. Tout le monde ne le fait pas, espérons qu'ils mangent quelque chose...<sup>13</sup> Une personne sage, lors de la troisième séouda, ne mangera pas trop afin de laisser de la place dans son estomac pour la quatrième séouda.

## Manger de la matza pour le Pessah Sheni aussi la nuit du 15 Iyar

Il est de coutume chez nous de manger de la matza pour le Pessah Sheni le 14 Iyar, mais il est encore mieux de la manger [aussi] la nuit du 15. Pourquoi ? Parce que le sacrifice du Pessah Sheni était offert le 14 Iyar, mais il était consommé la nuit du 15. Une fois, j'ai eu une discussion à ce sujet avec mon père, paix à son âme. Je lui ai dit : « Ce n'est pas possible. Nous mangeons la matza du Pessah Sheni le 14 Iyar, et tu me dis le 15 ? Qui a dit qu'on la mange [la matza et le sacrifice] la nuit du 15 ? » Il m'a ouvert le Rambam (Hilchot Korban Pessah, dans le compte des mitzvot, lettre vav) qui écrit : « Manger le Pessah Sheni avec de la matza et des herbes amères la nuit du 15 du mois d'Iyar. » Il m'a dit : « Tu vois ? Le Rambam ne te laisse aucun doute. En arabe, on dit 'le Rambam te dévoile tout'. » Dans la Torah, il n'est pas écrit explicitement que cela se mange la nuit du 15, il est seulement écrit « avec des matsot et des herbes amères, ils le mangeront », mais cela signifie qu'ils le mangeront la nuit du 15. C'est pourquoi dans le livre « Makor Haim » de Rabbi Haim David Halevi<sup>14</sup> (chapitre 91, lettre 11), il est écrit de manger de la matza aussi la nuit du 15. Donc, il est correct de manger de la matza aussi la nuit du 15.

## En souvenir du Pessah Sheni avec la matza et non

13. Une fois mon beau-père, que son souvenir soit une bénédiction, était chez mon père le chabbat, et mon père lui dit : Fais Séoudat Révi'it. Il lui dit : Je ne peux pas, je suis rassasié de Séoudat Chélichit. Il lui dit : Si quelqu'un venait et te disait que si tu faisais un quatrième repas, tu recevrais quarante mille francs, serais-tu prêt à manger ? Il lui dit : Même pour quarante francs je serais prêt. Il lui dit : Dans ce cas, un quatrième repas vaut plus de quarante mille ! Mange. Et il s'assit et mangea.

14. Il était un Tsadik Gamour, parfois il a des opinions un peu étranges, comme lorsqu'il dit que Hertzl était "l'annonceur de la rédemption"... c'est pas exact... cette semaine j'ai vu quelque chose d'incroyable, Hertzl est venu de Porat Saïd (c'est en Égypte) en Israël alors qu'il était assis sur un âne blanc. Pourquoi un âne blanc ? Pour qu'il ressemble au Machia'h... et il est écrit sous l'image "presque le Machia'h". Il n'est pas le Machia'h, peut-être le messager de la rédemption... peut-être alors les gens se sont-ils réveillés pour penser à mettre fin à nos souffrances. Peut-être. Mais sans l'aide du Ciel, nous n'y parviendrons pas ! Voici comment cette semaine, quatre de nos soldats ont été tués par erreur, et avant cela il y avait aussi quelque chose comme ça. Ensuite, d'autres ont été tués, et ainsi de suite. Si nous avions le pouvoir, nous prendrions les quatre de leurs ânes les plus cruels et impitoyables, et nous les pendrions à un arbre ! "Comme vous l'avez fait sera fait pour vous" (selon Ovadia 1, 15). Mais nous avons peur à tout moment du chuchotement de Biden, et Biden a peur du chuchotement d'Obama, et Obama et Biden ont peur du chuchotement des élections américaines... nous devons nous libérer de ces choses, ce que dit la Torah, c'est ce qu'il faut faire, ne regarde personne. Le roi David attendait-il Obama et Biden ? Il ne les attendait pas. Ce qu'il coupe - il coupe.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

### avec le maror

Cependant, on ne mange pas de maror (laitue) pour le Pessah Sheni. Pourquoi ? Parce qu'à notre époque, même pour le Pessah premier, c'est uniquement de manière rabbinique. D'après la Torah, « rôti au feu et des matsot avec des herbes amères, ils le mangeront » (Chemot 12:8). Si le sacrifice de Pessah existe, on mange du maror, mais s'il n'y a pas de sacrifice de Pessah, il n'y a pas de maror. Donc, on mange de la matza pour le Pessah Sheni, parce que la matza est une obligation de la Torah pour le Pessah premier, alors que le maror ne l'est pas.

### Manger du rôti la nuit du Pessah Sheni

Dans le traité Pessahim (53a), il est dit : « Dans un endroit où il est d'usage de manger du rôti d'agneau la nuit de Pessah, on en mange, dans un endroit où il est d'usage de ne pas en manger, on n'en mange pas. » Et le Rachash souligne que l'expression « nuits de Pessah » au pluriel implique que cela inclut également la nuit du Pessah Sheni. Ainsi, même pour le Pessah Sheni, on devrait éviter de manger du rôti. Cependant, il ajoute que comme cela dépend de la coutume, et que la coutume est de manger du rôti la nuit du Pessah Sheni, il ne faut pas faire de bruit à ce sujet ; il est clair que c'est permis de manger du rôti. Sauf une chose : le gdi mekulas (chevreau entier rôti). Je ne sais pas si quelqu'un fait encore un gdi mekulas aujourd'hui, qui fait un gdi mekulas ?! Mais si quelqu'un le fait, alors il ne doit pas le manger la nuit du Pessah Sheni. (Qu'est-ce qu'un gdi mekulas ? Un chevreau qui est rôti entier comme s'il était vivant, bourré de diverses choses, et préparé comme le chevreau du sacrifice de Pessah).

### L'absence de Tahanoun le Pessah Sheni

Nous ne disons pas le Tahanoun le 14 Iyar, et même lors de la Min'ha le 13 Iyar. Une fois, j'étais 'hazan à Tunis chez Rabbi Nissim Pinson, paix à son âme, et je n'ai pas dit le Tahanoun lors de la Min'ha le 13 Iyar. Rabbi Nissim m'a montré dans leur siddour ("Tehillat Hashem") où il est écrit que pour tous les jours où l'on ne dit pas le Tahanoun, on ne le dit pas non plus à la Min'ha précédente, sauf pour le Pessah Sheni. Je lui ai demandé pourquoi, et il m'a répondu : "C'est ce qui est écrit, je ne connais pas la source." Plus tard, j'ai trouvé une raison à cela : la veille du 14, il n'y a rien de particulier, ni le matin du 14, c'est seulement dans l'après-midi du 14 que l'on offre le sacrifice du Pessah Sheni. Ainsi, on ne peut pas s'abstenir de dire le Tahanoun dès le 13. Mais ensuite, j'ai vu dans le siddour "Hemdat Yisrael" de Rabbi Shmuel Vital (le fils du Maharhou, qui a un livre de prières riche en enseignements) qu'il est écrit de ne pas dire le Tahanoun lors de la Min'ha le 13 Iyar. Cela résout le doute. Ensuite, j'ai aussi trouvé que Rabbi Avraham Haim Naeh, <sup>15</sup> dans le livre "Shnot Chaim" (chapitre 19,

15. Le Rav Avraham 'Haïm Naeh, que son souvenir soit une bénédiction, était un Gaon du monde. Une fois quelqu'un a écrit quelques questions

section 5), écrit que, selon la coutume sépharade, on ne dit pas le Tahanoun lors de la Min'ha le 13 Iyar. (Tout le livre suit les coutumes sépharades). Ainsi, nous non plus, nous ne dirons pas le Tahanoun le 13, et la nuit du 14 (pendant le Shema Al Hamita), nous ne dirons pas le Tahanoun, mais la nuit du 15, nous le dirons. De plus, ce vendredi, c'est la Hiloula de Rabbi Hai Taieb, de grands et merveilleux récits sont racontés sur lui.

### Précautions à Meron cette année

Ceux qui montent à Meron doivent savoir qu'il y a de nombreux problèmes. Cette année, il y a un danger de terroristes là-bas. Par conséquent, ici, si Dieu le veut, nous ferons l'allumage cette année avant le cours, venez un quart d'heure avant le cours, et nous ferons l'allumage ici dans la cour de la synagogue. L'essentiel est un allumage du cœur. Le roi David priait dans une grotte : "Maskil de David, lorsqu'il était dans la grotte, prière" (Psaumes 142). Ensuite, il a dit : "De ma voix, je crierai vers l'Éternel ; de ma voix, je supplierai l'Éternel. Je répandrai devant lui ma plainte, je lui raconterai ma détresse." Les initiales de "ma détresse, je lui raconterai" forment le mot "Tzala" qui en arabe signifie synagogue. Cette grotte était pour lui comme une synagogue. Si nous savions quelle était cette grotte, nous y prierions en disant : "De la même manière que Tu as entendu la prière du roi David dans cette grotte, entends notre prière et sauve-nous." Mais nous ne savons pas. Que Dieu nous accorde la possibilité de voir toutes ces choses de nos ancêtres et de nous donner la force de vaincre tous nos ennemis. <sup>16</sup> Que nous méritions une rédemption complète rapidement de nos jours, Amen et Amen.

Que Celui qui a béni nos saints ancêtres Avraham, Itshak et Yaakov, bénisse toute cette sainte assemblée, grands et petits, eux, leurs femmes, leurs enfants, leurs élèves et tous ceux qui leur appartiennent. Que le Roi du Monde vous bénisse et vous fasse prospérer, qu'il entende votre voix dans votre détresse. Que vous soyez libérés de toute détresse et contrainte, que la parole du Seigneur soit votre soutien, et qu'il vous protège. Qu'il répande sur vous sa tente de paix, qu'il sème entre nous et vous l'amour, la fraternité, la paix et l'amitié. Qu'il éloigne de vous la haine gratuite, qu'il brise le joug de l'exil de dessus nos cous et les vôtres, et qu'il accomplisse en vous ce qui est écrit : "Que le Dieu de vos ancêtres vous multiplie comme vous êtes, mille fois", et qu'il vous bénisse comme il vous l'a dit. Que le Rédempteur vienne à Sion. Ainsi soit-il.

à son sujet et les a envoyées au Rav Ovadia, que son souvenir soit une bénédiction, alors il a dit : "Ce fou lui pose des questions, il faut manger du raifort pour le comprendre !" ... Pourquoi tu poses des questions sur le Rav Avraham 'Haïm Naeh ?! Il était un génie du monde (et il était ashkénaze) et juste. "Juste et droit est-il" (Dévarim 32, 4).

16. J'ai un petit-fils d'un an qui m'écrit, (et il ne comprend pas ce qu'il écrit, mais on lui écrit cela), il monte sur une moto et écrit : "Cher grand-père, joyeux Pourim, nous vaincrons"... c'est tout. Avec l'aide de Dieu, nous vaincrons tous nos ennemis.

# MAYAN HAIM

edition

## BE'HOUKOTAI

SAMEDI

24 IYAR 5784

1er JUIN 2024

entrée chabbath :

de 20h06 à 21h27 selon votre communauté

sortie chabbath : 22h50

- 01 La bénédiction : l'état normal de la création  
Elie LELLOUCHE
- 02 Le labeur de l'étude de la Torah  
Raphaël ATTIAS
- 03 La Halakha comme progression  
Mickaël SOSKIN
- 04 Le livre caché du roi 'Hizqiyahou  
Yo'hanan NATANSON

## LA BÉNÉDICTION: L'ÉTAT NORMAL DE LA CRÉATION

Rav Elie LELLOUCHE

On peut s'étonner du peu de versets que consacre la Paracha Bé'houqotay à l'énumération des bienfaits promis au 'Am Israël en cas d'observance des Mitsvot, au regard de l'inventaire accablant des quarante-huit malédictions égrenées avec force détails dans la suite du texte. Alors qu'à peine dix versets décrivent, et encore d'une manière souvent énigmatique, les bénédictions qui seront prodiguées au peuple élu, plus de quarante Psoukim insistent sur le sort terrible que connaîtront les Béné Israël en réponse à leur désobéissance. Cette disproportion est d'autant plus surprenante qu'à différentes reprises la Torah met l'accent sur la prédominance de la mesure de bonté s'agissant du Maître du monde. Pour exemple on pourrait citer le cas du passage relatant la Révélation du Sinaï (Chémot 20,5-6). Mettant en garde son peuple contre la tentation de l'idolâtrie, Le Maître du monde prévient: «Je me souviens de la faute des pères, lorsqu'elle est reprise par les enfants, jusque la troisième, voire la quatrième génération...mais (s'empresse de rassurer HaShem) Je dispense des bienfaits jusque la deux-millième génération à ceux qui m'aiment et accomplissent mes commandements».

En fait, explique le Sifté 'Hayim, la relative sobriété du Texte Sacré, s'agissant des bénédictions promises au 'Am Israël, répond à un principe essentiel de la Torah. Ce principe pose les bienfaits divins comme la norme de la relation entre D-ieu et Ses créatures. Les bienfaits divins s'inscrivent dans l'ordre naturel de la marche de l'univers. Il n'est point besoin, par conséquent, pour le Maître du monde, d'assurer l'humanité de la réalité de Sa Bienveillance. C'est la raison d'être et le fondement même de l'œuvre de la Création. «Le monde sera fondé sur la bonté» témoigne Eythan Ha'Ézra'hi (Téhilim 89,3). C'est pourquoi, plutôt que de s'étendre sur l'assurance d'un bonheur qui relève de l'évidence originelle, notre Paracha préfère mettre en garde le peuple d'Israël quant au bouleversement de cet ordre harmonieux, bouleversement consécutif à la rupture du lien qui unit les descendants des Avot à leur Créateur.

Cette approche d'une bienveillance consubstantielle à la Création elle-même est étayée par un Midrach (Torat Cohanim 1,1) commenté par le Méche'kh 'Ho'khma. Ce Midrach rapporte que durant les neuf années du règne de Chlomsiyon, période au cours de laquelle, à l'époque du second Beth HaMiqdash et sous l'impulsion de Shimon Ben Chata'h, l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot connurent un essor extraordinaire, les pluies tombaient en Israël à fréquence prodigieusement régulière chaque nuit de Chabbath, au point

que la grosseur des grains de blé fut comparable à celle d'un rein, celle des grains d'orge au noyau d'une olive et celle des lentilles à une pièce d'or. Les Sages conservèrent même, en leur temps, des échantillons de ces produits afin que leurs contemporains prennent conscience des conséquences néfastes des fautes des hommes sur la marche naturelle du monde.

Pour le Méche'kh 'Ho'khma, ce Midrach met en lumière les bienfaits prodigieux que recèle le monde matériel que HaShem nous a confié. Les miracles surnaturels ne constituent pas l'objectif final du Créateur à l'égard de Sa Création. La nature en tant que telle est déjà porteuse d'une multitude de bénédictions prodigieuses. Elle est, pour reprendre les termes du Rav de Dvinsk, une collection innombrable de miracles permanents, collection à laquelle l'œil humain finit par s'habituer. Aussi, si tant est que les hommes se conforment à la volonté divine, la Béra'kha leur est déjà assurée par le fonctionnement naturel de notre monde matériel. Car la réalité physique obéit strictement et fidèlement aux voies de la Torah et des Mitsvot. La nature peut offrir à l'humanité toutes les composantes du bonheur sans qu'il soit nécessaire de faire appel aux miracles surnaturels.

Plus encore, ces miracles surnaturels n'ont d'autre but, en fait, que le maintien en éveil de la conscience humaine quant à la présence effective du Créateur au sein de la nature qu'il a créée ou l'éveiller, si besoin est, à la vérité de cette présence. C'est pourquoi la Guémara affirme (Chabbath 118b) que la récitation journalière du Hallel HaGadol (Téhilim 136) constitue une marque de blasphème. Ce Téhilim témoigne de la grandeur des miracles surnaturels que HaShem a opérés pour son peuple. Or, le réciter tous les jours reviendrait à ne glorifier Le Maître du monde que dans le cadre de manifestations prodigieuses de Sa présence. À l'inverse, enseigne le Talmud (Béra'khot 4b), la récitation journalière du Achré (Téhilim 145), louange qui témoigne de la grandeur du Créateur dans l'ordonnement merveilleux de la nature, assure à l'homme sa place dans le monde futur. En effet, en le récitant, l'élu de la Création réalise in fine l'ambition voulue pour lui par Le Maître du monde; faire émerger la Présence Divine du sein même de l'opacité de la réalité naturelle et témoigner ainsi de la source de vie que constitue cette Présence pour le monde matériel au sein duquel elle se dissimule.

La Paracha Bé'houkotai, que nous lirons ce Shabbat, est la dernière du Sefer Vayikra.

Elle débute par les versets suivants :

« Si vous vous conduisez selon Mes lois, si vous gardez Mes préceptes et les exécutez, Je vous donnerai les pluies en leur saison, et la terre livrera son produit, et l'arbre du champ donnera son fruit. » (Vayikra XXVI, 3-4)

- **Rachi (1040-1105)** commente ainsi le verset :

- **Si dans Mes statuts vous marchez** - J'aurais pu penser qu'il s'agit ici de l'observance des Mitsvot ? Étant donné que le texte continue par : « si vous gardez Mes préceptes », c'est donc bien à l'observance des Mitsvot que s'appliquent ces derniers mots. Comment expliquerai-je alors : « Si dans Mes statuts vous marchez » ? **Donnez-vous de la peine dans l'étude de la Torah!**

- **Si vous gardez Mes préceptes** - Donnez-vous de la peine dans la Torah afin de l'observer et de la pratiquer, comme il est écrit : « vous les apprendrez, vous garderez pour les faire » (Dévarim V, 1).

Quelques versets plus loin, la Torah nous avertit :

« Mais si vous ne M'écoutez point, et si vous n'exécutez pas tous ces commandements ; si vous dédaignez Mes lois et que votre esprit repousse Mes institutions, au point de ne plus observer tous Mes préceptes, de rompre Mon alliance... » (Vayikra XXVI, 14+15)

Rachi explique :

- **Mais si vous ne M'écoutez point** - En vous donnant de la peine pour la Torah et pour l'enseignement des Sages. J'aurais pu penser que fût visée ici l'observance des Mitsvot. Mais étant donné que le texte continue par « et si vous n'exécutez pas tous ces commandements », c'est donc bien à l'observance des Mitsvot que s'appliquent ces derniers mots. Comment expliquerai-je alors : « Et si vous ne M'écoutez pas » ? Donnez-vous de la peine dans l'étude de la Torah !

- **Et vous ne faites pas** - Si vous n'étudiez pas, vous ne pourrez pas pratiquer. On se trouve ici en présence de deux transgressions distinctes-

- **Et si vous dédaignez Mes lois** - En méprisant les autres qui les observent.

- **Votre âme abhorre Mes ordonnances** - En haïssant les Sages.

- **Pour ne pas faire** - En empêchant les autres d'observer.

- **Toutes mes Mitsvot** - En niant que Je les ai ordonnées...

- **De rompre Mon alliance** - En niant l'existence de Hachem. Cela fait les sept transgressions que voici, dont la première entraîne la deuxième et ainsi de suite jusqu'à la septième : on n'étudie pas (1), on ne pratique pas (2), on méprise les autres qui observent (3), on hait les Sages (4), on empêche les autres d'observer (5), on nie l'origine des Mitsvot (6) et l'on nie l'existence de Hachem (7).

Ces enseignements nous montrent bien que si nous nous investissons dans l'étude de la Torah afin de la mettre en pratique nous mériterons toutes les bénédictions, mais si nous négligeons l'injonction de nous plonger assidûment dans l'étude et si nous refusons de suivre l'enseignement des Sages c'est le contraire qui se produira.

Une question saute aux yeux : d'où Rachi a-t-il tiré son explication ? Les lois ( Houkot) semblent plutôt faire référence à l'ensemble des Mitsvot ? Pourquoi donc restreindre cette expression au labeur dans l'étude de la Thora ?

- **Rav Chmouel Rozovski (1913-1979)** répond que Rachi trouve sa source dans le verbe « télékhou - allez ». La marche a une connotation d'évolution, de progression et d'avancement. Un homme ne peut progresser dans sa « Avodat Hachem » et ne pas rester le même que la veille qu'en s'efforçant dans l'étude de la Torah. S'il arrive à surmonter ses épreuves et son mauvais penchant (yetser hara') et continue à étudier malgré les difficultés, avec un dur labeur, c'est le signe qu'il a choisi d'évoluer, de marcher et non de stagner ! Il n'étudie pas aujourd'hui avec la même décontraction que la veille mais il se remet chaque jour en question !

C'est exactement la définition d'un « Ben 'Aliya », c'est-à-dire d'un Homme qui veut se rapprocher chaque jour encore plus de HaKadosh Barou'kh Huu.

- **Le Or Ha'Hayim HaKadoch, Rabbi 'Haïm ben Attar (1696-1743)**, dans son commentaire sur la Torah, explique avec quarante-deux variantes la signification de « marcher dans Mes statuts ». Le nombre quarante-deux est loin d'être anodin. Cela correspond au nombre d'étapes traversées par les Bné Israël avant d'arriver en Israël mais aussi aux étapes de l'exil que notre peuple traverse jusqu'à maintenant, dans l'attente de la guéoula. Les quarante-deux significations des mots « Im bé'houkotai télé'khou » renvoient à l'ampleur du cheminement que l'on attend de nous.

Dans son deuxième commentaire, le Or Ha'Hayim Hakadoch rapporte l'enseignement du Midrach Vayikra Rabba (Ch. 35) sur le verset « J'ai médité sur mes voies, et ramené mes pas vers Tes statuts. » (Téhilim CXIX, 59) et ajoute que le roi David était tellement habitué à se diriger vers la maison d'études, que même lorsqu'il sortait pour se rendre dans quelque autre lieu, ses pieds le ramenaient vers la yéchiva... Si, comme David, vous avez ce désir et cette habitude, vous marcherez selon Mes Lois.

Dans son trente-troisième commentaire, il propose l'explication suivante :

« L'homme doit réaliser que l'essentiel de la mitsva et son utilité se trouvent dans sa compréhension et son sens, et faire une mitsva sans la comprendre reviendrait à faire un acte qui est comme un corps sans âme. Le Ari Hakadosh (Likouté Torah) disait que faire un acte sans intention, c'est comme utiliser un ustensile vide, car l'essentiel est l'intention. C'est pourquoi le verset vient nous apprendre que si l'homme accomplit la mitsva parce que Hachem l'a fixée, cette intention sera prise en compte. C'est d'ailleurs ce qui est souligné dans la suite « et si vous observez Mes Commandements. Quant au risque que l'homme se dise : s'il en est ainsi l'intention de faire serait peut-être suffisante même sans action, le verset ajoute « et vous les exécuterez ». L'intention n'est pas suffisante, elle doit être accompagnée de l'action ».

Ce n'est pas par hasard que 'Ezra a institué de lire la Paracha Bé'houkotai avant Chavou'ot :

Rabbi Chim'on Ben Elé'azar dit : 'Ezra institua qu'Israël lise les malédictions écrites dans Torat Cohanim (Bé'houkotai) avant Chavou'ot, et celles écrites dans Dévarim (Ki Tavo) avant Rosh Hachana. Quelle en est la raison ? Abayé, ou selon d'autres, Rech Lakich, répond : afin que l'année s'achève ainsi que ses malédictions.

Le Talmud demande : « On comprend pour celles de Dévarim (Ki Tavo) - la raison de « que l'année s'achève avec ses malédictions » s'applique, mais pour celles de Torat Cohanim (Bé'houkotai), la fête de Chavou'ot est-elle un nouvel an ? »

Le Talmud répond : « En effet, la fête de Shavou'ot est aussi un nouvel an, car il est enseigné : lors de Chavou'ot, on juge les fruits de l'arbre » (Méguila 31b).

Rappelons que Chavou'ot est le temps du « Don de la Torah » et que c'est le moment où les fruits de l'arbre sont jugés.

- **Le Chlah HaKadoch (1558-1630)**, sur Masse'khet Chevou'ot, explique qu'à Chavou'ot, les âmes d'Israël sont jugées, car elles sont les fruits qui ont émergés de l'arbre des âmes d'Hachem. On les juge pour savoir si elles ont étudié la Torah avec assiduité et ont observé les Mitsvot.

A l'approche de Chavou'ot, les bénédictions et les remontrances de Bé'houkotai viennent nous réveiller de notre torpeur et à nous faire comprendre que ce n'est qu'en nous investissant totalement et en progressant régulièrement dans l'Étude de la Torah et dans la pratique des Mitsvot que nous pourrions mériter toutes les Béra'khot de Hachem (qui commencent par la lettre « Alef » et se terminent par la lettre « Tav ») et même de transformer les « Kélatot » (qui commencent par la lettre « Vav » et se terminent par la lettre « Hé ») en « Bérakhot ». Il suffira simplement de remettre ces lettres et nos actes dans l'ordre voulu par Hachem !

Le livre de Vayikra se termine par l'alliance conclue au Mont Sinaï, qui promet de larges bénédictions si les Hébreux suivent la voie qui leur a été prescrite – et d'effroyables perspectives dans le cas inverse que nous ne souhaitons même pas envisager. Les termes dans lesquels cette alliance est introduite sont importants :

Si vous marchez dans Mes décrets ('houqotai) et que vous gardez Mes commandements et que vous les exécutez, Je vous donnerai les pluies en leur saison, et la terre livrera son produit, et l'arbre du champ donnera son fruit... (Vayikra 26, 3-4)

Rachi s'interroge : que veut dire marcher dans les décrets de Hachem ? Cela n'équivaut certainement pas à ne pas transgresser d'interdit, puisque c'est ce qui est énoncé juste après par la notion de « garder » les commandements – se garder de les enfreindre. Cela ne peut pas non plus faire référence à l'accomplissement des commandements positifs, qui est mentionné juste après (si « vous les exécutez »). Et notre maître de citer la réponse du Midrach : cela fait référence à l'obligation de s'investir intensément dans l'étude de la Torah – chetiyou 'amelim baTorah.

Que nos Sages déduisent qu'il s'agit de l'étude de la Torah, on peut aisément le comprendre : l'accomplissement des commandements est nécessairement précédé de la connaissance de leur teneur. Mais où ont-ils vu dans le verset une allusion au 'Amal, qui signifie une étude où l'on se donne corps et âme ? Où est-il écrit que pour mériter les bénédictions, il n'est pas suffisant de connaître la Halakha comme un élève connaît son programme, ou comme un avocat connaît son code civil ?

Par ailleurs, comment comprendre que la Torah choisisse le mot 'Houqotai, qui désigne habituellement les commandements dont le sens nous échappe ('hoq), pour faire référence à l'étude de la Torah, qui est précisément l'activité qui mobilise le plus l'intellect ?

Rav Moché Mordekhai Epstein (cité dans le Pninin Michoul'han Gavoha) répond à la première question en expliquant que c'est le verbe « marcher » (télekh) qui vise spécifiquement le 'Amal. Une activité est généralement définie par le résultat qu'elle produit. Même lorsque je marche, en général le fait de marcher importe moins que l'endroit que je souhaite atteindre. Mais ici la Torah insiste : il faut marcher dans les décrets. Il faut cheminer, avancer dans l'étude de la Torah. C'est le périple qui compte, et l'effort qui est visé, plus que le résultat. C'est par une interprétation similaire que nos Sages, dans le dernier enseignement du Talmud de Babylone (Nida 73a) comprennent que « les chemins du monde » (halikhot 'olam - d'un verset de 'Habakouk 3,6) font référence à l'étude de la Halakha, car c'est une activité dont la fin est le moyen, et pour laquelle le résultat se mesure par l'effort investi.

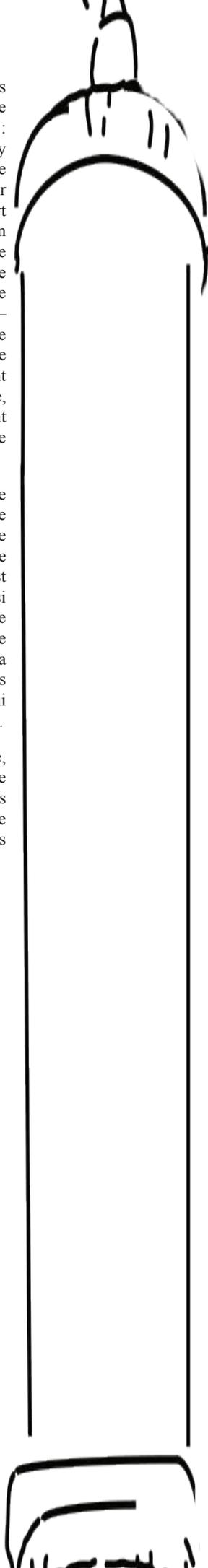
Et en effet, l'étude de la Torah se caractérise par un investissement sans fin. Tout celui qui s'y investit pleinement ne peut que constater que lorsqu'on fait un pas en avant dans la compréhension, dix pas se dérobent devant nous. C'est la nature de la tâche que d'être sans fin puisqu'elle est sa propre finalité : avancer. La Torah est une Sagesse infinie. À l'inverse des autres sciences, son étude n'a rien à voir avec le fait d'accumuler des connaissances. Car le but ultime du Limoud n'est pas de savoir, mais de se rapprocher de D.ieu, de s'attacher à Lui. Or, fait remarquer Rav Ahron Lopiansky, par définition D.ieu est non seulement inatteignable, mais Il reste infiniment loin. La modalité (et donc le critère de réussite) de l'étude de la Torah est donc nécessairement la progression, le fait même d'avancer, l'investissement, le 'Amal. On ne peut se lier à D.ieu qu'en étant en chemin vers Lui.

On peut désormais tenter de comprendre l'emploi surprenant

du mot 'houkotaï, qui désigne les lois que nous ne pouvons pas comprendre, pour évoquer l'étude de la Torah – activité cérébrale par excellence. Car toute progression nécessite deux conditions : que la cible soit en dehors de moi, et que je parvienne à m'y hisser. Pour filer l'image de la halikha, lorsque je marche, je lance ma jambe le plus loin possible, et je prends appui sur la terre pour y tracter mon corps – produisant ainsi un effort analogue au 'Amal dans l'étude. En escalade, je plante mon piquet le plus loin possible et je m'y hisse à l'aide d'une corde tendue. Si le piquet reste à ma hauteur, je ne prendrai jamais de l'altitude. Ainsi si l'objet de mon étude est dans mon domaine de compréhension, je ne fais que reformuler ce que je sais – d'où la désignation de la Torah comme un 'hok, un objet d'étude qui me dépasse. Par ailleurs, si le piquet est souple ou la corde élastique, je ne pourrai jamais me hisser. Si le sol est glissant et qu'il n'y a pas de frottement, je fais du sur-place. De même, le 'hok présente cette caractéristique d'être particulièrement rigide, d'être non négociable. Rabbénou Be'hayé le rapproche du mot 'hakouk qui signifie gravé, figé.

Le mot Halakha, qu'on utilise couramment pour désigner le corpus des lois juives, est clairement formé sur cette idée de progression, de halikha. Pas du tout, comme une lecture erronée de l'étymologie pourrait le faire croire, parce que la nature de la Halakha serait de s'adapter au fil des générations. C'est précisément le contraire qui est vrai : c'est parce qu'elle est si rigide que la Halakha nous permet de progresser. C'est parce qu'elle n'est pas dictée par ma compréhension limitée qu'elle me permet de me dépasser, de faire grandir mon intellect. La Halakha est le fruit d'un mécanisme par lequel nous nous rapprochons de la Torah, de la Volonté divine – plutôt que celui par lequel la Torah devrait s'adapter à nos petites contingences.

Le 'Amal HaTorah, c'est à-dire l'effort intense dans l'étude, est la marque d'une progression de notre intellect vers quelque chose qui le dépasse. C'est cela « Si vous marchez dans Mes décrets... ». Et par conséquent, c'est toute la conduite de l'homme qui s'en trouve changée : «...et que vous gardez Mes commandements... ».



# LE LIVRE CACHÉ DU ROI 'HIZQIYAHOU

Yo'hanan NATANSON

« Je fixerai Ma résidence au milieu de vous, et Mon Âme ne sera pas dégoûtée de vous »

Wayikra, 26,11.

Pour Rashi, le terme « mishkani » que nous traduisons par « Ma résidence » évoque le Beth haMiqdash reconstruit.

Le Sforno (Rabbi Ovadia ben Jacob Sforno, vers 1475-1550), à l'appui de la promesse divine, cite les versets de Ékha (Lamentations 4,22) « Il ne t'exilera plus » et de Yéshayahou (Isaïe 54,9) « Ainsi Je jure de ne plus M'irriter ni diriger des menaces contre toi. »

Puisque Hashem annonce Sa résidence parmi nous, pourquoi préciser qu'Il ne sera pas « dégoûté de nous » ? Le Rav Yehonatan Eybeshütz (1690-1764) répond en citant la Guemara Berakhot (5a), qui enseigne que « les souffrances effacent les fautes de l'homme. » Le but des épreuves est de nous libérer de l'empreinte de la faute, et de nous permettre d'accueillir la Shekhina. Si donc Hashem promet de faire résider Sa Présence parmi nous, c'est que les souffrances ne seront plus nécessaires.

Le Ramban (Rabbi Moshé ben Na'hman, 1194-1270) déduit du verset que ceux qui se plient à la Loi, ceux qui « marchent selon Mes statuts » (Wayikra 26,3) ne connaîtront plus la maladie, de sorte qu'ils n'auront plus besoin de recourir aux médecins. Il précise cependant que cela ne concerne que ceux qui ont atteint le niveau de service divin de la génération de Rabbi Shim'on bar Yo'haï...

Le Rav Issakhar Dov Rubin rapporte à ce sujet un enseignement de la Guémara (Pessa'him 56a) : « Le roi 'Hizqiyahou a dissimulé le livre des remèdes ». Rashi explique que, sachant qu'ils guériraient, les malades n'examinaient pas leurs actions, et ne faisaient pas les efforts qu'exige la Téchouva. Rambam (1135-1204) complète notre information : ce livre, rédigé par le roi Shelomo, amenait la guérison complète et immédiate à qui en observait les procédés. Voyant que les Juifs s'en remettaient à ce manuel de médecine, et ne songeaient plus à prier Hashem pour leur santé, 'Hizqiyahou décida de le cacher.

Maïmonide désapprouve l'action du roi, et affirme qu'on ne peut priver son prochain des moyens de soigner ses maux, pas plus qu'on ne peut l'empêcher de se nourrir.

Mais le 'Hazon Ish (Rabbi Avraham Yeshaya Karelitz, 1878 -1953) réfute l'analogie du Rambam entre nourriture et procédés thérapeutiques.

La Guémara (Baba Qama 85a) enseigne au sujet de l'expression « werapo yérapé – et guérir il fera guérir » (Shemot 21,19) : c'est ainsi qu'on apprend le droit pour le médecin de soigner et de faire guérir. »

Ce que confirme indirectement Rashi, citant la traduction d'Onqelos : « guérir il fera guérir : il [l'homme qui a frappé son prochain] paiera les honoraires du médecin (sakhar harofé). »

Une autre Guémara (Berakhot 60a) affirme : « Il ne relevait pas de la nature humaine de faire guérir, mais l'habitude en a été prise. » Rashi commente : « Il n'avaient pas à se préoccuper de médecine ou de thérapeutique ; ils devaient seulement prier et invoquer Sa miséricorde. »

Il n'en va donc pas de la nourriture comme des soins de santé, poursuit le 'Hazon Ish. Nous n'avons pas besoin d'un verset de la Torah pour nous permettre de nous alimenter ! La sensation de faim n'est pas une épreuve en tant que telle (hors du cas de l'extrême famine). Au contraire, la nourriture participe du Service divin ainsi que l'enseignent nos Maîtres : « Trois hommes ont mangé à la même table et s'y sont entretenus de paroles de Torah, c'est comme s'ils avaient mangé à la table de HaQadosh Baroukh Hou » (Avot 3,3)

En revanche, les blessures et les maladies qui affectent le corps constituent bien des épreuves, c'est-à-dire des appels à l'examen de ses actions, à la prière et à la Téchouva.

Si le médecin a reçu la permission de soigner, c'est que la piété des hommes s'est généralement affaiblie.

Le niveau spirituel de la génération du roi 'Hizqiyahou était tout à fait exceptionnel, comme nos Maîtres l'enseignent (Sanhédrin 84a) : « Depuis Dan [au nord] jusqu'à Beer Shéva [au sud] on n'a pas trouvé un seul ignorant [en Torah]. » Sur le verset des Proverbes (31,30) : « Mensonge que la grâce ! Vanité que la beauté ! La femme qui craint Hashem est seule digne de louanges. », la Guemara (ibid. 20a) enseigne : « Mensonge que la grâce – c'est la génération de Moshé ; Vanité que la beauté – c'est celle de Yehoshoua ; La femme qui craint Hashem est seule digne de louanges – C'est la génération de 'Hizqiyahou. »

Voilà pourquoi les hommes de cette génération n'avaient besoin ni de médecins, ni de remèdes. Il leur suffisait de placer leur confiance en Hashem, et les épreuves qui les affectaient étaient autant d'occasions d'une prière fervente et d'une Téchouva sincère.

Dans l'œuvre de Rav Yossef Zundel de Salant (1786-1866 – Il fut le maître de Rabbi Yisrael Salanter), on apprend que le Gaon de Vilna rendit un jour visite à son frère, Rav Dov, qui était tombé malade. Il trouva à son chevet deux médecins réputés.

« Pourquoi as-tu fait appel à eux ? demanda le Gaon. N'est-ce pas Hashem qui guérit les malades ? »

L'un des médecins s'adressa alors au Gaon et demanda : « Est-ce pour rien que Hashem a créé les médecins et les remèdes ? »

– Est-ce en vain qu'Il a créé le porc ? répliqua le Gaon. Certainement pas ! Il l'a créé pour les non-Juifs. Il en va de même des médecins et des procédés thérapeutiques : Il les a organisés à l'intention des nations du monde, et non pour les enfants d'Israël, qui doivent chercher de l'aide directement auprès de Lui, béni soit Son Nom ! »

Dans nos générations, il est évident que le recours au médecin n'est pas seulement une permission mais également une obligation en cas de maladie grave, que Hashem nous en préserve.

Il ne faut pas pour autant négliger la valeur spirituelle de l'épreuve que constitue la souffrance physique. Même si notre niveau spirituel ne nous permet pas de renoncer aux soins médicaux, nous ne devons pas perdre de vue que c'est Hashem qui guérit, et qu'Il attend nos prières, celles de nos proches, et celles de tout Israël.

**L&A**  
— Life —  
**Gérald BEL-ANGE**  
Courtage en assurance  
RC Pro, mutuelle santé, retraite,  
prévoyance, décennale, assurance  
emprunteur...

+33 06 62 58 88 27  
gbelange@la-finance.fr  
www.la-life.fr  
2 Rue Euler 75008 Paris  
116 Rue La Boétie, 75008 Paris

CE FEUILLET D'ÉTUDE EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YA'ACOV DAIAN



## Parachat Bekhoukotaï d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

אם בקלקתי תלכו ואת מצותי תשמרו ועשיתם אתם. ונתתי גשמיכם בעתם ונתנה הארץ יבולה ועץ השדה יתן פריו.  
ויקרא כו ג,ד

*“Si vous marchez dans mes décrets et que vous observez mes commandements et les accomplissez, je donnerais vos pluies en leur temps, la terre donnera son produit et l'arbre du champs donnera son fruit...”*

Les commentateurs posent une question pertinente : comment cela se fait-il que la Torah promette des bénédictions matérielles aux Béné Israël qui observent la Torah, alors que l'on sait par ailleurs qu'il n'y a pas de salaire aux mitzvot réalisées dans ce monde ?

Comme nous l'avons maintes fois expliqué, chaque juif possède un corps et une âme qui ont des aspirations opposées : l'âme désire s'attacher à Hachem en le servant et en accomplissant la Torah alors que le corps veut profiter des plaisirs de ce monde. Toutefois, le corps possède plus de force, car l'Homme ressent ses besoins, et lorsqu'il doit se nourrir et boire, il est vraiment affamé et assoiffé, quant aux besoins de son âme, il ne perçoit rien, bien qu'elle soit assoiffée et affamée de proximité d'Hachem et d'étude de Torah, l'Homme n'en a pas conscience ; c'est donc pour cela qu'il sera plus enclin à assouvir les besoins de son corps que ceux de son âme.

Quelle est donc la solution pour servir au mieux notre Créateur ? On ne pourra surmonter les pulsions physiques que par l'étude de la Torah, comme nos sages disent : « *J'ai créé le mauvais penchant, et J'ai aussi créé une épice comme antidote qui est la Torah* », car la Torah va affaiblir les forces physiques et laisser la place aux besoins de l'âme. Ainsi les sages disent : « *si tu rencontres ce vaurien (le yetser hara), amènes-le à la maison d'études : s'il est de pierre, il fondra, et s'il est de fer, il explosera* » ; car même si le yetser hara est solide comme une pierre ou comme du fer, c'est-à-dire qu'il arrive à enfermer le juif dans ces filets, alors ce sera grâce à la Torah qu'il pourra l'affaiblir et le vaincre.

En vérité Hakadoch Baroukh Hou nous prodigue beaucoup d'abondance car Il veut que nous ne manquions de rien sur le plan matériel. Mais Il a créé ce monde afin que nous en profitions avec l'intention de renforcer notre corps pour Le servir, ce qui nous permettra d'élever toute cette matérialité vers la sainteté. Par contre, si nous ne vivons dans ce monde que pour en retirer du plaisir, nous empêchons la matérialité de s'élever, ce qui entrainera l'interruption de l'abondance, que D. nous garde.

Ainsi donc, nous pouvons comprendre l'explication du verset : « *si vous marchez dans mes décrets...* », Rachi explique « *que vous étudiez la Torah* », et grâce à cela, vous aurez la force de ne pas vous laisser entrainer par les vellétés de ce monde, alors « *... Je donnerai vos pluies en leur temps* », Je permettrai à l'abondance matérielle de descendre etc... Ceci n'est pas le salaire de l'accomplissement de la Torah, car nous le recevrons dans le monde futur, mais l'étude de la Torah permettra d'élever ce monde vers la sainteté, ce qui fera descendre l'abondance, comme le veut Hachem.



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.  
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

## BÉ'HOUKOTAÏ

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"  
054 976 54 17

### Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez, vous les faites... je donnerai leur pluie en leur temps...vous aurez du pain à manger en abondance, et vous demeurerez en sécurité dans votre pays. Je ferai régner la paix dans ce pays, et nul n'y troublera votre repos ; je ferai disparaître du pays les animaux nuisibles, et le glaive ne traversera point votre territoire... » (Vayikra 26 ; 3-6)

Comment pouvoir bénéficier de ces magnifiques bénédictions ? Et qu'est-ce que signifie « marcher dans les statuts d'Hachem » ?

Le Or Ha'haim Hakadoch offre rien que sur ces mots 42 explications différentes !

Et voici ces mots pour la septième explication : « Dans les Pirkeï Avot (4;14) il est enseigné "Exile-toi dans un lieu de Torah... (...)" c'est-à-dire qu'il faut aller d'endroit en endroit pour acquérir la Torah, comme l'explique la Guémara ('Haguiga 5b) : tous s'exilaient pour aller étudier. Certains partaient pour six mois, et revenaient un seul jour pour s'occuper de leurs affaires. Tel est le sens du verset : "si dans Mes statuts (...)" : il évoque l'étude de la Torah pour laquelle il faut marcher [s'exiler]. En effet, pour se consacrer librement à l'étude, il n'est pas possible d'étudier chez soi, car celui qui reste chez lui sera sans cesse détourné de son étude par des soucis d'ordre ménager. C'est pourquoi "l'homme doit abandonner son père et sa mère" et quitter l'endroit où il est pour aller à la recherche de la Torah.»

Selon les paroles du Or Ha'haim Hakadoch, Hachem exige que nous nous exilions pour la Torah, que nous nous arrachions de notre cocon pour pouvoir avancer, c'est la condition sine qua non pour acquérir et intégrer la Torah.

Pour avancer et s'élever dans la vie il faut savoir parfois se déconnecter de son environnement, savoir faire le tri autour de soi, ce qui est nuisible où pas, que ce soit des personnes ou des objets. Il y a parfois des gens autour de nous qui nous empêchent d'avancer, ils nous retiennent !!!

## EN MARCHÉ VERS LES BÉNÉDICTIONS

A ce sujet le Rav Pinkus Zatsal rapporte l'histoire suivante : En observant la grande porte du grand Beth Hamidrach de la yéchiva, il constate après un calcul simple qu'elle parcourt chaque jour plusieurs centaines de kilomètres... La porte est poussée chaque matin par plus de 300 barou'him (étudiants) qui rentrent pour la téfila. Pour chaque poussée exercée la porte parcourt 2 mètres (ouverture-fermeture). Multiplions cela par les 300 élèves qui rentrent chaque matin dans le Beth Hamidrach cela représente 600 mètres. Ensuite ils sortent pour aller prendre le petit déjeuner, donc encore 600 mètres, puis ensuite il retourne au Beth Hamidrach pour étudier encore 600 mètres... ainsi de suite... une douzaine de fois par jour ce qui fait environ à la fin de la journée 6-7 kilomètre, à la fin de la semaine une cinquantaine... et pourtant après déjà plusieurs années en poste à la yéchiva, suite p2 avec des milliers de kilomètres au compteur, elle n'a pas bougé !!! Mais pourquoi ? comment se fait-il?! La voiture elle avance, mais cette pauvre porte est là !! C'est tout simplement parce qu'elle est attachée !!! Elle bouge certes, mais n'avance pas, et ce sera ainsi tant qu'elle sera attachée !! Le vrai problème c'est que l'on a peur du regard des autres, ne plus être comme tout le monde... Mais est ce que le juif doit être comme tout le monde pour réussir ?

Prenons par exemple les anglais, ils n'ont honte de personne. Leur volant est à droite, ils roulent dans l'autre sens, ils ne mesurent pas en mètre, n'utilisent pas les euros, ils sont restés eux mêmes, majestueux! Ils ont su resté authentique.

Nos Sages nous enseignent : « Mieux vaut pour l'homme être traité de fou toute sa vie plutôt que d'être mauvais un seul instant aux yeux de D.ieu. » Le Rav Sitruck Zatsal disait « Mieux vaut le courage de la solitude, que la lâcheté de la société ». La Guémara (Kétouovt 17a) nous enseigne : « Et si l'on vient te dire qu'il faut toujours mêler son esprit à la société : réponds que c'est d'accord s'il s'agit d'hommes qui se conduisent comme des hommes, et non comme des animaux. » Suite p3



### Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

#### « Voici les décrets... »

Notre paracha de cette semaine marque une des bases du judaïsme : la Emouna. La réussite dans la vie dépend de notre niveau d'engagement dans la pratique de la Tora. La preuve, c'est que notre section commence par : « Si vous gardez Mes décrets alors... il y aura une pluie de bénédiction sur terre (approximativement). Mais si au grand jamais vous vous écartez des Mitsvot et de l'étude de la Tora alors en contrepartie Hachem Se séparera de vous et vous serez livrés aux aléas de la vie (ndlr : qui sont très incertains ces derniers temps, n'est-ce pas ?). Et à écrire ces quelques lignes, cela me rappelle une anecdote sur un grand Tsadik qui nous a quitté il y a juste 8 ans : le rav Yoram Abergel zatsal de la ville de Netivoth (à quelques encablures de Gaza...). Lors d'un cours qu'il a donné à un groupe d'élèves (parmi lesquels des soldats), le rav a dit : « Vous savez qu'au loin il y a une barrière hyper sophistiquée qui nous sépare de Gaza... Sachez qu'elle ne vaut rien ! Ce n'est que Hachem Qui garde la frontière. S'il n'y pas Hachem alors il n'y a pas de barrière, ni barbelés ni surveillance électronique... Les gazaouis rentrent à pieds en Israël sans aucune inquiétude. Ce n'est que Hachem qui garde la frontière et tout cela dépend de notre Techouva. Si on fait

## QUAND LE MUR SUPER SOPHISTIQUE N'EXISTE PLUS...

Techouva, Hachem est présent sinon, rien n'y fera... » Fin de ces paroles presque prophétiques dites il y a au moins huit ans (bien avant le carnage du 7 octobre dernier). Le message est clair, même je dirais limpide : si nous sommes à la hauteur de notre mission sur terre alors Hachem nous protégera envers et contre tous. Sinon, c'est la grande débâcle... Ces paroles ont été émises il y a quelques années en arrière mais sont, à bien réfléchir, la projection actuelle du message de notre paracha.

Elle vient nous apprendre que la vraie sécurité du peuple n'est assurée que si le peuple s'attelle à la pratique des Mitsvot et de l'étude. **En un mot, les orthodoxes ont raison et les libéraux ont tort !**

Et si l'on examine de plus près les versets on s'apercevra que le début de toutes ces catastrophes commence par : « Et si vous ne m'écoutez pas et ne faites pas les Mitsvot... » (ch. 26,14). Rachi explique qu'il s'agit (le manque d'écoute)

d'un manque dans l'assiduité à l'étude de la Tora. Donc faire voter des lois (à la Knesset de Jérusalem) qui n'ont pour but que de débâcher les Ba'houré Yechivoth et les Avrékhim es bancs de l'étude, c'est le début de la catastrophe pour toute la nation juive. Que D' nous garde. Suite p2





## Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Le Roi est arrivé avec toute sa cour dans la ville ; énormément de monde était venu l'accueillir et l'honorer quand, soudain, voici qu'un homme prend une pierre et la jette sur le carrosse du Roi. Il est vite attrapé, puis condamné à mort par le tribunal. Cependant, le Roi pense qu'il est insensé de tuer cet homme qui ne comprend même pas la gravité de son acte. Le Roi demande à le rencontrer car il désire s'occuper personnellement de son cas. Voici que l'homme se retrouve face à face avec le Roi ; il est terrorisé de savoir ce qui va lui arriver. Mais, contrairement à ses fortes appréhensions, le Roi lui demande alors de l'accompagner et de passer la journée ensemble. Le Roi lui montre rapidement une partie de son domaine et de ses possessions, il lui explique le rôle qu'il assume, ainsi que toutes ses grandes responsabilités. Lorsque le pauvre paysan comprend enfin l'étendue de sa faute, il se met à pleurer et, tout en sanglotant, il demande pardon au Roi et lui jure que s'il avait su qui était le Roi, il n'aurait jamais osé lui jeter une pierre !!! A ce moment-là, le Roi lui dit alors qu'il lui accorde son pardon, à condition qu'il raconte aux autres ce qu'il ressent et combien grand est son regret d'avoir fauté contre le Roi.

## SI J'AVAIS SU...

Le Baal Chem Tov dit le Roi, c'est Hachem !! Le Roi du Monde, de tous les mondes ... ! Le seul et unique Roi ... Le Roi des Rois ! A chaque fois que l'on agit mal - en



acte, en parole, en pensée - c'est comme si nous Lui jetions une pierre et les anges veulent nous accuser et nous punir d'avoir manqué de Kavod au Roi, ce qui nous rend passibles de mort. Mais Hachem, dans Sa grande miséricorde, nous permet de réfléchir et de regretter. Il nous donne du temps (le confinement par exemple) pour prendre conscience de Sa grandeur et de faire téchouva. C'est lorsque l'on a acquis de la maturité et que l'on a compris la grandeur de Hachem que l'on se met alors à pleurer d'émotion et de reconnaissance. Il nous appartient, dès lors, de parler aux autres, à ceux qui vivent encore dans l'obscurité, de leur raconter, combien Hachem est Puissant, et combien Sa Création est majestueuse !



## Instant de famille

Rav Aaron Partouche

**"Si vous allez suivant mes préceptes, et que vous gardez mes lois/אם בהקותי תלכו ואת מצוותי תשמרו" (Vayikra 26, 3)**

Le Baal Hatourim écrit que les initiales du début du verset forment le mot Avoth (les pères). On pourrait peut-être commenter et expliquer l'intention du Baal Hatourim dans ce sens: si les pères (Avoth) vont suivant les préceptes de Hakadoch Baroukh Hou et qu'ils montrent l'exemple, alors leurs enfants pourront réaliser la fin du verset, ils garderont mes lois! Rachi nous explique, en apportant le Midrach, que les préceptes parlent en fait de l'étude de Torah avec peine (en hébreu: le Amal!) Ce qui signifie que si nous voulons des enfants qui pratiquent la Torah, il nous faut à nous les pa-

## JE FAIS COMME...PAPA!

rents, montrer l'exemple. Il est inconcevable d'exiger quoi que ce soit de nos enfants si nous même ne faisons pas le minimum.

Quelle serait la réaction de parents s'ils entendent que leur enfant à tricher lors de l'examen du BAC? Mais que devons dire sur des parents qui dans leur travail volent ou mentent pour gagner leurs salaires?

Etre père ou mère est la chose, à première vue, la plus facile: il suffit de se marier et lorsque Hakadoch Baroukh Hou l'aura décidé, Il nous enverra un enfant! Cependant, pour être de "bons" parents, c'est le travail de toute une vie, de remise en question constante et de recherche de vérité, toujours accompagnées de Amal, labeur...



Rav Aaron Partouche



## Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Le Or Ha'haim explique ce verset par le manquement dans la pratique des Mitsvoth (« ne faites pas les Mitsvoth ») provient d'une brèche dans l'étude de la Tora. Tout celui qui ne va pas d'après Sa droiture (de la Tora) mais déambule à droite et à gauche c'est qu'il lui manque la connaissance du Créateur et de Ses bienfaits... Car si un homme pouvait atteindre une petite parcelle du bonheur et de la félicité de la connaissance de la lumière Supérieure qui provient du Service de Hachem alors toutes les réussites du monde n'auraient aucune importance face à la pratique d'une seule Mitsva (ndlr : dans les mots, le texte du Or Ha'haim et vraiment magnifique et sa traduction est difficile. J'invite mes lecteurs à ouvrir ce commentaire...).

Seulement le passage qui suit toutes les malédictions (dans notre paracha ch. 27) ce sont les évaluations (Ara'hin). En effet à l'époque du Temple lorsqu'un homme voulait consacrer une somme d'argent pour les besoins du Michkan il pouvait dire « Erki 'alaï » c'est-à-dire « Je prends sur moi d'apporter ma valeur au Temple. En effet, la Tora donne la « valeur » de tout un chacun en fonction de son âge et s'il est homme ou femme. Par exemple un homme âgé entre 20 et 60 ans devait apporter 50 shékels (poids d'argent) aux Cohanim. Ce montant n'est pas lié avec la valeur marchande d'une personne (que mes lecteurs ne s'offusquent pas, mais il faut savoir qu'à l'époque antique il existait des marchés aux

## QUAND LE MUR SUPER SOPHISTIQUE N'EXISTE PLUS... (suite)

esclaves et leur prix dépendait de leur force de travail, santé etc. Or dans les « Er'hin » c'est fonction uniquement de l'âge.

Le Hozé miLoublin apprend de cette juxtaposition (les malédictions du début de la paracha et les Er'hin/Valeurs) que la Tora a craint qu'un individu en entendant toutes les remontrances ne viennent à tomber dans une profonde tristesse (détresse) et se dire qu'étant donné toutes les fautes que j'ai déjà faites, je ne vaud plus rien... C'est pourquoi la paracha nous apprend que chacun à une valeur intrinsèque octroyée par la Tora. Car l'amour que Hachem porte à chacun d'entre nous est comparable à l'amour d'un père vis-à-vis de son fils. Dans n'importe quelle condition Hachem nous désire et veut notre amélioration. Et même si nous sommes très loin, Hachem attend notre Techouva (autre approche, pour nous apprendre que chacun à une valeur vis-à-vis de Hachem qui n'est pas dépendant de sa réussite matérielle ou sociale. Pour Hachem, chacun à une place dans la communauté).

Je pense que ce message de la paracha est une excellente préparation à la fête de Chavou'oth. Rectifier sa trajectoire, prendre du temps dans sa semaine déjà surchargée pour un ou deux cours supplémentaires (et pour ceux qui n'ont pas de possibilités, qu'ils veillent à subvenir aux besoins d'un Avrekha pour l'année à venir).

Rav David Gold

### L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact [dafchabat@gmail.com](mailto:dafchabat@gmail.com)

La guérison complète et rapide de  
**Avraham**  
ben  
Hanna Rabel Sarah  
Parmi tous les malades de Am Israël

La guérison complète et rapide de  
**Sarah**  
bat Rivka  
Parmi tous les malades de Am Israël

La réussite spirituelle et matérielle de  
**Raphaël**  
ben Sim'ha  
**Joëlle Esther**  
bat Denise Dina  
Qu' Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de  
**Patrick Nissim**  
ben Sarah  
**Martine Maya**  
bat Gaby Camouna  
Qu' Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël

**VOUS POUVEZ VOUS AUSSI VOUS ASSOCIER A L'EDITION DE LA DAF ET A SA DIFFUSION**



## Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

## EN MARCHÉ VERS LES BÉNÉDICTIONS (suite)

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez... » (Vayikra 26;3) C'est aussi marcher dans les voies de la halakha nous dit aussi le Or Ha'haim Hakadoch. La Halakha qui est avant tout le code de lois régissant toutes les facettes de la vie du Juif. Étudier et observer la halakha assure la survie de chacun d'entre nous. Rachi explique que la Torah inculque la voie à suivre et permet de s'écarter du péché. Comme nous le disons tous les matins dans la téfila : « כל השוֹנֵה הַלְבוּת בְּכָל יוֹם, בְּבֵטֶחַ לֹא שֶׁהוּא בֶן הָעוֹלָם הַבֶּא, שְׁנִימָר הַלְבוּת עוֹלָם לוֹ, אֶל תִּקְרֵי הַלְבוּת, הַלְבוּת quiconque étudie tous les jours les lois est assuré d'accéder au monde futur, car il est dit "les chemins du monde lui appartiennent", ne lis pas "chemins/הַלְבוּת" mais "lois/הַלְבוּת". »

On ne doit pas faire comme ceux qui déclarent : « Je préfère ne pas savoir !... » en se disant que leur ignorance les dispense du châtiement.

Le 'Hafets 'Haïm (Ahavat Hessed 2ème partie, chapitre 9) explique que le mauvais penchant n'abandonne jamais ses tentatives de persuader la personne de se montrer moins strict dans l'observance des Mitsvot et de se dire : « Quel besoin as-tu de connaître ta grande responsabilité de pratiquer la bonté ? N'est-il pas préférable de l'ignorer, de façon à demeurer dans la catégorie de ceux qui pêchent sans intention et ne pas faire partie de ceux qui pêchent de façon délibérée ? »

Le 'Hafets 'Haïm raconte qu'il a entendu la réponse donnée à cet argument par l'un des grands érudits de sa génération. Il expliquait qu'on peut comparer cette attitude à celle d'un homme pensant que s'il gardait les yeux fermés en marchant, ce ne serait pas sa faute s'il trébuchait et

tombait. Ce sage avait rapporté la parabole suivante :

Un homme sur le point de prendre la route reçoit le conseil d'éviter un certain trajet car la route, à cet endroit, est parsemée de crevasses et d'embûches. « J'ai une façon de résoudre ce problème, répond-il. Donnez-moi une écharpe ». « A quoi te servira une écharpe ? lui demandent ses compagnons. « Je m'en servirai pour me couvrir les yeux, leur explique-t-il. De cette façon, personne ne pourra se moquer de moi si je tombe car, comme je n'y vois rien, je n'aurais de toute façon pas pu éviter la crevasse !... »

Cette « stratégie » est accueillie par des éclats de rire. « Imbécile! lui disent ses compagnons. C'est précisément parce que tu t'es couvert les yeux alors que tu aurais pu t'en servir pour éviter les embûches qu'on se moquera de toi ! »

De la même façon, le yétser hara conseille à l'homme de marcher les yeux fermés pour ne pas connaître ses obligations (en Torah). Il croit pouvoir se justifier en disant : « Je ne connaissais pas mes obligations car j'avais les yeux fermés... » En réalité, cela ne fera qu'aggraver son cas car on lui reprochera d'avoir fermé les yeux.

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez... » S'exiler, pour étudier, nous permettra de nous instruire et connaître la Halakha. Ainsi nous pourrons avancer les yeux ouverts, éviter les embûches et bénéficier de toute les bénédictions promises.

Rav Mordékhaï Bismuth ☎ 054.841.88.36  
mb0548418836@gmail.com



## L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

## QU'EST-CE QUE TU M'AS FAIT ?!

« Et alors ils expieront leur iniquité » (Vayikra 26;41)

La fin de la remontrance, il est écrit : « moi aussi je les aurai traités hostilement en les déportant dans le pays de leur ennemis, à moins qu'alors leur cœur obtus ne s'humilie, et alors ils expieront leur iniquité ».

Comment expier ? Par l'argent dépensé quand on amène un sacrifice et par les souffrances endurées par notre corps.

Le Rav Galinsky zatsal raconta : un jour que je me trouvais à l'hôpital, un médecin qui avait l'air perturbé me demanda conseil : il me raconta que, quelques jours auparavant, était hospitalisé dans le service un homme gravement malade, qui endurait de terribles souffrances corporelles. La maladie l'avait très rapidement diminué et le diagnostic ne laissait entrevoir aucun espoir de guérison. La mort aurait dû avoir raison de lui depuis longtemps, il était maintenu en vie artificiellement, branché à plusieurs appareils. Lors d'une ultime visite des médecins, il fut conclu que son cas était désespéré et qu'il n'y avait pas de raison de laisser cet homme continuer à souffrir pour rien, il fut donc décidé de débrancher les appareils qui le maintenaient en vie. En seulement trois heures, tout fut terminé.

Avant-hier, le défunt apparut en rêve au médecin en lui reprochant : "Qu'est-ce que tu m'as fait ?!"

"Je t'ai libéré de tes souffrances", lui répondit-il.

"Pourquoi ?!", marmonna le défunt. « Mon âme est montée au Ciel et on m'a appris qu'il me restait encore quatre jours de souffrance dans ce monde afin d'expier toutes mes fautes. Je serais alors monté directement au paradis avec une âme purifiée. Et maintenant que tu as mis terme à ma vie prématurément, je ne sais pas combien de temps je vais devoir croupir en enfer ! Qu'as-tu fait ? A quoi bon ?! »

Le médecin était décontenancé, il me demanda : "C'est réellement comme ça ?! Quelle différence y a-t-il s'il souffre ici ou là-bas ?"

Le Rav lui répondit : "Bien-sûr qu'il y a une différence ! Notre monde s'appelle "le monde de la réduction".

Chaque mitsva accomplie ici a des répercussions décuplées dans les mondes supérieurs. Inversement, une faute, même la plus petite qu'il soit, a des effets destructeurs là-haut. Ainsi, la moindre petite souffrance dans ce monde évite un long séjour en enfer, d'autant plus que le Ramban a écrit dans l'introduction de son commentaire sur le livre de Iyov qu'un seul instant en enfer est bien plus pénible que les souffrances qu'a enduré Iyov tout au long de sa vie.

Mais écoutez plutôt cette histoire. Un jour que le Gaon de Vilna était

entouré de ses disciples, il leur enseigna : "Sachez que tout ce qui est raconté dans le livre "Réchit 'Hokhma" au sujet des terribles souffrances de l'enfer est entièrement vrai, mais sachez que cela n'a pas été écrit pour faire peur. Bien au contraire, l'enfer est encore bien plus effrayant que ça !"

Les disciples furent secoués par les mots de leur maître, à tel point qu'un d'entre eux tomba malade. On en informa le Gaon de Vilna qui décida d'aller rendre visite au malade. Ses disciples l'accompagnèrent, ils étaient persuadés que leur maître allait rassurer le malade en lui demandant de ne pas prendre les choses trop à cœur, qu'après tout, ce n'était pas si terrible. Le malade fut très touché de la visite de son maître. Celui-ci s'adressa à lui en ses termes : "Sache que tout ce que j'ai dit est vrai, nous ne sommes pas capables d'imaginer quelles sont les souffrances de l'enfer ! Ceci dit, j'ai oublié de rajouter un détail. Nous ne sommes pas capables non plus d'imaginer combien les souffrances endurées dans ce bas monde nous enlèvent celles qui nous attendaient en enfer !"

Le Rav Galinsky conclut son explication : "Et c'est ça que le défunt a voulu vous dire quand il vous est apparu en rêve !"

Le médecin fut bouleversé, il demanda : "Qu'est-ce qu'il me reste à faire ?!"

Je lui répondis : "Écoute bien, on est sur le point de l'envoyer en enfer, à ton avis, il n'a rien d'autre à faire que de descendre dans ce monde pour se plaindre devant toi ?! Et en plus, pour pouvoir faire ça, il faut que cela soit cautionné depuis là-haut, et sais-tu pourquoi on l'a cautionné ? Il n'y a qu'une seule raison possible. Puisque tu es responsable d'avoir arrêté trop tôt ses souffrances et donc de l'avoir empêché de rentrer directement au paradis, il s'est dévoué à toi afin que tu répares les pots cassés et qu'il puisse récupérer son ticket pour le paradis !"

"Comment ?", demanda-t-il d'un ton étonné.

"En revenant à la religion, et les mitsvot que tu vas accomplir vont lui donner plus de mérite !"

Il s'inquiéta : "Et jusqu'à ce que j'accomplisse ces mitsvot ?"

Je lui répondis : "Ne t'inquiètes pas, si tu prends sur toi de le faire, on considérera dans le Ciel comme si c'était déjà fait !"

Le médecin devint dès ce jour un Juif pratiquant ! (Traduit de l'ouvrage Véigadéta)

Rav Moché Bénichou



« Et Je Me ressouviendrai de Mon alliance avec Yaakov ; Mon alliance aussi avec Its'hak, Mon alliance aussi avec Avraham, Je M'en souviendrai. » (Vayikra 26, 42)

Dans son ouvrage Matsa 'Haïm, Rabbi 'Haïm Nissim Réphaël Moutsari zatsal explique pourquoi nos ancêtres sont mentionnés dans le passage évoquant les malédictions. D'après nos Sages (Sanhédrin 38a), D'ieu créa un seul homme au départ, Adam, car, s'il en avait créé deux, cela aurait été préjudiciable pour l'humanité entière : les justes descendant d'un juste auraient pensé ne pas avoir besoin de s'éloigner du péché, estimant qu'ils ne succomberaient jamais, tandis que les impies descendant d'un impie auraient cru ne pas être en mesure de se repentir. Quant au mécréant descendant d'un juste, il n'aurait pas eu d'argument pour sa défense, puisque, si son père était un juste, cela prouve qu'il détenait lui aussi ce potentiel.

Ainsi, le fait de mentionner nos patriarches représente, pour nous, un chef d'accusation. En effet, si nos pères avaient été des impies, nous aurions disposé d'un argument – quoique mensonger et provenant de notre mauvais penchant – pour justifier nos manquements. En évoquant la piété de nos ancêtres, l'Éternel invalide même ce prétexte.

**Pourquoi la Torah utilise dans le verset "Quand vous viendrez vers le pays" le terme « vous viendrez » plutôt que « vous irez » qui paraît plus logique puisque les Bnei Israël étaient encore dans le désert ?**

Le Alchi'kh répond qu'Eretz Israël est la place authentique et naturelle des juifs, la source de leur neshama. C'est pour cela que tout mouvement vers ce pays est désigné sous le terme

de « venue ». En revanche, aussi longtemps qu'ils se trouvent dispersés en exil, ils ne sont pas encore venus à leur place véritable. D'autre part, chaque déplacement à partir d'Eretz Israël est considéré comme un aller et donc la Torah dans ce cas utilise le verbe « aller ».

**"Et ils trébucheront l'un sur l'autre comme à la vue de l'épée, sans que personne ne les poursuive. Vous ne pourrez-vous maintenir devant vos ennemis" (26,37)**

Nos Sages ont compris ce verset comme signifiant qu'un seul homme dans la communauté juive peut trébucher (et être puni) à cause des péchés d'un autre membre de la communauté juive. Pourquoi ? « Parce que tous [les juifs] sont responsables les uns des autres. » (guémara Sanhédrin 27b - Chékoulam Arévim Zé Bazé)

Le Rav Yéhouda Zev Segal (Roch Yéchiva de Manchester) écrit : « Fondamentalement, tous les juifs ne font qu'un.

Nos âmes sont toutes unies et dans chacune d'elles se trouve une partie de toutes les autres.

Nous nous partageons tous ce qui est connu sous la dénomination de Néchama (l'âme) du Klal Israël. Ce concept est à la base du principe : « Tous les juifs sont responsables les uns des autres » (Guémara

Chavou'ot 39a - Kol Israël Arévim Zé Bazé). Puisque chaque âme juive possède une partie de toutes les autres, si un juif pèche, sa faute affecte non seulement sa propre âme mais aussi l'âme collective d'Israël. Inversement, si l'un accomplit une bonne action, l'âme collective de tous les juifs s'en trouve grandie. » On demanda un jour au Ari zal pourquoi il récitait les prières de confession à Yom Kippour alors qu'il savait pertinemment n'avoir pas commis la plupart des péchés mentionnés dans cette longue liste. Il répondit : « Je n'ai sans doute



À u dix-huitième siècle en Pologne vivait le comte Potocki. Issu d'une famille aristocratique catholique polonaise religieuse. Ce comte avait un fils Valentin, particulièrement brillant, qui suivit un cursus d'études théologiques chez les prêtres. Dans son parcours il étudia également les premiers chapitres du pentateuque, or. l'étude de ces textes a suscité de graves doutes dans l'esprit du jeune Valentin à propos de la foi chrétienne dans laquelle ses parents l'avaient élevé. Il interrogea ses maîtres, mais ceux-ci s'avèrent incapables d'y répondre.

Constatant que leur élève se montrait sensible à la l'étude du livre de Beréchit, ainsi que dans les premiers chapitres du deuxième livre, ils craignaient qu'il se penche davantage sur les études juives, décidèrent de lui cacher l'existence du troisième volet du pentateuque, le livre de Vayikra. En effet il pourrait découvrir nombre de règles de pureté et de sainteté susceptibles de l'attirer vers le judaïsme.

Le comte Potocki faisait régulièrement appel à un juif pour amuser sa cour à l'occasion des fêtes qu'il organisait dans son palais. Une

fois un de ces festins

eut lieu un vendredi,

et à l'approche

de Chabat, le juif

demande l'autorisation

de rentrer chez lui plus

tôt pour pouvoir

accueillir Chabat

dignement. Mais le

comte, déjà sous l'em-

prise de l'alcool, refusa catégo-

riquement, et rajouta que l'on flagelle le

juif en public pour son effronterie. Un

spectacle très apprécié par la cour polonaise, qui se délecta de cette terrible

exhibition. Mais finalement, avec ce qui

lui restait de force, ce juif rentra chez

lui, ses plaies et s'habilla en l'honneur de

Chabat, puis entonna mélodieusement

« lékha dodi » pour recevoir Chabat

dignement.

Entre temps, Valentin, outré par l'attitude

de son père, et inquiet de la santé

du juif, se dit que ce Juif n'était pas en

mesure de penser ses blessures. Il prit

donc un lot de pansements et se rendit

chez le Juif, s'attendant à le trouver dans

un état de grandes souffrances. Quelle

ne fut pas sa surprise en arrivant chez le

juif ! De le voir à une belle table, agré-

ablement éclairée, entourée de sa famille,

tous heureux de ce repas de Chabat.

Il réfléchit à la honte et à la souffrance

que ce juif venait d'endurer un peu plus

tôt, et qui se montrait si rapidement

capable de se relever. Valentin fut tellement

impressionné par cette vision, que dès

lors il était décidé à s'intéresser de

plus près au judaïsme et à l'étude de ses

textes sacrés.

Valentin réfléchit au fait que ses maîtres avaient curieusement cessé l'étude du pentateuque, il décida donc d'aller à la découverte des parties du texte que ses maîtres lui cachaient. Au château des Potocki l'eau potable était fournie régulièrement par les soins d'un jeune juif, qui attira particulièrement l'attention de Valentin. Notre jeune Potocki en plein questionnement, n'hésita pas à lui demander de lui enseigner la Torah. Cette expérience lui fit une si forte impression, qu'il lui demanda de lui apprendre l'hébreu. En six mois, il avait acquis une grande compétence dans le langage biblique et un fort penchant pour le judaïsme

lors de l'étude du 'houmach Vayikra, ils abordèrent les lois de pureté et d'impureté, et notamment celle de la mystérieuse purification par le mikvé. Valentin très étonné et curieux de découvrir cette vertu du mikvé, décida dans d'expérimenter une immersion dans le mikvé. Étant donné la sincérité de sa recherche, étant donné surtout qu'Ha-

chem vient en aide à ceux qui cherchent à se purifier, il arriva qu'en sortant du

mikvé, il ressentit une transformation complète s'opé-

rer en lui. Il fut pris d'une grande sainteté, et son cœur brûla du désir de devenir Juif.

Potocki se rendit alors à Rome, puis à Amsterdam, l'un des rares lieux dans

l'Europe de l'époque où les chrétiens pouvaient ouver-

tement se convertir au judaïsme, après s'être convaincu qu'il ne pouvait plus

rester catholique. Là, il prit sur lui d'embrasser la religion d'Abraham, et c'est à Amsterdam, qu'eut lieu la Brit Mila et la conversion du jeune Valentin Potocki.

Adoptant le nom d'Abraham ben Abraham.

Devenu un digne converti, se consacrant à l'étude de la Torah et accomplissant

les mitsvot avec sincérité et enthousiasme, après avoir séjourné pendant

une courte période en Allemagne, un pays qu'il détestait, il retourna en Pologne. Pendant un certain temps, il vécut

avec les Juifs du village d'Ilye, où peu de membres de la communauté étaient au courant de sa véritable identité.

Un jour, il vit un jeune homme qui se mit à parler avec un ami pendant la Téfila,

alors qu'il portait les Téfiline. Bouleversé de leur comportement, il lui en fit le reproche. Cependant vexé d'avoir été

sermonné par un « converti », il décida de se venger en le dénonçant à la police.

Il révéla l'identité de Potocki, que l'on recherchait depuis longtemps, ce qui

mena à l'arrestation du dévoué Avraham. **À suivre...**



## Autour de la table de Shabbat n°439 Béhouquotai



Une Réfoua Chléma à la jeune dame Tallia Bat Nelli parmi les malades du Clall Israël

### Quand le mur super sophistiqué n'existe plus...

"Voici les décrets..." Notre Paracha de cette semaine marque une des bases du judaïsme :

la Emouna. La réussite dans la vie dépend de notre niveau d'engagement dans la pratique de la Thora. La preuve, c'est que notre section commence par : "Si vous gardez Mes décrets alors... il y aura une pluie de bénédiction sur terre (approximativement). Mais si au grand jamais vous vous écartez des Mitsvots et de l'étude de la Thora alors en contrepartie Hachem se séparera de vous et vous serez livrés aux aléas de la vie (**ndlr : qui sont très incertains ces derniers temps, n'est-ce pas ?**). Et à écrire ces quelques lignes, cela me rappelle une anecdote sur un grand Tsadiq qui nous a quitté il y a juste 8 ans : **le Rav Yoram Abergel Zatsal** de la ville de Nétivot (à quelques encablures de Gaza...). Lors d'un cours qu'il a donné à un groupe d'élèves (parmi lesquels des soldats), le Rav a dit : **"vous savez qu'au loin il y a une barrière hyper sophistiquée qui nous sépare de Gaza... Sachez qu'elle ne vaut rien ! Ce n'est que Hachem qui garde la frontière. S'il n'y pas Hachem alors il n'y a pas de barrière, ni barbelés ni surveillance électronique... Les gazaouis rentrent à pieds en Israël sans aucune inquiétude. Ce n'est que Hachem qui garde la frontière et Tout cela dépend de notre Téchouva. Si on fait Téchouva Hachem est présent sinon, rien n'y fera..."** Fin de ces paroles presque prophétiques dites il y a au moins huit ans (bien avant le carnage du 7 octobre dernier). Le message est clair même je dirais limpide : si nous sommes à la hauteur de notre mission sur terre alors Hachem nous protégera envers et contre tous. Sinon, c'est la grande débandade... Ces paroles ont été émises il y a quelques années en arrière mais sont, à bien réfléchir, la projection actuelle du message de notre Paracha.

Elle vient nous apprendre que la vraie sécurité du peuple n'est assurée que si le peuple s'attelle à la pratique des Mitsvots et de l'étude. **En un mot, les orthodoxes ont raison et les libéraux ont tort !**

Et si l'on examine de plus près les versets on s'apercevra que le début de toutes ces catastrophes commence par : " Et si vous **ne m'écoutez pas** et ne faites pas les Mitsvots..." (Ch. 26.14). Rachi explique qu'il s'agit (le manque d'écoute) d'un manque dans l'assiduité à l'étude de la Thora. Donc faire voter des lois (à la Knesset de Jérusalem) qui n'ont pour but que de débaucher les Bahouré Yéchivoth et les Avréhims des bancs de l'étude, c'est le début de la catastrophe pour toute la nation juive. Que D.ieu nous garde.

L'Or Ha'haim explique ce verset par le manquement dans la pratique des Mitsvots ("ne faites pas les Mitsvots") provient **d'une brèche** dans l'étude de la Thora. Tout celui qui ne vas pas d'après Sa droiture (de la Thora) mais déambule à droite et à gauche c'est **qu'il lui manque la connaissance du Créateur et de ses bienfaits...** Car si un homme pouvait atteindre une petite parcelle du bonheur et de la félicité de la connaissance de la lumière Supérieure qui provient du Service de Hachem alors toutes les réussites du monde n'auraient aucune importance face à la pratique d'une seule Mitsva (ndlr : dans les mots, le texte du Or Ha'haim et vraiment magnifique et sa traduction est difficile. J'invite mes lecteurs à ouvrir ce commentaire et AlVai Chénizqué...).

Seulement le passage qui suit toutes les malédictions (dans notre Paracha ch. 27) ce sont les évaluations (Ara'hin). En effet à l'époque du Temple lorsqu'un homme voulait consacrer une somme d'argent pour les besoins du Mishkan il pouvait dire "Erki 'al'ai " c'est-à-dire "Je prends sur moi d'apporter **ma valeur** au Temple. En effet, la Thora donne la « valeur » de tout

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

un chacun en fonction de son âge et s'il est homme ou femme. Par exemple un homme âgé entre 20 et 60 ans devait apporter 50 Chéquels (poids d'argent) aux Cohanim. Ce montant n'est pas lié avec la valeur marchande d'une personne (que mes lecteurs ne s'offusquent pas, mais il faut savoir qu'à l'époque antique il existait des marchés aux esclaves et leur prix dépendait de leur force de travail, santé etc. Or dans les "Er'hin" c'est fonction uniquement de l'âge.

Le Hozé MiLoublin apprend de cette juxtaposition (les malédictions du début de la Paracha et les Er'hin/Valeurs) que la Thora a craint qu'un individu en entendant toutes les remontrances ne viennent à tomber dans une profonde tristesse (détresse) et se dire qu'étant donné toutes les fautes que j'ai déjà faites, je ne vaudrais plus rien... C'est pourquoi la Paracha nous apprend que chacun à une valeur intrinsèque octroyée par la Thora. **Car l'amour que Hachem porte à chacun d'entre nous est comparable à l'amour d'un père vis-à-vis de son fils. Dans n'importe quelle condition Hachem nous désire et veut notre amélioration. Et même si nous sommes très loin, Hachem attend notre Téchouva** (autre approche, pour nous apprendre que chacun à une valeur vis-à-vis de Hachem qui n'est pas dépendant de sa réussite matérielle ou sociale. Pour Hachem, chacun à une place dans la communauté).

Je pense que ce message de la Paracha est une excellente préparation à la fête de Chavouot. Rectifier sa trajectoire, prendre du temps dans sa semaine déjà surchargée pour un ou deux cours supplémentaires (et pour ceux qui n'ont pas de possibilités, qu'ils veillent à subvenir aux besoins d'un Avreh pour l'année à venir).

### **Le sippour**

Je vous propose une anecdote sur un des grands Roch Yéchiva du Clall Israël le Rav Yhiel Michael Gordon זצ"ל de la Yéchiva de Lomzé en Lituanie. Durant toute sa vie il a multiplié l'étude de la Thora auprès de ses élèves. Et jusqu'à ses derniers jours il a renforcé les Bahourim dans la Thora et les Mitsvots. Alors qu'il était déjà très malade dans les derniers jours de sa vie, un Bah'our qui devait se marier le soir même est venu voir le Roch Yéchiva pour recevoir sa Bénédiction. Le Rav s'intéressa à la situation du futur Hatan. Quand il entendit que son Talmid était très préoccupé par sa situation matérielle, le Rav lui rapporta un verset: « Et seront tes premiers pas dans la difficulté mais ton futur sera très élevé » (Job 8.7). Le Rav Gordon lui demanda pourquoi Hachem ne donne pas directement la grande Bénédiction à l'homme depuis le début? Pourquoi faut-il passer par une période difficile pour arriver finalement au bonheur?

Le Rav répondit, que c'est une NATURE que Hachem a ancré ainsi dans la Création. Le début DOIT passer par la difficulté car de cette manière Hachem amène la Brah'a. D'abord on commence petit, et on progresse pour accéder à de grandes choses! Donc il tient à

l'homme de ne pas perdre confiance en soi ni dans le Créateur car c'est la marche du monde. Le jeune marié quitta le Rav, réconforté par ces paroles, une des dernières entrevues de ce grand homme. Et pour nous ce sera aussi une OUVERTURE à savoir que les débuts peuvent être durs mais finalement on arrivera à de grandes choses avec l'aide de D. !

### **Coin Hala'ha :**

En préparation à la fête de Chavouot (qui tombera le 12 et 13 juin prochain) nous commencerons des lois concernant Yom Tov. Il existe un principe à connaître : **toutes les lois du Shabbat sont en vigueur le jour de Yom Tov**. C'est-à-dire que de la même manière que l'on ne peut pas écrire (Kotev), construire (Boné), découper (Me'hatekh) et même Mouqsé à Shabbat, c'est pareil le jour de Yom Tov. Cependant il existe deux exceptions, les "travaux" qui sont liés à la nourriture (et le feu) et le port d'objet dans le domaine public. Dans ces deux cas à Yom Tov, il sera permis de cuire des aliments (alors que c'est interdit à Shabbat) ou encore on aura le droit de porter des objets dans le domaine public (et pas Shabbat). Par conséquent, on pourra cuire des aliments que l'on consommera le jour de la fête (par contre on n'aura pas le droit de préparer durant le Yom Tov des plats pour les besoins de la semaine). Cependant il faudra veiller à préparer (depuis la veille) une flamme (de 48 heures en Gola) pour pouvoir allumer le gaz. Pareillement on pourra porter des objets le jour de Chavouot pour les besoins du jour lui-même (à l'exception d'objets qui n'ont aucune utilité). Choulhan Arouh 495.

### **Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David GOLD**

**Une Bénédiction au Rav Ariel Krigier et à son épouse (Bné Brak) à l'occasion de la naissance de leur fille et une Brakha aux grands parents respectifs; la famille Kriegier et à mon Rosh Collè le Rav Asher Bénédic-Brakha et à son épouse .**

**Une bénédiction de bonne santé à ma Havrouta du matin monsieur Yaacov Hassoun et à son épouse (Raanana) et de la réussite dans la Parnassa .**

**Et pour ceux qui veulent de belles Mézouzots Beit Yossef (en France ou en Erets) d'un Soffer dont vous connaissez déjà bien sa plume, veuillez prendre contact auprès du 06 60 13 90 95 (France) en Erets 00972 055 677 87 47 par e-mail : dbgo36@gmail.com**

**Nouveau, tout celui qui veut prendre contact avec l'auteur de ces lignes pour une meilleure compréhension veuillez prendre contact depuis la France au 972 55 677 87 47 et d'Israël 055 677 87 47**

*Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora*

# Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon  
 Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani,  
 est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Eloul 5539 (1779).  
 Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions



## Behoukotai תשפ"ד • Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances • 132 לזין

### Pertes du Zera Shimshon

#### Sur le verset suivant de notre parasha:

וְזָכַרְתִּי אֶת בְּרִיתִי יַעֲקֹב וְאָף אֶת בְּרִיתִי יִצְחָק  
 וְאָף אֶת בְּרִיתִי אַבְרָהָם אֶזְכֹּר וְהָאָרֶץ אֶזְכֹּר.

Et je me ressouviendrai de mon alliance avec Jacob; mon alliance aussi avec Isaac, mon alliance aussi avec Abraham, je m'en souviendrai, et la terre aussi, je m'en souviendrai.

Rashi explique que dans 5 endroits le mot yaacov est écrit de façon pleine (c'est à dire avec un vav). Rashi explique qu'au même titre le mot Elihaou est écrit 5 fois sans le vav. Rashi de préciser que Yaacov a en fait pris en "gage" les vav de Elihaou.

Eliyahou Hanavi viendra annoncer la venue du Machia'h, un jour avant, comme il est dit : "Voici que Je vous envoie le prophète Elijah, avant que vienne le jour du Seigneur, jour grand et redoutable (la venue du Machia'h à Jérusalem)"

(Malakhi 3,24) [voir Erouvin 43b – Rachi].

Selon le midrache (Dévarim Rabba 3,16), trois jours avant la venue du Machia'h, Eliyahou Hanavi viendra, se tenant sur les Montagnes d'Israël, pour annoncer la Délivrance.

Le Zera Shimshon s'étonne sur la procédure liée à la venue du mashiah? Pourquoi Eliahou a besoin d'annoncer la délivrance? Pourquoi Eliahou ne va pas simplement "nous présenter" le mashiah et nous délivrer immédiatement. Quel est le sens d'annoncer la venue du machiah?

Le Zera Shimshon rappelle un enseignement du Yalkout Shimoni:

Le Yalkout shimoni nous apprend que mashiah ne viendra que si le peuple d'Israel a fait téchouva. Sans téchouva préalable, il n'y a pas de délivrance. Aussi, le yalkout explique à partir du même verset de Malakhi qu'Eliahou en venant annonçant la délivrance va "apaiser les cœurs", c'est à dire qu'il va attirer les coeurs des bnei israel à la téchouva (en somme, il va provoquer leur téchouva) et de ce fait Mashiah pourra venir. Par ailleurs, Concernant le verset: "Il ramènera le coeur

**דברי דבתי:**

**אות ד**

פסוק (ווקרא טו, מב) 'וְזָכַרְתִּי אֶת בְּרִיתִי יַעֲקֹב', פִּרְשׁ רַשִׁי, בְּחֻמְשָׁה מְקוֹמוֹת נִכְתָּב מְלֵא, וְאֵלֶיהוּ חָסַר בְּחֻמְשָׁה מְקוֹמוֹת, לְפִי שֶׁיַּעֲקֹב נִטַּל אוֹת אַחַת מִשְׁמוֹ שֶׁל אֱלֹהִים, עֲרַבּוֹן שֶׁיָּבֵא וַיְבַשֵּׁר גְּאֻלַּת בְּנֵי, עכ"ל.

וְצִרְיָה עֵינֵינוּ, מֵהוּ הֶעֱנִין הָאֵל שֶׁל נְטִילַת אוֹת זוּ, וְלָמָּה דְּוָקָא חֲמִשׁ פְּעָמִים. וְיָמָּה אֲכַפֵּת לוֹ לַיַּעֲקֹב עַל זֹאת הַבְּשׂוּרָה, וְיָמָּה הַפִּרְשׁ יֵשׁ אִם תְּבֵא הַגְּאֻלָּה בְּלֵא הַבְּשׂוּרָה אוֹ עִם הַבְּשׂוּרָה.

וַיֵּשׁ לוֹמַר, דְּאֵיתָא בְּיַלְקוּט (שְׁמוֹנֵי מֵלָאכִי רַמָּז תַּקְצָה) עַל פְּסוּק 'הִנֵּה אֲנִי שֹׁלַח לְכֶם אֶת אֱלֹהֵי הַנְּבִיא' (מֵלָאכִי ג, כג), אִם אֵין יִשְׁרָאֵל עוֹשִׂים תְּשׁוּבָה, אֵינֶם נִגְאָלִים, וְאֵין עוֹשִׂים תְּשׁוּבָה עַד שֶׁיָּבֵא אֱלֹהִים, שְׁנֵיאָמַר 'הִנֵּה אֲנִי שֹׁלַח' וְכוּ', מֵה פְּתִיב אֲחֵרֵינוּ (שֵׁם פְּסוּק דו), 'וְהֵשִׁיב לֵב אָבוֹת עַל בְּנֵים', עכ"ל.

- הוצאת הגליון והפצתו לזכות**
- לעילוי נשמת**  
האשה החשובה  
לאה ב"ר יצחק  
נלבית כ"ז אייר תשס"ד  
ת.נ.צ.ב.ה.
- לעילוי נשמת**  
האשה החשובה  
מרת גענענדל  
בת פסח ע"ה  
נלבית כ"ג אייר תשס"ג  
ת.נ.צ.ב.ה.
- ישועה וברכה**  
עמרם חביב  
בן הרב צדוק  
לרפואה שלימה ובריאות איתנה  
הצלחה וברכה וכלל השגות
- ברכה והצלחה**  
דניאל אורי  
בן רגינה מלכה  
שיזכה לעשירות שפע ברכה  
והצלחה בכל הענינים  
ולחשיפת העסקאות בקרוב ממש
- זש"ק והצלחה**  
רפאל בן סופיה  
חוגתו  
נשלי בת אליסיה  
שיזכה להפיק בזש"ק בקרוב  
הצלחה מרובה פרנסה טובה  
ועשירות וברכה בכל הענינים
- רוב ברכות וישועות**  
מרדכי בן רחל  
דיווג העין פרנסה טובה  
ועשירות גדולה ומציאת ירידה  
לקציה במהרה ובריאות איתנה
- ברכה והצלחה**  
שאול בן רחל  
להצלחה וברכה גדולה  
בכל הענינים מתוך נחת  
ובלי לחץ ורואג
- ברכה בשפע**  
ברוך צבי ניסים  
בן שושנה לאה  
להצלחה גדולה בכל עסקיו  
פרנסה טובה ועשירות

דְּשִׁמְע מִינָהּ, דְּדוֹקָא

כְּשִׁיבָא אֵלֶיהוּ וַיְבַשְׂרֵם שְׁהֶגְאָלָה

קִרְבָּה לְבָא, אַז יִגַּל לָבָם בְּקִרְבָּם, וּמַחֲמַת שְׁמִיחָה זוֹ יִתְעוֹרְרוּ נְמִי לַעֲשׂוֹת תְּשׁוּבָה מֵאֲהָבָה, וּמִכָּל שָׁפוֹן שְׁאֵלֶיהוּ נְמִי יִדְבַר עַל לָבָם וַיִּשִׁיבֵם, אֲבָל בְּלֹא זֶה, אִי אֶפְשָׁר שְׁיִתְעוֹרַר לָבָם עַל הַתְּשׁוּבָה, וּבְלֹא תְשׁוּבָה לֹא תִבָּא הֶגְאָלָה. וּמִשׁוּם הַכִּי יַעֲקֹב נָטַל מִשְׁכוֹן מֵאֵלֶיהוּ כְּדִי שְׁיָבֵא וַיְבַשֵּׁר לְיִשְׂרָאֵל, וַיִּשִׁיב לֵב אָבוֹת עַל בָּנִים, דְּהִינּוּ שְׁיִעוֹרַר לָבָם לַתְּשׁוּבָה.

וְהֵאֵי דְנִקְט אֹת אוֹת הַנְּא"ו, הִינּוּ, לְפִי שְׁיִדוּעַ (רֵאה עֵמֶק הַמֶּלֶךְ שַׁעַר תְּקוּנֵי הַתְּשׁוּבָה פ"ט) שְׁבִשְׁבִיל עוֹנוֹת יִשְׂרָאֵל, בְּעוֹנוֹתֵינוּ הַרְבֵּים, גְּרַמּוּ פְרוּד בְּאוֹתִיּוֹת שֵׁם הַמִּיחָד, וּבִפְרָט בְּאוֹתִיּוֹת הָאֲחֵרוֹנוֹת, שְׁנִתְחַקְקָה הֵ"א מִן הַנְּא"ו, וְהִינּוּ דְכְּתִיב (ישעיהו ג' א) 'וּבִפְשַׁעֵיכֶם שְׁלַחָה אֲמַכְכֶּם'.

וּבִשְׁמוֹ שֶׁל אֵלֶיהוּ יֵשׁ שְׁלוֹשׁ אוֹתִיּוֹת הַשֵּׁם, וְחִסְרָה הֵ"א הָאֲחֵרָה, וְלָכֵן יַעֲקֹב נָטַל מִמֶּנּוּ הַנְּא"ו לְמִשְׁכוֹן חֲמִשׁ פְּעֻמִּים, כְּמִסְפַּר הֵ"א, כְּדִי שְׁעַל כְּדִי הַבְּשׂוּרָה וְהַתְּשׁוּבָה תִּחְזַר הֵ"א לְהִתְיַחַד עִם הַנְּא"ו, וְלֹא יִהְיֶה נִרְאָה בְּשְׁמוֹ שֶׁל אֵלֶיהוּ שְׁלוֹשׁ אוֹתִיּוֹת הַשֵּׁם, בְּלִי אוֹת הָאֲחֵרוֹנָה, דְּהִינּוּ רְחוּק הֵ"א מֵהַנְּא"ו.

וְאִף עַל פִּי שְׁעֵדֵן יֵשׁ חֲצִי הַשֵּׁם לְבַד, לְפִי שְׁנִרְאָה שְׁחֲצִי הָרֵאשׁוֹן אֵינוֹ מִיחָד עִם חֲצִי הָאֲחֵרוֹן. בְּזֶה אֵין קְפִידָא כָּל כּוּ, הוּאִיל שְׁאִף קִדְּם מִתַּן תּוֹרָה אֲמַר הַכְּתוּב (שְׁמוֹת י"ז, טו) 'כִּי יָד עַל כֶּסֶף יָהּ' וְכוּ', וַיִּשְׁתַּלֵּם וַיִּתְיַחַד בְּהַכְּרַתַּת זָרְעוֹ שֶׁל עַמְלֵק, בְּמִהְרָה בְּיָמֵינוּ, אָמֵן.

וְעוֹד יֵשׁ לוֹמַר, שְׁיַעֲקֹב לָקַח הַנְּא"ו מֵאֵלֶיהָ חֲמִשׁ פְּעֻמִּים, לְרַמּוֹ שְׁבַחְמִשָּׁה יָמֵי הַשְּׁבוּעָה יְכוּל לְבָא, אֲבָל לֹא בְיוֹם שְׁשִׁי וּבְיוֹם שַׁבַּת קִדְּשׁ, כְּדָאֲמַרְיֵן בְּפִרְק ד' דְּעֵרוּבֵין (מג"ב, א), וְעֵינֵן שֵׁם.

des parents à leurs enfants et le cœur des enfants vers leurs pères" (Malakhi 3,24), le Metsoudat Tzion y voit une référence claire à la téchouva qu'opérera Eliyahou Hanavi dans le peuple juif à la fin des temps [le terme héchiv - השיב s'apparente au mot תשובה - téchouva].

Aussi, le Zera Shimshon explique qu'in fine, ce qui nous intéresse ce n'est pas l'annonce car une annonce sans téchouva préalable n'amène pas à la délivrance. L'annonce d'Eliahou n'est pas une simple annonce, c'est une invitation à la téchouva opérée par le saint prophète qui va provoquer un réveil automatique du peuple d'Israel.

Enfin, le zera shimshon explique que c'est précisément là le sens du du gage pris par Yaacov à Eliahou. Yaacov, prince d'Israel pointait précisément la mission d'Eliahou qui est de "rendre bi téchouva" le am israel afin de provoquer la délivrance.

Le Zera Shimshon va plus loin et pose la question suivante, pourquoi 5 fois? Pourquoi pas 2 ou 3 ou 4 ou 6?

Le Zera Shimshon rapporte le talmud de erouvin 43.b qui explique qu'Eliahou ne pourra pas venir annoncer la venue de machiah le vendredi ou le jour de shabbat. En effet, le vendredi, le peuple d'Israel se consacre à la préparation du shabbat et le 7-ème jour, nous nous délectons des délices du shabbat. Aussi, Eliahou ne peut venir que du Dimanche au Jeudi...d'où la référence au chiffre 5.

יוצא לאור ע"י זרע שמשון ע"ר \* 580624120 Rav Amram Azoulay  
(auteur du livre Bnei Shimshon, drachotes commentées du Zera Shimshon, contact [Bneishimshon@gmail.com](mailto:Bneishimshon@gmail.com))  
et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon

Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: [zera277@gmail.com](mailto:zera277@gmail.com) ou en téléchargement sur le site [zerashimshon.com](http://zerashimshon.com)  
Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz [mbpaskesz@gmail.com](mailto:mbpaskesz@gmail.com) 347-496-5657



ניתן להפקיד בבנק מרכנתיל (17)  
סניף 635 מ.ח. 71713028 ע"ש זרע שמשון  
כמו"כ ניתן לתרום בכרטיס אשראי

Pour ceux qui souhaitent  
dédier l'étude du feuillet pour l'élévation  
de l'âme d'un proche

Merci de contacter  
Israël: 05271-66-450  
Etats-Unis: 347-496-5657

זכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה כהבטחתו בהקדמת ספריו



אם בְּחֻקֹתַי תֵּלְכוּ וְאֶת מִצְוֹתַי תִּשְׁמְרוּ וְעָשִׂיתֶם אֹתָם

*Si vous vous conduisez selon mes lois, si vous gardez mes préceptes et les exécutez*

Le Or Hachaim rapporte 42 explications sur le premier verset de notre parasha

L'histoire derrière ces commentaires (telle que racontée par le rabbin Isaac Bernstein zal) est la suivante :

Le Or Hachaim Hakadosh a vécu en Afrique du Nord avant de déménager à Yerushalayim (où il est mort à l'âge très jeune de 47 ans - sa yeshiva peut encore être visitée dans la vieille ville). Sa coutume était d'abattre un animal chaque semaine et de fournir de la viande pour le Shabbat pour ses concitoyens d'Afrique du Nord, mais seulement pour ceux qui étaient pauvres et n'avaient pas les moyens d'acheter de la viande pour le Shabbat. Un soir de Chabbat, tous les animaux étaient déclarés treif, à l'exception de ceux du Or Hachaim. Un homme riche est venu le voir pour essayer de le persuader de vendre de la viande pour Shabbat, mais Rabbi Ibn Attar a refusé. Un pauvre homme entra et on lui donna une très belle portion de viande (il se trouvait être un grand Talmid Hacham de la ville). L'homme riche a ensuite exprimé une grande colère à l'égard de l'homme qui avait reçu la viande et Rabbi Ibn Attar est resté là et a écouté mais n'est pas intervenu. Cette nuit-là, il vit dans un rêve qu'il devait être puni pour être resté sans rien faire pendant qu'un érudit juif était insulté, et qu'il devait partir en exil.

Au cours de son voyage, il arriva dans un village la veille du Shabbat et alors qu'il se reposait dans une forêt voisine, il composa dans son esprit 42 explications sur le premier verset de la Paracha Bechukotei. Il entra dans le village et leur était inconnu et il reçut l'hospitalité pour le Chabbat. Son hôte lui dit qu'après le repas, tout le monde se rend chez le rabbin pour entendre sa Torah lors de la paracha et que Rabbi Ibn Attar était heureux de l'accompagner. Alors qu'ils étaient assis là, le rabbin a annoncé qu'il dirait à tout le monde ce qui se discutait dans la « yeshiva shel maalah/cour céleste ». Il a dit qu'il y avait 14 explications données au nom de « Rabbi Haïm Ibn Attar ». Le Or Hachaim entendit cela et appela « Haïm Ibn Attar », voulant imprimer au public un sentiment d'humilité. Les gens se sont mis en colère contre lui (ils ne comprennent absolument pas la raison de ses commentaires) mais n'ont rien dit. La

même chose s'est produite à nouveau après le déjeuner de Shabbat (après 14 autres commentaires) et aussi après Seudah Shelishit (encore après 14 autres commentaires). Les gens et le rabbin local étaient de plus en plus furieux à chaque fois et immédiatement après Shabbat, ils ont emmené leur invité et l'ont enfermé dans une chambre et lui expliqua qu'ils allaient l'excommunier pour son manque de respect. Après Maariv, une tempête comme on n'en avait jamais vue auparavant a éclaté. Le rabbin de la ville a fait une « she'elat chalom » pour savoir pourquoi et on lui a dit que les neshamot ne pouvaient pas encore retourner au Gehinnom car le Or Hachaim n'avait pas encore dit la Havdallah car il était enfermé dans la pièce de la synagogue ! Ils ont immédiatement couru pour le libérer et lui ont présenté leurs excuses. À la suite de cette expérience, son exil prit fin et il retourna dans sa ville natale après avoir été pardonné pour son erreur initiale.

L'une des explications données par le Or Hachaim est la suivante :

Que signifie de marcher dans les préceptes d'Hashem? Également, le verset conclut par וַעֲשִׂיתֶם אֹתָם (et vous ferez, en références aux lois et aux mitsvotes). Si nous "marchons" dans les préceptes de la torah, évidemment que nous "les faisons"

Rashi nous enseigne que la première partie du verset "אִם בְּחֻקֹתַי תֵּלְכוּ" fait référence à une notion particulière : Celui d'être "investit" dans l'étude de la torah (תהיו עמלים בתורה). Il ne suffit pas de dire "j'ai déjà étudié ce traité...". L'homme doit s'efforcer de répéter sans cesse les enseignements qui l'a appris

Le Or Hachaim nous enseigne que le mot בְּחֻקֹתַי est inspiré du mot חקק qui signifie "graver". La torah nous recommande de "graver" la torah au plus profond de nous, il faut répéter et encore répéter...

Shabbat Shalom



# LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagon Acher Kowalski Chlita



## LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

### Comment une heure quotidienne a-t-elle apporté 25 ans de vie ?

אם בחוקותי תלכו (ויקרא כ"ג, ג)

*Si vous vous conduisez selon Mes lois (Vayikra 26,3)*

Nous sommes à la période du compte du 'Omer et nous nous rapprochons du jour glorieux où nous avons reçu le plus beau cadeau du monde : la sainte Torah. Comme chaque année, avec l'aide de Hachem, nous célébrerons dans la joie la fête de Chavouot, ce grand jour où nous avons reçu la Torah.

Le jour du don de la Torah est défini par nos Sages comme le « jour de notre mariage – le don de la Torah. » L'émotion à l'approche du don de la Torah est comparé au jour du mariage, où une alliance est conclue entre mari et femme. À l'instar de l'homme qui compte les jours et les heures avec émotion et expectative à l'approche de son mariage, de même, nous comptons les jours et les semaines qui nous conduisent au jour du don de la Torah. Tout comme l'instant du mariage est un moment déterminant, qui crée une relation essentielle et puissante, de même, le jour du don de la Torah crée un attachement solide entre le Juif, la Torah et Hachem.

L'auteur du *Séfer Ha'hinoukh* explique que tel est le but de la Mitsva de la *Séfirat Ha'omer*. Se préparer intérieurement au don de la Torah, s'émouvoir à l'approche de ce grand jour et comprendre sa signification profonde. Plus l'homme s'émue, se prépare, espère et attend un événement essentiel de sa vie, plus cet événement devient essentiel, puissant et influent. Afin que le jour du don de la Torah ait sur nous une influence déterminante, il nous incombe de nous préparer dûment et de concentrer nos pensées sur sa venue.

En nous penchant sur l'essence du don qui nous est offert le jour du don de la Torah, il nous appartient de comprendre combien il est essentiel et déterminant pour notre vie. Chaque Juif sait que la Torah est le fondement de notre existence, elle nous confère notre identité, elle consolide notre relation avec notre Créateur, elle est le point de liaison entre tous les Juifs, et entre les Juifs et leur Créateur, entre nous et la future génération.

L'âme juive s'élève et donne de la satisfaction à son Créateur, plus elle est attachée à la Torah. Il n'est pas étonnant que nous aimions tant la

Torah, nous espérons bénéficier de ses trésors autant que possible, sommes émus à l'approche du don de la Torah et comptons les jours dans la joie !

La relation entre le peuple juif et la Torah n'est pas théorique, mais bien pratique, que ce soit au niveau de la pratique des Mitsvot, puisées toutes dans la Torah, aussi bien que dans l'étude quotidienne de celle-ci. Notre relation à la Torah fait partie de l'identité juive, au point que la Halakha mentionne qu'à l'issue de la Téfila, il faut réserver un moment fixe d'étude de la Torah, afin que cette étude fasse partie intégrante de notre programme journalier, en l'absence duquel on ne peut rien commencer d'autre.

L'une des premières questions posées à l'homme, lorsque son âme monte au Ciel à la fin de sa vie, est la suivante : « As-tu réservé des moments à l'étude de la Torah ? » En effet, l'étude de la Torah n'a rien de technique et n'est pas une tâche parmi les autres. Réserver des moments réguliers à l'étude de la Torah fait partie de l'identité juive, et à ce sujet, nous nous interrogeons : notre identité juive est-elle parfaite ? Sommes-nous attachés à la source de vie ? Faisons-nous partie de la mosaïque juive dont la Torah occupe le centre ?

**Fixer des moments réguliers d'étude de la Torah ne signifie pas de se contenter d'étudier de temps en temps. Il s'agit de fixer un horaire régulier et immuable auquel le Juif se consacre à l'étude de la Torah. La régularité de cette étude ancre en nous cette idée : oui, je suis attaché, j'ai une appartenance ! Je fais partie de la grande famille juive, la Torah fait partie de moi et je fais partie d'elle, et cette étude est fixée dans mon programme journalier.**

**Ce moment d'étude réservé à la Torah est quotidien, et le monde autour de moi cesse d'exister en ces instants. J'oublie tout ce qui se passe autour de moi, ma famille, mon travail, mes soucis. Les nouvelles ne m'intéressent pas, mon téléphone est éteint. Je suis déconnecté de mon entourage et attaché à mon étude, à la sainte Torah !**

Au début de notre paracha, parmi les 42 explications de *Or Ha'haim Hakadoch* sur le premier verset de la paracha, il explique les termes : *Im Bé'houkotai Telkhou* : le terme 'Hok fait ici allusion à l'obligation de réserver des moments fixes à l'étude de la Torah, qui devient une règle immuable. La Torah promet à ce sujet : « Je vous donnerai les pluies en leur saison, et la terre livrera son produit » : le fait de fixer ces moments d'étude est une Ségoula et un instrument qui accueille la bénédiction de l'abondance et mes bénédictions du Ciel !

**À l'approche du don de la Torah, renforçons-nous dans notre constance dans l'étude de la Torah. Veillons à nous détacher de toutes nos occupations et à nous attacher sincèrement à**

la Torah, en écoutant un cours régulier ou en étudiant avec une 'Havrouta. Plus nous serons vigilants sur cette étude de Torah régulière, plus nous pourrions bénéficier de la brakha de la Torah dans notre vie, pour notre famille et notre Parnassa et dans toutes nos actions !



## L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

### Un Chidoukh qui aboutit sur un second Chidoukh...

Ce récit se déroule dans la soirée, dans une petite synagogue d'un quartier périphérique de New York. À l'issue de la prière d'Arvit, à la sortie des fidèles de la synagogue, un Juif sympathique se trouve à l'entrée, Yéhochoua K., qui semble attendre quelqu'un. Quelques instants plus tard, le jeune Moché B. sort de la synagogue, et Yéhochoua, tout heureux, s'approche du jeune homme...

Pour Moché, la surprise est totale. Il connaît en effet Yéhochoua depuis bien longtemps. Ils ont le même âge, ont étudié ensemble au Talmud Torah puis à la Yéchiva. Mais au fil du temps, Yéhochoua a fondé un foyer et a le mérite d'élever trois jeunes enfants, tandis que Moché est toujours célibataire et attend sa délivrance...

Naturellement, ceci a conduit à une interruption de leur relation. Ils se sont bien sûr donné des nouvelles dans les occasions où ils se sont croisés. Moché est sympathique avec son ami marié, mais il lui est cependant difficile de constater que tout le monde avance, les amis de son âge sont pères de famille, tandis qu'il est resté célibataire... De la même manière, Yéhochoua est un peu mal à l'aise à chaque rencontre avec Moché...

De plus, Moché n'est pas seul, il a deux frères plus jeunes, qui espèrent aussi fonder une famille. Ils attendent depuis plusieurs années une délivrance... Dans ces circonstances, il est aisé de concevoir combien Moché est surpris de voir son ami Yéhochoua l'attendre.

À la sortie de la synagogue, il lui lance de but en blanc : « J'aimerais te proposer un Chidoukh ! »

**Moché pense ne pas avoir bien entendu. En effet, les propositions de Chidoukh par téléphone ne sont plus d'actualité pour lui. Les meilleurs Chadkhanim ont baissé les bras, et il est certain qu'il n'y a plus d'espoir. Yéhochoua n'est pas Chadkhan, a-t-il vraiment l'intention de lui proposer quelqu'un ?**

Mais devant la surprise de son ami, Yéhochoa sourit largement et déclare : « J'ai pensé à un Chidoukh d'un autre genre. Je voudrais me réserver chaque soir une plage horaire pour l'étude du Michna Broua. Nous n'avons pas de cours de ce genre dans notre quartier, et j'ai pensé l'étudier avec une 'Havrouta, et tu me sembles le parfait candidat. C'est cela que j'avais en tête, une étude en commun, chaque soir, du Michna Broua... »

Moché sourit à son tour, la proposition lui plaît. Cela fait deux ans qu'il n'a plus d'étude régulière, il n'est plus défini comme un *ba'hour yéchiva* compte tenu de son âge, mais il n'a pas non plus fondé de foyer. Une telle 'havrouta serait pour lui un ancrage solide dans sa vie agitée ; il donna aussitôt son accord pour cette étude en commun. Dès le lendemain, les deux hommes commencèrent leur étude.

Deux jours plus tard, ce Chidoukh aboutit sur un Chidoukh... Après une longue période stérile, on proposa aux parents de Moché une jeune fille qui semblait en tous points correspondre à leur fils. Les parents de Moché prirent des renseignements et deux semaines plus tard, l'incroyable se produisit :

Moché, le célibataire âgé de son quartier, venait de se fiancer, et tout le quartier venait le féliciter et le bénir dans la joie ! Toute la journée, Moché reçoit des centaines d'appels téléphoniques du monde entier, des amis et connaissances du passé et du présent, tous tiennent à le féliciter en ce grand jour. Tout ceci dura pendant toute la journée, à l'exception de l'heure d'étude avec son ami Yéhochoa.

**L'aspect le plus surprenant de cette histoire est que l'un des participants aux fiançailles de Moché repéra son jeune frère et rapidement, ce dernier se fiança ! Et son frère cadet se fiança également quelque temps plus tard ! Oui, trois frères se fiancèrent en succession, en quelques mois, grâce à ce qui avait commencé par une proposition de Chidoukh, d'étude quotidienne de la Torah, et se poursuivit par une joyeuse série de Chidoukhim !**

Et jusqu'à aujourd'hui, témoigne Moché, aujourd'hui père de trois enfants, dans le feuillet *Kiniyan Hatorah*, l'étude quotidienne du Michna Broua se poursuit de manière constante et immuable. Il est l'exemple vivant du pouvoir d'une étude constante, combien une telle étude aboutit sur de bonnes nouvelles, des délivrances et de la joie !

**Chers frères, adoptons le message de son histoire, et intériorisons la faculté de cette constance dans l'étude de la Torah. Lorsque Moché a accepté cette étude, il n'a pas pensé que cela lui apporterait sa délivrance, mais a estimé que c'était approprié, car telle est l'obligation du Juif : réserver des moments fixes à l'étude de la Torah !**

Le Maître du monde remarque lorsqu'un

**Juif s'efforce de consacrer sa relation avec la Torah, et Il désire lui octroyer la brakha et la délivrance. Trois occasions joyeuses se sont succédées dans la famille grâce à cet engagement. Adoptons également cet usage d'étude régulière, tout en nous détachant de notre entourage, étudions de façon immuable, et nous bénéficierons de la brakha de la Torah pour la réussite et l'abondance, la délivrance et la joie !**



## L'ÉTINCELLE DE VIE

### Un véritable élixir de vie !

« Je pense vraiment qu'il vaut la peine d'avancer la fête de la Bar-mitsva d'une ou deux semaines, afin que tu puisses y participer. Ce sera bien plus agréable pour ton fils, plutôt que de célébrer une Bar-mitsva alors qu'il vient de devenir orphelin... »

Les propos du médecin tournaient dans la tête d'Its'hak A. Cela fait un certain temps qu'il souffre de fortes douleurs, et les résultats des examens ne sont pas bons. Après avoir appris qu'il souffre de la terrible maladie, il gardait cependant espoir. Mais là, assis devant le médecin, auquel il essaie d'expliquer qu'il est encore jeune, prêt à célébrer la Bar-mitsva de son fils quelques mois plus tard, le médecin lui explique qu'il ferait mieux d'avancer cette occasion avant que son fils ne devienne orphelin...

C'est à ce moment-là qu'Its'hak prend conscience de la gravité de son état, qui est critique. Il continue à fonctionner en dépit des douleurs, mais son état médical est extrêmement délicat. Le médecin lui décrit le processus de développement de la maladie et comment, bientôt, elle conduira à une défaillance des organes. Its'hak a du mal à le croire, et abattu, il rentre à la maison désespéré...

Brisé, il sait cependant qu'il ne doit pas succomber à sa tristesse et désespérer de son état, il décide de consulter le Gaon Rabbi Kanievsky zatsal. Its'hak prend la route pour Bné Brak et se rend au domicile du Rav. Devant le Rav, Its'hak lui rapporte les propos du médecin, décrivant son état de santé des plus précaires. Il décrit sa détresse d'être si jeune, mentionne la Bar-mitsva de son fils qui approche, et combien il répugne de devoir avancer cette occasion joyeuse, de peur qu'il n'y assiste depuis le monde futur...

Rabbi 'Haïm le regarda avec compassion et lui demanda : « Dis-moi, est-ce que tu as des moments fixes réservés à l'étude de la

Torah ? »

Its'hak sourit. C'est une question à laquelle il répond facilement. « Baroukh Hachem, je suis Avrek au Collel, j'étudie toute la journée ! » Mais Rabbi 'Haïm ne se suffit pas de la réponse : « Je ne t'ai pas demandé si tu étudies et combien tu étudies. Je t'ai demandé si tu as réservé des moments fixes et immuables d'étude de la Torah ? »

Its'hak a du mal à comprendre : « Oui, bien sûr. Chaque jour, je suis présent au Collel à neuf heures du matin, et à nouveau, à quinze heures ! »

« Oui, répondit Rabbi 'Haïm, je comprends que tu te consacres à l'étude de la Torah. Mais je t'ai demandé si tu "fixes des moments pour l'étude de la Torah", as-tu une règle fixe sur laquelle tu es intransigeant chaque jour, la veille de Pessa'h comme la veille de Soucot, Yom Kippour comme Ticha Béav ? As-tu une heure réservée à cette étude immuable, où tu étudies sans compromis ? »

Its'hak comprit la question, et y répondit par la négative.

**Devant l'expression du Rav, Its'hak se leva alors et déclara : « Je m'engage désormais, bli néder, à partir d'aujourd'hui, à fixer une heure d'étude chaque jour, quelles que soient les circonstances ! »**

**Le visage de rabbi 'Haïm s'illumina et il le bénit : « Réfoua chéléma ! »**

Its'hak repartit, abasourdi. Il ne s'était pas imaginé qu'il repartirait avec une telle bénédiction, ni que son étude quotidienne n'était pas suffisante, car elle n'était pas immuable. Il avait quitté la maison du Rav avec une bénédiction et une résolution, qu'il comptait respecter...

Et Its'hak vécut ensuite de longues années. Il participa à la Bar-mitsva de ce fils, et eut le mérite de participer aux Bar-mitsvot de plusieurs de ses petits-fils. Il est décédé en 2021, ayant mérité de vivre 25 ans de plus grâce à sa résolution d'étudier régulièrement chaque jour !

Ce récit, relaté par le petit-fils du Rav Kanievsky, Rabbi Guédalia Honigsberg chlita, nous impressionne. En effet, ce Juif condamné par la science et souffrant d'une maladie grave, avait bénéficié d'une longue vie grâce à sa résolution d'étudier la Torah chaque jour, sans compromis. La Torah a été pour lui un authentique élixir de vie !

**Chers frères ! Intériorisons ce message et adoptons-le. Lorsque nous réservons un moment régulier à l'étude de la Torah, nous attirons sur nous des forces célestes qui peuvent déclencher de véritables miracles. Adoptons cet usage et déconnectons-nous de notre téléphone, oublions nos soucis pour nous consacrer à cette étude intense. Nous pourrions ainsi nous rattacher véritablement à la sainte Torah, et nous aurons droit à ses brakhot avec profusion !**

Ce feuillet est extrait  
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita  
[perles2paracha@gmail.com](mailto:perles2paracha@gmail.com)

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,  
veuillez composer le numéro suivant  
**073-295-1342**



**Vous voulez être partenaire du Rav ?**  
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances  
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers  
**Appelez dès aujourd'hui !**

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)  
afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **053-311-0710**